



## Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2023

www.cibc.com/francais

Le 31 août 2023

### Message du président et chef de la direction

#### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2023.

#### Points saillants du troisième trimestre

	T3 2023	T3 2022	T2 2023	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	5 850 M\$	5 571 M\$	5 702 M\$	+5 %	+3 %
Résultat net comme présenté	1 430 M\$	1 666 M\$	1 688 M\$	-14 %	-15 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	1 473 M\$	1 724 M\$	1 627 M\$	-15 %	-9 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté <sup>1</sup>	2 600 M\$	2 465 M\$	2 475 M\$	+5 %	+5 %
Résultat dilué par action comme présenté <sup>2</sup>	1,47 \$	1,78 \$	1,76 \$	-17 %	-16 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1,2</sup>	1,52 \$	1,85 \$	1,70 \$	-18 %	-11 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>3</sup>	11,6 %	14,6 %	14,5 %		
RCP ajusté <sup>1</sup>	11,9 %	15,1 %	13,9 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>4</sup>	12,2 %	11,8 %	11,9 %		

Les résultats du troisième trimestre de 2023 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- une charge liée aux taxes à la consommation de 34 M\$ (25 M\$ après impôt) attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023 (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 23 M\$ (18 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires<sup>4</sup> s'est établi à 12,2 % au 31 juillet 2023, en regard de 11,9 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2023, le ratio de levier<sup>4, 5</sup> et le ratio de liquidité à court terme<sup>4</sup> de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,2 % et 131 %.

Nous avons généré de solides résultats financiers au troisième trimestre malgré un contexte économique plus difficile. La dynamique toujours solide de nos activités essentielles au chapitre du rendement est le reflet de notre approche rigoureuse dans la répartition des ressources et l'exécution de notre stratégie focalisée sur le client. Nous continuons de tirer parti de nos investissements récents dans les talents et la technologie, lesquels permettent à notre équipe d'en faire plus pour aider nos clients à faire de leurs idées une réalité.

#### Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 497 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 98 M\$, ou 16 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la diminution des honoraires d'administration de cartes, en lien notamment avec la charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023, présentée à titre d'élément d'importance, le tout compensé en partie par l'augmentation des produits, en raison principalement de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes, et la baisse des charges autres que d'intérêt découlant de la diminution des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 1 150 M\$, en hausse de 85 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison de la progression des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustées<sup>1</sup>, laquelle découle surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des coûts liés aux salaires du personnel.

- 1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR et des charges autres que d'intérêts ajustées et du résultat net ajusté, aux pages 10 à 14, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 15.
- 2) La CIBC a réalisé un fractionnement d'actions ordinaires de la CIBC, à raison de deux actions pour une, avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 mai 2022. Tous les montants par action ordinaire du présent Message du président et chef de la direction reflètent le fractionnement d'actions.
- 3) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.
- 4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les résultats du 31 juillet 2023 reflètent l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.
- 5) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 467 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 17 M\$, ou 4 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par la hausse des produits. La hausse des produits découle surtout de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges sur les dépôts dans Groupe Entreprises, ainsi que de l'accroissement des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés dans Gestion des avoirs, le tout contrebalancé en partie par le recul des produits de Gestion des avoirs, lequel est essentiellement attribuable à la diminution des volumes de dépôts et des produits tirés des commissions en lien avec le ralentissement des activités des clients. Les charges ont augmenté essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, compensée en partie par la baisse des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement attribuable au recul des produits de Gestion des avoirs. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 676 M\$, en hausse de 8 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait principalement de la progression des produits de Groupe Entreprises, contrebalancée en partie par la baisse des produits de Gestion des avoirs et l'augmentation des charges.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 73 M\$ (55 M\$ US) au troisième trimestre, en baisse de 120 M\$ (baisse de 97 M\$ US, ou 64 %) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de la diminution des produits d'honoraires et de la hausse des coûts liés aux salaires du personnel, le tout contrebalancé en partie par la hausse des produits découlant principalement de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et la croissance des volumes de prêts, ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 334 M\$ (251 M\$ US), en hausse de 47 M\$ (26 M\$ US) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges.

*Marché des capitaux* a enregistré un résultat net de 494 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 47 M\$, ou 11 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison principalement de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, alors qu'une reprise de la provision avait été comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, et Services financiers directs a été contrebalancée en partie par la diminution des profits issus de nos portefeuilles de placement. L'augmentation des charges est attribuable à la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, ainsi qu'aux investissements dans nos activités. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> a augmenté de 76 M\$, ou 13 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison de la progression des produits, contrebalancée par l'accroissement des charges.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- nous avons annoncé un don de 1,0 M\$ à l'Institute for Better Health de la Trillium Health Partners Foundation. Cet investissement contribuera à faire progresser la recherche visant à accroître l'équité des soins aux patients par une meilleure compréhension des disparités en matière de santé au sein des collectivités, particulièrement dans le domaine du dépistage du cancer;
- nous avons eu l'honneur d'agir à titre de partenaire officiel de la 27<sup>e</sup> édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, un événement annuel qui permet d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer pédiatrique et de promouvoir la cause des enfants qui en sont atteints. Les membres de l'Équipe CIBC ont ainsi recueilli plus de 1,1 M\$ sur le total de 3,5 M\$ récolté dans le cadre de l'événement;
- nous avons apporté notre soutien aux collectivités touchées par les feux de forêt en Nouvelle-Écosse et en Alberta en donnant 110 000 \$ aux organismes locaux par l'entremise de fonds de secours d'urgence mis sur pied par la Fondation CIBC, ainsi qu'en offrant de l'aide financière, des conseils et du soutien aux clients touchés.

Victor G. Dodig  
Président et chef de la direction

# Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2022, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Troisième trimestre de 2023			Rapport annuel 2022
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
					Pages	
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	58–62		76–78	104
	3	Principaux risques et nouveaux risques	32–35			55
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	28–29, 46–48	84	10, 17	40, 43, 78, 79, 170–171
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				48, 49
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				47, 50, 52
	7	Risques découlant des activités commerciales	36			53, 58
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	38			35–36, 54, 62, 67, 74, 76
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	27–28	84		35–36, 170–171
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			9–12	40
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			13	41
	12	Gestion et planification des fonds propres				43, 170–171
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	36		4–5	42, 58
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4–5	38, 42
	15	Risque de crédit par portefeuille important			29–40	60–65
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4–5, 6	42
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			74, 75	54, 62, 72
Liquidités	18	Actifs liquides	45			77
Financement	19	Actifs grevés	46			77
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	51–52			81
	21	Stratégie et sources de financement	49			80
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	42			71
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	43–44			71–75
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				71–75
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 74
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	37–41		7–8, 69–73	63–69, 143–150, 189
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	37, 40			60, 68, 88, 123
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	40	76		68, 144
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	40		73, 35 <sup>1</sup>	60, 64, 159–160
	30	Atténuation du risque de crédit	37		21, 57, 73	60, 159–160
Autres risques	31	Autres risques	52			82–86
	32	Discussion sur des situations de risque connues		86		82, 182

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2022 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 30 août 2023. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 55 à 62.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du troisième trimestre</b>	27	Gestion des fonds propres
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble du rendement financier</b>	31	Arrangements hors bilan
3	Perspectives économiques	<b>32</b>	<b>Gestion du risque</b>
4	Événements importants	32	Vue d'ensemble
4	Revue des résultats financiers	32	Principaux risques et nouveaux risques
7	Revue de l'information financière trimestrielle	37	Risque de crédit
<b>9</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	42	Risque de marché
<b>16</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques</b>	45	Risque de liquidité
16	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	52	Autres risques
18	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	<b>53</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
20	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	53	Méthodes comptables critiques et estimations
22	Marchés des capitaux	53	Faits nouveaux en matière de comptabilité
24	Siège social et autres	53	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
<b>26</b>	<b>Situation financière</b>	54	Contrôles et procédures
26	Revue du bilan consolidé résumé	54	Transactions entre parties liées
		<b>55</b>	<b>Glossaire</b>

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS** : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette et nos activités liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance [ESG]), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année civile 2023 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « provision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante du taux d'inflation élevé, de la hausse des taux d'intérêt, de l'évolution défavorable soutenue dans le secteur bancaire aux États-Unis exerçant des pressions sur les liquidités et les conditions de financement dans le secteur des services financiers, des effets des ententes de travail hybride et de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis, de la possibilité d'une récession et de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine; l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme l'incidence de la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine, et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout, et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du troisième trimestre

Non audité	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	3 236 \$	3 187 \$	3 236 \$	9 628 \$	9 456 \$
Produits autres que d'intérêts	2 614	2 515	2 335	7 851	6 989
Total des produits	5 850	5 702	5 571	17 479	16 445
Dotation à la provision pour pertes sur créances	736	438	243	1 469	621
Charges autres que d'intérêts	3 307	3 140	3 183	10 909	9 320
Résultat avant impôt sur le résultat	1 807	2 124	2 145	5 101	6 504
Impôt sur le résultat	377	436	479	1 551	1 446
Résultat net	1 430 \$	1 688 \$	1 666 \$	3 550 \$	5 058 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	11 \$	6 \$	30 \$	16 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	66	67	46	205	134
Porteurs d'actions ordinaires	1 354	1 610	1 614	3 315	4 908
Résultat net applicable aux actionnaires	1 420 \$	1 677 \$	1 660 \$	3 520 \$	5 042 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté <sup>1</sup>	56,5 %	55,1 %	57,1 %	62,4 %	56,7 %
Levier d'exploitation comme présenté <sup>1</sup>	1,1 %	5,2 %	1,1 %	(10,8) %	(1,0) %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,35	0,29 %	0,12 %	0,28 %	0,13 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>1</sup>	11,6 %	14,5 %	14,6 %	9,7 %	15,3 %
Marge d'intérêts nette <sup>1</sup>	1,36 %	1,40 %	1,43 %	1,36 %	1,43 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	1,49 %	1,54 %	1,61 %	1,51 %	1,61 %
Rendement de l'actif moyen <sup>1,3</sup>	0,60 %	0,74 %	0,73 %	0,50 %	0,76 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	0,66 %	0,82 %	0,83 %	0,56 %	0,86 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	20,9 %	20,5 %	22,3 %	30,4 %	22,2 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$) <sup>4</sup>					
– résultat de base	1,47 \$	1,77 \$	1,79 \$	3,63 \$	5,44 \$
– résultat dilué comme présenté	1,47	1,76	1,78	3,63	5,42
– dividendes	0,870	0,850	0,830	2,570	2,440
– valeur comptable <sup>5</sup>	50,05	50,52	48,97	50,05	48,97
Cours de clôture de l'action (\$) <sup>4</sup>	58,08	56,80	64,78	58,08	64,78
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>4</sup> – moyen pondéré de base	918 551	912 297	903 742	912 542	902 703
– moyen pondéré dilué	919 063	913 219	905 618	913 351	905 447
– fin de la période	924 034	917 769	904 691	924 034	904 691
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	53 668 \$	52 129 \$	58 606 \$	53 668 \$	58 606 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement total pour les actionnaires	3,85 %	(5,07) %	(7,57) %	(1,72) %	(10,73) %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,9 %	6,1 %	5,1 %	5,9 %	5,0 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté <sup>1</sup>	59,0	48,1 %	46,4 %	70,7 %	44,9 %
Ratio cours/valeur comptable	1,16	1,12	1,32	1,16	1,32
<b>Principales mesures financières – ajustées<sup>6</sup></b>					
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>7</sup>	55,2 %	56,0 %	55,2 %	55,2 %	55,0 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>7</sup>	0,1 %	(0,3) %	(0,3) %	(0,5) %	(0,6) %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	11,9 %	13,9 %	15,1 %	13,8 %	16,0 %
Taux d'impôt effectif ajusté	21,0 %	20,1 %	22,4 %	21,1 %	22,4 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>4</sup>	1,52 \$	1,70 \$	1,85 \$	5,15 \$	5,66 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	57,2 %	50,0 %	44,8 %	49,8 %	43,0 %
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	247 525 \$	246 294 \$	222 183 \$	247 525 \$	222 183 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	538 216	538 273	516 595	538 216	516 595
Total de l'actif	943 001	935 239	896 790	943 001	896 790
Dépôts	704 505	705 917	678 457	704 505	678 457
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	46 250	46 366	44 304	46 250	44 304
Actif moyen <sup>3</sup>	943 640	932 775	899 963	943 307	884 166
Actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	862 064	847 244	796 592	854 040	787 289
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1,3</sup>	46 392	45 597	43 875	45 691	42 877
Biens administrés <sup>1,8,9</sup>	3 003 629	2 995 583	2 851 405	3 003 629	2 851 405
Biens sous gestion <sup>1,9</sup>	313 635	310 637	298 122	313 635	298 122
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité<sup>10</sup></b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	317 773 \$	321 188 \$	303 743 \$	317 773 \$	303 743 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>11</sup>	12,2 %	11,9 %	11,8 %	12,2 %	11,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>11</sup>	13,7 %	13,4 %	13,2 %	13,7 %	13,2 %
Ratio du total des fonds propres <sup>11</sup>	15,9 %	15,5 %	15,3 %	15,9 %	15,3 %
Ratio de levier <sup>12</sup>	4,2 %	4,2 %	4,3 %	4,2 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	131	124	123 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	117 %	117 %	117 %	117 %	117 %
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	48 718	48 673	49 505	48 718	49 505

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

5) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

8) Comprend le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 368,8 G\$ (2 370,5 G\$ au 30 avril 2023 et 2 241,6 G\$ au 31 juillet 2022).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les résultats du 31 juillet 2023 reflètent l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> février 2023. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

11) Les ratios pour 2022 reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer.

12) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble du rendement financier

## Perspectives économiques

La croissance économique mondiale devrait être faible en 2023 en raison des mesures de resserrement monétaires adoptées par les banques centrales dans le but de freiner la demande et, ce faisant, de ramener l'inflation près des taux cibles, et une croissance inférieure à la normale pourrait persister au cours de la première moitié de 2024. Le Royaume-Uni et certains pays de la zone euro devraient entrer en récession lorsque la hausse des taux d'intérêt fera sentir ses effets dans cette région déjà vulnérable aux retombées négatives de la guerre en Ukraine. L'économie de la Chine semble s'essouffler, tournant le dos aux profits ponctuels liés à la fin des mesures de confinement instaurées dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Pour le reste de 2023, les prix moyens de la plupart des marchandises devraient être inférieurs à ceux de 2022 en raison du ralentissement à l'échelle mondiale, mais les risques géopolitiques qui influent sur l'approvisionnement pourraient engendrer de nouvelles pressions à la hausse. Les chaînes d'approvisionnement devraient continuer à profiter d'une atténuation encore plus marquée des perturbations liées à la COVID-19 et de l'allègement attendu des pressions exercées par la demande à l'échelle mondiale. Les perspectives qui suivent tiennent compte de taux d'intérêt plus élevés en 2023 et en 2024 en regard de celles du trimestre précédent.

Au Canada, la Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour, le faisant passer à 5 %, et pourrait poursuivre son cycle de resserrement avec une dernière hausse d'un quart de point de pourcentage en septembre si la demande de main-d'œuvre ne fléchit pas suffisamment. Le ralentissement économique en découlant pourrait faire en sorte que l'inflation se situe près du taux cible de 2 % à la fin de l'année prochaine. Le ralentissement de la croissance économique, les améliorations dans les chaînes d'approvisionnement et la baisse des prix moyens des aliments constitueront des facteurs déterminants pour ramener l'inflation à ce taux cible. Une période de stagnation du produit intérieur brut (PIB) au cours du deuxième semestre de l'année devrait limiter la croissance à 1,6 % pour l'ensemble de l'année civile 2023, en baisse par rapport à un taux de croissance de 3,4 % en 2022. Parallèlement à cette période de stagnation de la croissance à la fin de l'année, le marché de l'habitation et les dépenses de consommation devraient ralentir en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation graduelle du taux de chômage, qui pourrait avoisiner 6 % vers la fin de l'année civile 2023, après s'être établi en moyenne à 5,3 % en 2022. Les taux d'intérêt à long terme aux États-Unis et au Canada pourraient être moins élevés à la fin de 2023 lorsque les marchés commenceront à envisager la possibilité d'une baisse des taux directeurs des banques centrales en 2024 et gagneront en assurance quant à la maîtrise de l'inflation. La baisse des taux d'intérêt et l'amélioration du contexte mondial devraient entraîner une progression des taux de croissance économique trimestriels au cours de la seconde moitié de 2024.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine, dans un effort pour contenir l'inflation, a relevé son taux de financement à un jour pour le faire passer à 5,50 % en juillet 2023, et pourrait annoncer une autre hausse d'un quart de point de pourcentage en septembre. Cette hausse risque de peser sur le marché de l'habitation et les dépenses de consommation sensibles aux taux d'intérêt et devrait limiter la croissance du PIB réel à un peu moins de 2 % pour l'année civile 2023, en baisse par rapport à 2,1 % en 2022. Le taux de chômage pourrait augmenter, passant d'une moyenne de 3,6 % en 2022 à un peu plus de 4 % d'ici la fin de 2023, permettant ainsi de freiner l'inflation salariale davantage. D'autres risques de révision à la baisse des perspectives aux États-Unis sont présents du fait du possible resserrement des activités de prêt en raison des difficultés éprouvées par certaines banques régionales à conserver les dépôts, des coûts de financement plus élevés et des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché de leurs portefeuilles de valeurs de placement.

Un ralentissement de la croissance économique aura probablement de vastes répercussions dans bon nombre de nos unités d'exploitation stratégiques. L'augmentation du taux de chômage et les hausses des taux d'intérêt au cours des six derniers trimestres ont vraisemblablement entraîné un léger recul du crédit aux ménages et aux entreprises par rapport aux niveaux très élevés atteints en 2022. La détérioration de la qualité du crédit dans certains portefeuilles, dont celui du marché des immeubles de bureaux aux États-Unis, pourrait s'intensifier sous l'effet de l'évolution défavorable de la conjoncture économique ou du marché. La croissance des dépôts sera limitée, car les mesures de resserrement quantitatif feront en sorte que les obligations actuellement détenues par la banque centrale devront être financées sur les marchés publics, alors que les taux d'intérêt plus élevés engendreront une croissance des dépôts à terme plus élevée que celle des dépôts à court terme. Bien que nous anticipions une stabilisation du contexte de hausse des taux d'intérêt au cours du prochain trimestre, nous entrevoyons qu'elle aura une incidence légèrement positive sur la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques. Cependant, la hausse des taux d'intérêt pourrait avoir des répercussions sur la qualité du crédit en 2023 et au début de 2024 alors que la croissance économique continue de fléchir sous l'effet du resserrement de la politique monétaire.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait demeurer faible en lien avec la baisse du volume de vente et du prix moyen des logements découlant de l'augmentation des taux d'intérêt. Même si la hausse de la demande de crédit à la consommation autre que celui des prêts hypothécaires d'une année à l'autre sera soutenue par l'accroissement du volume des dépenses dans les services, le montant de ces dernières devrait croître moins rapidement à mesure que l'inflation s'essouffle. La croissance des prêts aux entreprises devrait se poursuivre, mais à un rythme moins rapide qu'en 2022.

Les marchés financiers ont adopté un ton de plus en plus optimiste alors que le ralentissement de l'inflation a réduit les risques que les pressions sur les prix ne puissent être endiguées que par une véritable récession. Même si la volatilité peut persister à terme alors que la croissance des bénéfices continue de s'essouffler, le contexte devrait s'améliorer pour nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis à mesure que l'année progressera et que les marchés miseront sur une croissance plus forte en 2024.

Les activités de Marchés des capitaux devraient encore profiter de la reprise à mesure que les activités de fusions et acquisitions continuent à se rétablir par rapport au faible niveau observé au début de 2023, alors qu'une baisse des taux d'intérêt à plus long terme en 2024 pourrait faire augmenter les émissions d'obligations de sociétés. La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada devrait s'essouffler au cours du deuxième semestre de l'année 2023, en raison de l'affaiblissement de la croissance économique et d'une baisse de la construction d'immeubles résidentiels. La croissance des prêts et des dépôts dans les activités de Groupe Entreprises aux États-Unis a reculé au cours des derniers trimestres, en phase avec celle du secteur. Nous sommes d'avis que notre approche axée sur les relations jumelée à notre éventail complet de produits demeurera attrayante pour nos clients et continuera de constituer des assises de financement solides pour nos activités.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques des hausses des taux d'intérêt, de l'assouplissement des pressions inflationnistes, de l'incidence des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis, de l'incidence de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine. Les mesures prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation pourraient avoir des répercussions plus importantes que prévu sur la croissance économique. La guerre en Ukraine pourrait devenir un conflit à plus grande échelle ou réduire de façon plus marquée la production dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ce qui pourrait intensifier la pression sur l'inflation et la croissance mondiale. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

L'incidence de la hausse des taux d'intérêt, des événements dans le secteur bancaire aux États-Unis, de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

## Événements importants

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à Saint-Kitts-et-Nevis, à la Grenade et à la Dominique. Les ventes des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à la Grenade ont été conclues respectivement le 24 mars 2023 et le 14 juillet 2023, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Les projets de transactions à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Dominique n'ont pas eu de suite, et les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023. Ces projets et clôtures de projets n'ont pas eu d'incidence importante.

### Règlement de l'affaire Cerberus

Le 17 février 2023, la CIBC a annoncé qu'elle avait conclu avec l'entité ad hoc contrôlée par Cerberus Capital Management L.P. (Cerberus) une entente qui a permis de procéder au règlement complet de la poursuite intentée par Cerberus contre la CIBC, y compris le plus récent jugement rendu par le tribunal de New York, comme il est mentionné à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires. Aux termes de l'entente de règlement, la CIBC a versé 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement, et les deux parties ont pris des dispositions en vue du rejet immédiat et définitif de l'ensemble des demandes, demandes reconventionnelles et appels relatifs au litige.

La CIBC a inscrit une provision avant impôts de 1 169 M\$ durant le premier trimestre de 2023, ce qui correspond aux dommages-intérêts et aux intérêts antérieurs au jugement jusqu'au 31 janvier 2023, soit un total de 855 M\$ US. La différence de 85 M\$ US (114 M\$ avant impôt ou 82 M\$ après impôt) entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement a été inscrite aux résultats du deuxième trimestre de 2023.

## Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 430 M\$, en regard de 1 666 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 688 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 473 M\$, comparativement à 1 724 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 627 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action<sup>2</sup> comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 1,47 \$, en regard de 1,78 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,76 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1, 2</sup> pour le trimestre considéré s'est établi à 1,52 \$, en regard de 1,85 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,70 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné un recul des produits de 34 M\$ et une augmentation des charges autres que d'intérêts de 23 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 14 M\$ et une baisse du résultat net de 43 M\$ :

- une charge liée aux taxes à la consommation de 34 M\$ (25 M\$ après impôt) attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023 (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 23 M\$ (18 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (5 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 10 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt dans Siège social et autres).

### Produits nets d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits nets d'intérêts ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des produits de négociation nets d'intérêts, contrebalancée en partie par l'accroissement des volumes dans la plupart de nos activités et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 49 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, de la hausse de la marge d'intérêts nette, de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, neutralisées en partie par la baisse des produits de négociation nets d'intérêts.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont grimpé de 172 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2022, ce qui découle essentiellement de la hausse de la marge d'intérêts nette, de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, neutralisées en partie par la baisse des produits de négociation nets d'intérêts.

### Produits autres que d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont progressé de 279 M\$, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de l'accroissement des produits de négociation autres que d'intérêts, de l'augmentation des frais sur les dépôts et les paiements, de la hausse des commissions sur crédit, de la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation et de la hausse des produits tirés des honoraires, le tout contrebalancé en partie par la baisse des honoraires d'administration de cartes, y compris la charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023, présentée à titre d'élément d'importance.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

3) Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation. À compter du premier trimestre de 2023, les activités de négociation comprennent également certaines activités de financement à revenu fixe. La définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation est fondée sur les critères du portefeuille de négociation énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits de négociation, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Les produits autres que d'intérêts se sont accrus de 99 M\$, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur crédit, de l'accroissement des produits de négociation autres que d'intérêts et de l'augmentation des produits tirés des honoraires, compensés par la baisse précitée des honoraires d'administration de cartes et le recul des produits liés aux placements de portefeuille.

Les produits autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont augmenté de 862 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2022, essentiellement en raison de l'accroissement des produits de négociation autres que d'intérêts, de la hausse des commissions sur crédit et des profits plus élevés tirés des opérations de change autres que de négociation, le tout neutralisé en partie par la baisse précitée des honoraires d'administration de cartes, la diminution des produits tirés des commissions, la baisse des produits tirés des honoraires et le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	244 \$	231 \$	136 \$	663 \$	376 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	38	33	9	97	8
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	174	100	15	315	79
Marchés des capitaux	5	4	(15)	(2)	(26)
Siège social et autres	17	11	11	43	41
	<b>478</b>	<b>379</b>	<b>156</b>	<b>1 116</b>	<b>478</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	179	(108)	64	41	195
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	2	13	1	35	(6)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	81	148	20	286	39
Marchés des capitaux	1	15	6	17	(35)
Siège social et autres	(5)	(9)	(4)	(26)	(50)
	<b>258</b>	<b>59</b>	<b>87</b>	<b>353</b>	<b>143</b>
	<b>736 \$</b>	<b>438 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>1 469 \$</b>	<b>621 \$</b>

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 736 M\$ au trimestre considéré, en hausse de 493 M\$ comparativement à celle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse des dépréciations dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 298 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait principalement d'une détérioration de nos perspectives économiques à l'égard de nos portefeuilles de détail et de notre portefeuille de Groupe Entreprises aux États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse des dépréciations dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 848 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait d'une migration du crédit désavantageuse, d'une détérioration de nos perspectives économiques et de la mise à jour des paramètres. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet surtout de la hausse des dépréciations dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 124 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement, neutralisée en partie par la diminution des honoraires et la baisse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 167 M\$, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent qui tenaient compte d'un ajustement visant à réduire les provisions pour procédures judiciaires, présenté à titre d'élément d'importance, et en raison de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrues de 1 589 M\$, ou 17 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires au premier trimestre de 2023, présentée à titre d'élément d'importance, de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques à la période considérée, le tout contrebalancé en partie par la baisse des honoraires.

## Impôt sur le résultat et taxes

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 102 M\$, ou 21 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 59 M\$, ou 14 %, par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 105 M\$, ou 7 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2022, en raison surtout du dividende pour la relance au Canada (DRC) et de l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition sur la période considérée, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence de la baisse du résultat avant impôt sur le résultat au cours de la période considérée.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire total d'environ 1 772 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2018 à l'égard des années d'imposition précitées en lien avec le refus des déductions de certains dividendes, notamment au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les nouvelles cotisations visent un montant d'impôt supplémentaire d'environ 170 M\$ pour l'année d'imposition 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2023, la CIBC a perdu son appel devant la Cour d'appel fédérale, qu'elle avait interjeté contre une décision de la Cour canadienne de l'impôt refusant la déduction, par la CIBC, d'une perte en capital de change. L'incidence de la décision de la Cour d'appel fédérale s'est reflétée dans nos états financiers consolidés intermédiaires du trimestre précédent, tout comme l'incidence des montants compensés au titre d'autres ajustements. La Cour canadienne de l'impôt et la Cour d'appel fédérale ont entendu une affaire semblable portant sur les questions pertinentes et ont permis la déduction de la perte en capital de change. En août 2023, la CIBC a déposé une demande d'autorisation d'en appeler d'un jugement devant la Cour suprême du Canada. Comme il a été mentionné précédemment, l'exposition potentielle de la CIBC est d'environ 100 M\$ au titre d'autres questions similaires.

Au cours d'exercices précédents, l'ARC a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). Ultérieurement, l'ARC a conclu avec la CIBC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La CIBC travaille conjointement avec l'Internal Revenue Service en vue du règlement de la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Au troisième trimestre de 2023, la *Loi d'exécution du budget de 2023* a permis l'adoption de certaines des mesures proposées dans le budget fédéral canadien de 2023 (budget de 2023). La taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) à l'égard de certains frais liés aux réseaux de cartes de paiement ont été adoptées, sur la base d'une application rétroactive et prospective. Au troisième trimestre de 2023, la CIBC a comptabilisé une charge de 34 M\$, présentée à titre d'élément d'importance, qui reflète l'incidence de l'application de la Loi sur les périodes précédentes. La mesure proposée dans le budget 2023 visant à refuser les déductions au titre des dividendes reçus sur les actions canadiennes détenues par les institutions financières comme bien évalué à la valeur du marché (proposition au titre des dividendes du budget de 2023) n'a pas été incluse dans la *Loi d'exécution du budget de 2023*.

Le 4 août 2023, le ministère des Finances du Canada a publié des propositions législatives visant l'adoption de certaines des mesures annoncées précédemment. Parmi celles-ci, l'application des règles pour la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial de 15 % aux termes du plan reposant sur deux piliers proposé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (Pilier Deux de l'OCDE). Les modifications récemment apportées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, prévoient une exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation des impôts différés découlant du modèle de règles du Pilier Deux de l'OCDE. Les propositions législatives publiées comprenaient également l'instauration d'une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques au Canada. La proposition au titre des dividendes du budget de 2023 n'a pas été incluse dans ces propositions. Les règles pour la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial s'appliqueront pour la CIBC en date du début de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2024, tandis que la taxe sur les rachats d'actions entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le calendrier prévu pour l'adoption des règles précitées demeure incertain. Nous surveillons le statut des règles précitées et déterminerons leur incidence lorsque les propositions législatives seront quasi adoptées.

## Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

	Pour les trois mois clos les		Pour les neuf mois clos les
	31 juill. 2023 par rapport au 31 juill. 2022	31 juill. 2023 par rapport au 30 avr. 2023	31 juill. 2023 par rapport au 31 juill. 2022
En millions de dollars, sauf les montants par action			
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	54 \$	(22) \$	211 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	11	(4)	36
Charges autres que d'intérêts	26	(11)	159
Impôt sur le résultat	4	(2)	19
Résultat net (perte nette)	13	(5)	(3)
Incidence sur le résultat par action <sup>1</sup> :			
De base	0,01 \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Dilué	0,01	(0,01)	(0,01)
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	4,4 %	(1,7) %	5,7 %

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action,  
pour les trois mois clos les

	2023				2022		2021	
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
<b>Produits</b>								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 412 \$	2 280 \$	2 260 \$	2 262 \$	2 321 \$	2 143 \$	2 183 \$	2 128 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 350	1 336	1 351	1 316	1 338	1 303	1 297	1 240
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	666	648	706	653	604	591	609	562
Marchés des capitaux <sup>1</sup>	1 355	1 362	1 481	1 182	1 199	1 316	1 304	1 012
Siège social et autres <sup>1</sup>	67	76	129	(25)	109	23	105	122
<b>Total des produits</b>	<b>5 850 \$</b>	<b>5 702 \$</b>	<b>5 927 \$</b>	<b>5 388 \$</b>	<b>5 571 \$</b>	<b>5 376 \$</b>	<b>5 498 \$</b>	<b>5 064 \$</b>
Produits nets d'intérêts	3 236 \$	3 187 \$	3 205 \$	3 185 \$	3 236 \$	3 088 \$	3 132 \$	2 980 \$
Produits autres que d'intérêts	2 614	2 515	2 722	2 203	2 335	2 288	2 366	2 084
<b>Total des produits</b>	<b>5 850</b>	<b>5 702</b>	<b>5 927</b>	<b>5 388</b>	<b>5 571</b>	<b>5 376</b>	<b>5 498</b>	<b>5 064</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	736	438	295	436	243	303	75	78
Charges autres que d'intérêts	3 307	3 140	4 462	3 483	3 183	3 114	3 023	3 135
Résultat avant impôt sur le résultat	1 807	2 124	1 170	1 469	2 145	1 959	2 400	1 851
Impôt sur le résultat	377	436	738	284	479	436	531	411
<b>Résultat net</b>	<b>1 430 \$</b>	<b>1 688 \$</b>	<b>432 \$</b>	<b>1 185 \$</b>	<b>1 666 \$</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>1 869 \$</b>	<b>1 440 \$</b>
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	11 \$	9 \$	7 \$	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$
Actionnaires	1 420	1 677	423	1 178	1 660	1 518	1 864	1 436
Résultat par action – de base <sup>2</sup>	1,47 \$	1,77 \$	0,39 \$	1,26 \$	1,79 \$	1,63 \$	2,02 \$	1,54 \$
– dilué <sup>2</sup>	1,47	1,76	0,39	1,26	1,78	1,62	2,01	1,54

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

### Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a profité de l'accroissement des prêts et des dépôts au cours des huit derniers trimestres, stimulé par la croissance interne liée aux clients, de la fidélisation de sa base de clients et de la conclusion de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Costco au cours du deuxième trimestre de 2022. Au cours des périodes plus récentes, le contexte de hausse des taux d'intérêt a fait ralentir la croissance des prêts et des dépôts et a amélioré la marge d'intérêts nette, reflet de la progression des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par une compression des marges sur les prêts.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises, contrebalancée par l'incidence des difficultés qu'a connues le marché sur nos activités de gestion des avoirs. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la forte demande des clients qui s'est atténuée au cours des derniers trimestres et par la hausse des taux d'intérêt. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion ainsi que les produits d'honoraires connexes ont été touchés par la volatilité des marchés boursiers et l'incidence des facteurs macroenvironnementaux.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'accroissement des volumes de prêts, des rentrées nettes liées aux biens sous gestion et des produits d'honoraires. Le tout a été neutralisé par l'incidence des difficultés qu'a connues le marché sur nos activités de gestion des avoirs en lien avec la volatilité du marché, ainsi que par le ralentissement récent de la croissance des prêts et du recul des dépôts. Les biens administrés et les biens sous gestion de Gestion des avoirs ont subi les contrecoups de la dépréciation importante du marché en 2022, mais ont récemment affiché une croissance attribuable à l'appréciation du marché.

Marchés des capitaux a présenté une baisse des produits de négociation au quatrième trimestre de 2021 et de 2022. Une hausse des produits de négociation, portée par une conjoncture des marchés robuste et l'intensification des activités des clients, a été observée aux premier et deuxième trimestres de 2022, ainsi qu'au premier trimestre de 2023.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence d'une hausse des coûts de financement depuis le deuxième trimestre de 2022, attribuable à une augmentation des écarts de taux. La hausse des taux d'intérêt depuis le deuxième trimestre de 2022 a fait augmenter les marges de Services bancaires internationaux.

## **Dotation à la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées aux taux d'intérêt et d'inflation plus élevés, aux événements géopolitiques et au ralentissement de la croissance économique. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Le quatrième trimestre de 2021 et le premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques. Le relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu conjugué à la hausse de l'inflation, aux perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et aux préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale s'est répercuté sur notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022 et au troisième trimestre de 2023. Une migration du crédit désavantageuse a pesé sur notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2023. Les perspectives défavorables dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis se sont également traduites par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au deuxième et au troisième trimestres de 2023.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du quatrième trimestre de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 ont été influencés par la diminution des cas d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La diminution du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne, et la diminution des radiations est une conséquence positive de l'augmentation des épargnes des ménages pendant la pandémie. À compter du deuxième trimestre de 2022, nos pertes sur prêts comprennent les radiations découlant d'une meilleure connaissance du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquis. Depuis le troisième trimestre de 2022, les radiations sur les prêts à la consommation ont affiché une tendance à la hausse, ce qui les rapproche graduellement de leur niveau d'avant la pandémie.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a présenté une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante pour l'exercice 2023.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats des premier, deuxième et quatrième trimestres de 2022 et des premier, deuxième et troisième trimestres de 2023 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante. La hausse de la dotation à la provision inscrite au deuxième et au troisième trimestre de 2023 était essentiellement attribuable au secteur de l'immobilier et de la construction.

Pour Marchés des capitaux, les pertes sur prêts douteux sont demeurées faibles.

Pour Siège social et autres, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux est demeurée stable.

## **Charges autres que d'intérêts**

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du quatrième trimestre de 2021, des deuxième et quatrième trimestres de 2022 et du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Une baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, a été inscrite au deuxième trimestre de 2023. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2022 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille immobilier du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial, ces deux éléments étant présentés à titre d'éléments d'importance.

## **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du revenu imposable et des territoires desquels le résultat provient. Les résultats du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une charge d'impôt sur le résultat inscrite afin de comptabiliser le DRC et l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition, présentés à titre d'éléments d'importance.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

### Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performance sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

### Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

### Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

### Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

### Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

### Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

### Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

### Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

### Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Dans le cadre de l'adoption des réformes de Bâle III, une approche révisée pour répartir l'APR reflétant le risque opérationnel entre chacune des unités d'exploitation stratégiques a pris effet le 30 avril 2023. Les nouvelles répartitions sont établies selon les contributions de chaque unité d'exploitation stratégique au total des produits sur trois ans et au total des pertes opérationnelles sur dix ans. Ce changement de méthode a eu une incidence sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis à partir du troisième trimestre de 2023. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

## Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2023							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 412 \$	1 350 \$	666 \$	1 355 \$	67 \$	5 850 \$	499 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	423	40	255	6	12	736	191
Charges autres que d'intérêts	1 303	674	345	673	312	3 307	258
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	686	636	66	676	(257)	1 807	50
Impôt sur le résultat	189	169	(7)	182	(156)	377	(5)
Résultat net (perte nette)	497	467	73	494	(101)	1 430	55
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	497	467	73	494	(111)	1 420	55
<b>Résultat dilué par action (\$)</b>						<b>1,47 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>							
<b>Produits</b>							
Charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023	34 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	34 \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>-</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(13)	-	(3)	(23)	(10)
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>(23)</b>	<b>(10)</b>
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>57</b>	<b>10</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	3	-	-	5	3
Charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023	9	-	-	-	-	9	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>30 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>7 \$</b>
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)</b>						<b>0,05 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>2</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>3</sup>	2 446 \$	1 350 \$	666 \$	1 355 \$	67 \$	5 884 \$	499 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	423	40	255	6	12	736	191
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 296	674	332	673	309	3 284	248
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	727	636	79	676	(254)	1 864	60
Impôt sur le résultat – ajusté	200	169	(4)	182	(156)	391	(2)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	527	467	83	494	(98)	1 473	62
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	527	467	83	494	(108)	1 463	62
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)</b>						<b>1,52 \$</b>	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

3) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement sur une BIE de 66 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (64 M\$ au 30 avril 2023 et 48 M\$ au 31 juillet 2022) et de 192 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (160 M\$ au 31 juillet 2022). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

4) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

5) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, présentée à titre d'élément d'importance au deuxième trimestre de 2022, comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

6) La charge d'impôt sur le résultat comprend une charge de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC), soit 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2023	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 280 \$	1 336 \$	648 \$	1 362 \$	76 \$	5 702 \$	477 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438	183
Charges autres que d'intérêts	1 274	673	354	664	175	3 140	261
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	883	617	46	679	(101)	2 124	33
Impôt sur le résultat	246	165	(9)	182	(148)	436	(7)
Résultat net	637	452	55	497	47	1 688	40
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	11	11	-
Résultat net applicable aux actionnaires	637	452	55	497	36	1 677	40
<b>Résultat dilué par action (\$)</b>						1,76 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6) \$	- \$	(18) \$	- \$	(3) \$	(27) \$	(13) \$
Diminution des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	114	114	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(6)	-	(18)	-	111	87	(13)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	6	-	18	-	(111)	(87)	13
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	1	6	3
Diminution des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(32)	(32)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	-	-	5	-	(31)	(26)	3
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	6 \$	- \$	13 \$	- \$	(80) \$	(61) \$	10 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)</b>						(0,06) \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>2</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>3</sup>	2 280 \$	1 336 \$	648 \$	1 362 \$	76 \$	5 702 \$	477 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	123	46	248	19	2	438	183
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 268	673	336	664	286	3 227	248
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	889	617	64	679	(212)	2 037	46
Impôt sur le résultat – ajusté	246	165	(4)	182	(179)	410	(4)
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	643	452	68	497	(33)	1 627	50
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	11	11	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	643	452	68	497	(44)	1 616	50
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)</b>						1,70 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2022	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 321 \$	1 338 \$	604 \$	1 199 \$	109 \$	5 571 \$	473 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243	28
Charges autres que d'intérêts	1 313	670	334	593	273	3 183	261
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	808	658	235	615	(171)	2 145	184
Impôt sur le résultat	213	174	42	168	(118)	479	32
Résultat net (perte nette)	595	484	193	447	(53)	1 666	152
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	6	6	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	595	484	193	447	(59)	1 660	152
<b>Résultat dilué par action (\$)⁴</b>						<b>1,78 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance¹</b>							
<b>Produits</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition⁵	(6) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	(6)	-	-	-	-	(6)	-
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(17)	-	(3)	(27)	(13)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition⁵	(56)	-	-	-	-	(56)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(63)	-	(17)	-	(3)	(83)	(13)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	57	-	17	-	3	77	13
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	-	4	-	-	7	3
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition⁵	12	-	-	-	-	12	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	15	-	4	-	-	19	3
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	42 \$	- \$	13 \$	- \$	3 \$	58 \$	10 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)⁴</b>						<b>0,07 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés²</b>							
Total des produits – ajusté³	2 315 \$	1 338 \$	604 \$	1 199 \$	109 \$	5 565 \$	473 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	200	10	35	(9)	7	243	28
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 250	670	317	593	270	3 100	248
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	865	658	252	615	(168)	2 222	197
Impôt sur le résultat – ajusté	228	174	46	168	(118)	498	35
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	637	484	206	447	(50)	1 724	162
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	6	6	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	637	484	206	447	(56)	1 718	162
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)⁴</b>						<b>1,85 \$</b>	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	6 952 \$	4 037 \$	2 020 \$	4 198 \$	272 \$	17 479 \$	1 502 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	704	132	601	15	17	1 469	447
Charges autres que d'intérêts	3 867	2 012	1 079	1 987	1 964	10 909	802
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 381	1 893	340	2 196	(1 709)	5 101	253
Impôt sur le résultat	658	505	11	593	(216)	1 551	8
Résultat net (perte nette)	1 723	1 388	329	1 603	(1 493)	3 550	245
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	30	30	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 723	1 388	329	1 603	(1 523)	3 520	245
<b>Résultat dilué par action (\$)</b>						3,63 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>							
<b>Produits</b>							
Charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023	34 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	34 \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	34	-	-	-	-	34	-
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(20)	-	(47)	-	(9)	(76)	(35)
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(1 055)	(1 055)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(20)	-	(47)	-	(1 064)	(1 131)	(35)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	54	-	47	-	1 064	1 165	35
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	4	-	12	-	1	17	9
Charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023	9	-	-	-	-	9	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	293	293	-
Charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022 <sup>6</sup>	-	-	-	-	(545)	(545)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	13	-	12	-	(251)	(226)	9
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	41 \$	- \$	35 \$	- \$	1 315 \$	1 391 \$	26 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)</b>						1,52 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>2</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>3</sup>	6 986 \$	4 037 \$	2 020 \$	4 198 \$	272 \$	17 513 \$	1 502 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	704	132	601	15	17	1 469	447
Charges autres que d'intérêts – ajustées	3 847	2 012	1 032	1 987	900	9 778	767
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	2 435	1 893	387	2 196	(645)	6 266	288
Impôt sur le résultat – ajusté	671	505	23	593	(467)	1 325	17
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 764	1 388	364	1 603	(178)	4 941	271
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	30	30	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 764	1 388	364	1 603	(208)	4 911	271
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)</b>						5,15 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	6 647 \$	3 938 \$	1 804 \$	3 819 \$	237 \$	16 445 \$	1 419 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621	93
Charges autres que d'intérêts	3 662	1 998	972	1 781	907	9 320	764
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 414	1 938	714	2 099	(661)	6 504	562
Impôt sur le résultat	636	512	115	569	(386)	1 446	90
Résultat net (perte nette)	1 778	1 426	599	1 530	(275)	5 058	472
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	16	16	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 778	1 426	599	1 530	(291)	5 042	472
<b>Résultat dilué par action (\$)⁴</b>						<b>5,42 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance¹</b>							
<b>Produits</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs⁵	(10) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(10) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	(10)	-	-	-	-	(10)	-
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs⁵	(94)	-	-	-	-	(94)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	(94)	-	-	-	-	(94)	-
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(11)	-	(51)	-	(9)	(71)	(40)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs⁵	(85)	-	-	-	-	(85)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(96)	-	(51)	-	(54)	(201)	(40)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	180	-	51	-	54	285	40
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	-	13	-	1	17	10
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs⁵	44	-	-	-	-	44	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	47	-	13	-	13	73	10
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	133 \$	- \$	38 \$	- \$	41 \$	212 \$	30 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)⁴</b>						<b>0,24 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés²</b>							
Total des produits – ajusté³	6 637 \$	3 938 \$	1 804 \$	3 819 \$	237 \$	16 435 \$	1 419 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	477	2	118	(61)	(9)	527	93
Charges autres que d'intérêts – ajustées	3 566	1 998	921	1 781	853	9 119	724
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	2 594	1 938	765	2 099	(607)	6 789	602
Impôt sur le résultat – ajusté	683	512	128	569	(373)	1 519	100
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 911	1 426	637	1 530	(234)	5 270	502
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	16	16	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 911	1 426	637	1 530	(250)	5 254	502
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)⁴</b>						<b>5,66 \$</b>	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 juill.	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>497 \$</b>	<b>467 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>494 \$</b>	<b>(101) \$</b>	<b>1 430 \$</b>	<b>55 \$</b>
2023	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	423	40	255	6	12	736	191
	Ajouter : impôt sur le résultat	189	169	(7)	182	(156)	377	(5)
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>1 109</b>	<b>676</b>	<b>321</b>	<b>682</b>	<b>(245)</b>	<b>2 543</b>	<b>241</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>57</b>	<b>10</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>1 150 \$</b>	<b>676 \$</b>	<b>334 \$</b>	<b>682 \$</b>	<b>(242) \$</b>	<b>2 600 \$</b>	<b>251 \$</b>
30 avr.	Résultat net	637 \$	452 \$	55 \$	497 \$	47 \$	1 688 \$	40 \$
2023	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438	183
	Ajouter : impôt sur le résultat	246	165	(9)	182	(148)	436	(7)
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) <sup>1</sup>	1 006	663	294	698	(99)	2 562	216
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	6	-	18	-	(111)	(87)	13
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>1 012 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>312 \$</b>	<b>698 \$</b>	<b>(210) \$</b>	<b>2 475 \$</b>	<b>229 \$</b>
31 juill.	Résultat net (perte nette)	595 \$	484 \$	193 \$	447 \$	(53) \$	1 666 \$	152 \$
2022	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243	28
	Ajouter : impôt sur le résultat	213	174	42	168	(118)	479	32
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) <sup>1</sup>	1 008	668	270	606	(164)	2 388	212
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2, 4</sup>	57	-	17	-	3	77	13
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>1 065 \$</b>	<b>668 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>606 \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>2 465 \$</b>	<b>225 \$</b>
En millions de dollars, pour les neuf mois clos les								
31 juill.	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 723 \$</b>	<b>1 388 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>(1 493) \$</b>	<b>3 550 \$</b>	<b>245 \$</b>
2023	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	704	132	601	15	17	1 469	447
	Ajouter : impôt sur le résultat	658	505	11	593	(216)	1 551	8
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>3 085</b>	<b>2 025</b>	<b>941</b>	<b>2 211</b>	<b>(1 692)</b>	<b>6 570</b>	<b>700</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>54</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>1 064</b>	<b>1 165</b>	<b>35</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>3 139 \$</b>	<b>2 025 \$</b>	<b>988 \$</b>	<b>2 211 \$</b>	<b>(628) \$</b>	<b>7 735 \$</b>	<b>735 \$</b>
31 juill.	Résultat net (perte nette)	1 778 \$	1 426 \$	599 \$	1 530 \$	(275) \$	5 058 \$	472 \$
2022	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621	93
	Ajouter : impôt sur le résultat	636	512	115	569	(386)	1 446	90
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) <sup>1</sup>	2 985	1 940	832	2 038	(670)	7 125	655
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2, 4</sup>	86	-	51	-	54	191	40
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>3 071 \$</b>	<b>1 940 \$</b>	<b>883 \$</b>	<b>2 038 \$</b>	<b>(616) \$</b>	<b>7 316 \$</b>	<b>695 \$</b>

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Compte non tenu de l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ce montant étant inclus au poste Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances.

# Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2022.

## Services bancaires personnels et PME, région du Canada

**Services bancaires personnels et PME, région du Canada**, offre aux particuliers et entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
Produits	2 412 \$	2 280 \$	2 321 \$	6 952 \$	6 647 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	244	231	136	663	376
Prêts productifs	179	(108)	64	41	195
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	423	123	200	704	571
Charges autres que d'intérêts	1 303	1 274	1 313	3 867	3 662
Résultat avant impôt sur le résultat	686	883	808	2 381	2 414
Impôt sur le résultat	189	246	213	658	636
Résultat net	497 \$	637 \$	595 \$	1 723 \$	1 778 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	497 \$	637 \$	595 \$	1 723 \$	1 778 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	1 898 \$	1 732 \$	1 767 \$	5 339 \$	4 937 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	514	548	554	1 613	1 710
	2 412 \$	2 280 \$	2 321 \$	6 952 \$	6 647 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3,4</sup>	2,38 %	2,27 %	2,29 %	2,27 %	2,22 %
Coefficient d'efficacité	54,0 %	55,9 %	56,6 %	55,6 %	55,1 %
Levier d'exploitation	4,7 %	(0,1) %	(4,7) %	(1,0) %	(1,9) %
Rendement des capitaux propres <sup>5</sup>	20,2 %	28,3 %	28,1 %	24,8 %	30,3 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>5</sup>	9 778 \$	9 228 \$	8 387 \$	9 290 \$	7 835 \$
Équivalents temps plein	13 231	13 072	13 576	13 231	13 576

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 497 M\$, en baisse de 98 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par une hausse des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a reculé de 140 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et d'une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie compensées par la progression des produits.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 1 723 M\$, en baisse de 55 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, ce qui découle surtout de l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par une augmentation des produits.

### Produits

Les produits ont progressé de 91 M\$, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 131 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts ont chuté de 40 M\$, ou 7 %, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des honoraires d'administration de cartes, dont une charge liée aux taxes à la consommation attribuable à l'incidence rétroactive du budget fédéral canadien de 2023, présentée à titre d'élément d'importance.

Les produits ont grimpé de 132 M\$, ou 6 %, en comparaison avec ceux du trimestre précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 166 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts ont baissé de 34 M\$, ou 6 %, ce qui est surtout attribuable à la diminution des honoraires d'administration de cartes précitée.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, les produits nets d'intérêts ont augmenté de 402 M\$, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2022, du fait surtout de l'accroissement de la marge d'intérêts nette et de la croissance des volumes, y compris l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco. Les produits autres que d'intérêts ont baissé de 97 M\$, ou 6 %, ce qui est surtout attribuable à la diminution des produits liés aux honoraires précitée, dont les honoraires d'administration de cartes.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 9 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a progressé de 11 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 5 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

### **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 223 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une évolution plus défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée, du fait de l'accroissement des radiations au titre des cartes de crédit et du portefeuille des prêts personnels, ainsi que d'une augmentation de la provision pour pertes sur créances liée à la hausse des comptes en souffrance depuis longtemps.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 300 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration du crédit désavantageuse, comparativement à une reprise de la provision attribuable à une évolution favorable de nos perspectives économiques liée à nos portefeuilles de prêts non garantis au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait d'un accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 133 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué en raison surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques au cours de la période précédente, ainsi que d'une dotation à la provision liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait principalement d'un accroissement des radiations dans les portefeuilles de prêts personnels et de cartes de crédit.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 10 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 29 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la progression des salaires du personnel surtout liée à l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont augmenté de 205 M\$, ou 6 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a baissé de 24 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 57 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout avec la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 22 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2022, malgré la baisse du résultat, ce qui s'explique surtout par les changements apportés à la législation fédérale en matière d'impôt au Canada.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
Produits					
Groupe Entreprises	626 \$	620 \$	604 \$	1 867 \$	1 677 \$
Gestion des avoirs	724	716	734	2 170	2 261
Total des produits	1 350	1 336	1 338	4 037	3 938
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	38	33	9	97	8
Prêts productifs	2	13	1	35	(6)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	40	46	10	132	2
Charges autres que d'intérêts	674	673	670	2 012	1 998
Résultat avant impôt sur le résultat	636	617	658	1 893	1 938
Impôt sur le résultat	169	165	174	505	512
Résultat net	467 \$	452 \$	484 \$	1 388 \$	1 426 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	467 \$	452 \$	484 \$	1 388 \$	1 426 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	443 \$	453 \$	442 \$	1 360 \$	1 220 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	907	883	896	2 677	2 718
	1 350 \$	1 336 \$	1 338 \$	4 037 \$	3 938 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3,4</sup>	3,35 %	3,49 %	3,40 %	3,44 %	3,36 %
Coefficient d'efficacité	49,9 %	50,4 %	50,1 %	49,8 %	50,7 %
Levier d'exploitation	0,3 %	(0,3) %	2,4 %	1,8 %	3,6 %
Rendement des capitaux propres <sup>5</sup>	22,0 %	22,1 %	22,8 %	21,9 %	23,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>5</sup>	8 411 \$	8 379 \$	8 423 \$	8 492 \$	8 165 \$
Équivalents temps plein <sup>6</sup>	5 442	5 312	5 668	5 442	5 668

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

6) Au premier trimestre de 2023, 389 équivalents temps plein liés aux activités du centre d'appels ont fait l'objet d'un transfert au secteur Siège social et autres, sans qu'il y ait d'incidence financière, car les coûts connexes ont été réattribués au secteur Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, après le transfert aux termes de notre processus de répartition entre les unités d'exploitation stratégiques.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 467 M\$, en baisse de 17 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancée en partie par une hausse des produits.

Le résultat net a augmenté de 15 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la hausse des produits.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 1 388 M\$, en baisse de 38 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancés par une augmentation des produits.

### Produits

Les produits ont grimpé de 12 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 22 M\$, ce qui s'explique surtout par la croissance des volumes et la hausse des marges sur les dépôts, neutralisées en partie par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont reculé de 10 M\$, en raison principalement de la baisse des volumes de dépôts et du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients, neutralisés en partie par la progression des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés.

Les produits ont augmenté de 14 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 6 M\$, ce qui s'explique surtout par l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, l'augmentation des honoraires et l'accroissement des volumes, le tout contrebalancé en partie par la diminution des marges sur les prêts et sur les dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 8 M\$, reflet surtout de la progression des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés, compensée en partie par la baisse des volumes de dépôts et le recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrus de 99 M\$, ou 3 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 190 M\$, reflet de la hausse des marges sur les dépôts, de l'accroissement des volumes et de l'augmentation des honoraires, le tout contrebalancé en partie par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 91 M\$, en raison principalement du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients et de la baisse des volumes de dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 5 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la baisse des marges sur les prêts, en partie contrebalancée par la hausse des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 14 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, en lien essentiellement avec la baisse des marges sur les dépôts et sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 8 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

### **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 30 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à celle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse de la dotation à la provision dans les secteurs du commerce de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué, compte tenu d'une dotation à la provision attribuable à une détérioration de nos perspectives économiques au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a légèrement augmenté par rapport à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 130 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée à la période considérée en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une migration de crédit désavantageuse, comparativement à une légère reprise de la provision à la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, portée par la dotation à la provision plus importante dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux et du commerce de détail et de gros.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 4 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, neutralisée en partie par la diminution des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par la baisse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont augmenté de 14 M\$, ou 1 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie neutralisée par la diminution de la rémunération liée au rendement.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a diminué de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 4 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a baissé de 7 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

### Résultats en dollars canadiens<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Produits</b>					
Groupe Entreprises	452 \$	430 \$	388 \$	1 324 \$	1 181 \$
Gestion des avoirs	214	218	216 <sup>2</sup>	696	623 <sup>2</sup>
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>666</b>	<b>648</b>	<b>604</b>	<b>2 020</b>	<b>1 804</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	174	100	15	315	79
Prêts productifs	81	148	20	286	39
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>255</b>	<b>248</b>	<b>35</b>	<b>601</b>	<b>118</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>345</b>	<b>354</b>	<b>334</b>	<b>1 079</b>	<b>972</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>66</b>	<b>46</b>	<b>235</b>	<b>340</b>	<b>714</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>(7)</b>	<b>(9)</b>	<b>42</b>	<b>11</b>	<b>115</b>
<b>Résultat net</b>	<b>73 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>599 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	73 \$	55 \$	193 \$	329 \$	599 \$
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>					
Produits nets d'intérêts	477 \$	460 \$	415 \$	1 413 \$	1 189 \$
Produits autres que d'intérêts	189	188	189	607	615
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>666 \$</b>	<b>648 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>2 020 \$</b>	<b>1 804 \$</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>4</sup></b>	<b>11 386 \$</b>	<b>11 472 \$</b>	<b>10 534 \$</b>	<b>11 439 \$</b>	<b>10 222 \$</b>
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>2 760</b>	<b>2 595</b>	<b>2 395</b>	<b>2 760</b>	<b>2 395</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) aux États-Unis.

3) Comprend des produits de 1 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (1 M\$ au 30 avril 2023 et 1 M\$ au 31 juillet 2022) et de 3 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (6 M\$ au 31 juillet 2022).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Résultats en dollars américains<sup>1</sup>

En millions de dollars américains	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Produits</b>					
Groupe Entreprises	339 \$	317 \$	304 \$	985 \$	929 \$
Gestion des avoirs	160	160	169 <sup>2</sup>	517	490 <sup>2</sup>
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>499</b>	<b>477</b>	<b>473</b>	<b>1 502</b>	<b>1 419</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	130	73	12	234	62
Prêts productifs	61	110	16	213	31
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>191</b>	<b>183</b>	<b>28</b>	<b>447</b>	<b>93</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>258</b>	<b>261</b>	<b>261</b>	<b>802</b>	<b>764</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>50</b>	<b>33</b>	<b>184</b>	<b>253</b>	<b>562</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>(5)</b>	<b>(7)</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>90</b>
<b>Résultat net</b>	<b>55 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>245 \$</b>	<b>472 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	55 \$	40 \$	152 \$	245 \$	472 \$
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>					
Produits nets d'intérêts	358 \$	338 \$	325 \$	1 051 \$	935 \$
Produits autres que d'intérêts	141	139	148	451	484
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>499 \$</b>	<b>477 \$</b>	<b>473 \$</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>1 419 \$</b>
<b>Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>3,46 %</b>	<b>3,41 %</b>	<b>3,36 %</b>	<b>3,47 %</b>	<b>3,40 %</b>
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>51,9 %</b>	<b>54,7 %</b>	<b>55,3 %</b>	<b>53,4 %</b>	<b>53,9 %</b>
<b>Levier d'exploitation</b>	<b>6,7 %</b>	<b>(1,0) %</b>	<b>(9,3) %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>(7,1) %</b>
<b>Rendement des capitaux propres<sup>6</sup></b>	<b>2,6 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>7,8 %</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>6</sup></b>	<b>8 537 \$</b>	<b>8 456 \$</b>	<b>8 247 \$</b>	<b>8 510 \$</b>	<b>8 038 \$</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au PPP aux États-Unis.

3) Comprend des produits de 1 M\$ US liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (néant au 30 avril 2023 et 1 M\$ US au 31 juillet 2022) et de 2 M\$ US pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (5 M\$ au 31 juillet 2022).

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 73 M\$ (55 M\$ US), en baisse de 120 M\$ (97 M\$ US ou 64 %) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie compensée par l'augmentation des produits.

Le résultat net a grimpé de 18 M\$ (15 M\$ US ou 38 %) en regard de celui du trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'augmentation des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 329 M\$ (245 M\$ US), en baisse de 270 M\$ (227 M\$ US ou 48 %) par rapport à celui de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancés par une augmentation des produits.

## Produits

Les produits ont augmenté de 26 M\$ US, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 35 M\$ US, en raison surtout l'augmentation de la marge d'intérêts nette et des volumes de prêts, en partie contrebalancée par le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 9 M\$ US, en raison principalement de la baisse des volumes de dépôts et de la diminution des frais de gestion d'actifs en raison de l'incidence de la dépréciation des marchés sur les soldes moyens des biens sous gestion.

Les produits ont augmenté de 22 M\$ US, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 22 M\$ US, sous l'effet surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, compensées par une diminution des volumes de dépôts.

Les produits de Gestion des avoirs ont été comparables à ceux du trimestre précédent, la hausse des frais de gestion d'actifs en raison de l'incidence de l'appréciation des marchés sur les soldes moyens des biens sous gestion ayant été neutralisée par la baisse de la marge d'intérêts nette.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrus de 83 M\$ US, ou 6 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 56 M\$ US, sous l'effet surtout de l'accroissement des volumes, en partie contrebalancé par le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs se sont accrus de 27 M\$ US, en raison surtout de l'augmentation des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 10 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des volumes de dépôts et le fléchissement des marges sur les prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 5 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des volumes de dépôts et des frais de remboursement des prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 7 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2022, du fait surtout de la hausse des marges sur les dépôts, contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

## Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 163 M\$ US par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté du fait surtout d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a progressé sous l'effet d'une augmentation à la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 8 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé en regard de celle du trimestre précédent, au cours duquel la dotation tenait compte d'une migration du crédit désavantageuse comparativement à une détérioration de nos perspectives économiques au trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une hausse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 354 M\$ US par rapport à celle de la période correspondante de 2022. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue du fait d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis, d'une migration du crédit désavantageuse et de la mise à jour des paramètres. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une hausse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont fléchi de 3 M\$ US, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des honoraires et de la baisse de la rémunération liée au rendement, neutralisées en partie par la hausse des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 3 M\$ US, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrues de 38 M\$ US, ou 5 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la progression des salaires du personnel, contrebalancée en partie par la baisse des honoraires.

## Impôt sur le résultat

Une économie d'impôt sur le résultat de 5 M\$ US a été comptabilisée au trimestre considéré, en regard d'une charge d'impôt sur le résultat de 32 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 37 M\$ US en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

L'économie d'impôt a diminué de 2 M\$ US comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a baissé de 82 M\$ US comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Produits</b>					
Marchés CIBC, réseau mondial	604 \$	669 \$	512 \$	2 059 \$	1 859 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	430	395	432	1 214	1 260
Services financiers directs	321	298	255	925	700
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>1 355</b>	<b>1 362</b>	<b>1 199</b>	<b>4 198</b>	<b>3 819</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	5	4	(15)	(2)	(26)
Prêts productifs	1	15	6	17	(35)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>(9)</b>	<b>15</b>	<b>(61)</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>673</b>	<b>664</b>	<b>593</b>	<b>1 987</b>	<b>1 781</b>
Résultat avant impôt sur le résultat	676	679	615	2 196	2 099
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	182	182	168	593	569
<b>Résultat net</b>	<b>494 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>447 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>1 530 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	494 \$	497 \$	447 \$	1 603 \$	1 530 \$
Coefficient d'efficacité	49,7 %	48,8 %	49,5 %	47,3 %	46,6 %
Levier d'exploitation	(0,3) %	(8,8) %	(7,2) %	(1,6) %	(3,3) %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	24,1 %	22,8 %	19,3 %	24,3 %	23,3 %
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions</b>					
ordinaires répartis <sup>3</sup>	8 143 \$	8 919 \$	9 200 \$	8 813 \$	8 795 \$
Équivalents temps plein	2 500	2 339	2 410	2 500	2 410

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 66 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (64 M\$ au 30 avril 2023 et 48 M\$ au 31 juillet 2022) et de 192 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (160 M\$ au 31 juillet 2022). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 494 M\$, en hausse de 47 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des produits, en partie neutralisé par la hausse des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net a fléchi de 3 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des charges autres que d'intérêts et à la baisse des produits, neutralisées en partie par une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établi à 1 603 M\$, en hausse de 73 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2022, ce qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances à la période considérée, comparativement à une reprise de la provision à la période précédente.

### Produits

Les produits ont grimpé de 156 M\$, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 92 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur actions et à l'accroissement des produits tirés des activités de financement, en partie neutralisés par le recul des produits tirés de la négociation des opérations de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont diminué de 2 M\$, reflet surtout de la diminution des profits issus de nos portefeuilles de placement, en partie contrebalancée par l'accroissement des produits tirés des services financiers aux entreprises et l'intensification des activités de prise ferme de titres de créance et de participation.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 66 M\$, principalement en raison de la hausse des marges sur les dépôts dans Simplicii Financial.

Les produits ont diminué de 7 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont reculé de 65 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur marchandises et des opérations de change, en partie neutralisée par la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont augmenté de 35 M\$, en raison essentiellement de l'accroissement des activités de prise ferme de titres de créance et de participation et de l'augmentation des produits tirés des activités des services consultatifs et des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 23 M\$, principalement en raison de l'augmentation des marges sur les dépôts dans Simplicii Financial.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrus de 379 M\$, ou 10 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 200 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur marchandises et à l'accroissement des produits tirés des activités de financement, en partie neutralisés par le recul des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont diminué de 46 M\$, reflet surtout de la diminution des activités de prise ferme de titres de créance et de participation et de la baisse des profits issus de nos portefeuilles de placement, en partie contrebalancées par l'accroissement des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs se sont accrus de 225 M\$, principalement en raison de la hausse des marges sur les dépôts dans Simplii Financial et de l'intensification des activités d'opérations de change et de paiements, le tout contrebalancé en partie par la baisse du volume de transactions lié au service de placement direct.

### **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 6 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision de 9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au trimestre considéré découle d'une migration du crédit désavantageuse, en grande partie compensée par une amélioration de nos perspectives. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlait d'une migration du crédit désavantageuse, contrebalancée en partie par une amélioration de nos perspectives. Au trimestre considéré, une modeste dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comptabilisée, comparativement à une reprise de la provision liée aux secteurs du pétrole et du gaz au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a diminué de 13 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé en raison d'une évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre considéré, comparativement à une évolution défavorable au trimestre précédent, et d'une migration du crédit moins désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a légèrement augmenté par rapport à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a été de 15 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 61 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée du fait d'une migration du crédit désavantageuse, comparativement à une reprise de la provision liée à une évolution favorable de nos perspectives économiques à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, ce qui s'explique surtout par une reprise de la provision dans les secteurs du pétrole et du gaz au cours de la période précédente.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 80 M\$, ou 13 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 9 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont augmenté de 206 M\$, ou 12 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a augmenté de 14 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en lien principalement avec la hausse du résultat, et a été comparable à celui du trimestre précédent.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a augmenté de 24 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Produits</b>					
Services bancaires internationaux	245 \$	238 \$	189 \$	722 \$	558 \$
Divers	(178)	(162)	(80)	(450)	(321)
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>67</b>	<b>76</b>	<b>109</b>	<b>272</b>	<b>237</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	17	11	11	43	41
Prêts productifs	(5)	(9)	(4)	(26)	(50)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>(9)</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>312</b>	<b>175</b>	<b>273</b>	<b>1 964</b>	<b>907</b>
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>	<b>(257)</b>	<b>(101)</b>	<b>(171)</b>	<b>(1 709)</b>	<b>(661)</b>
<b>Impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>(156)</b>	<b>(148)</b>	<b>(118)</b>	<b>(216)</b>	<b>(386)</b>
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>(101) \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>(1 493) \$</b>	<b>(275) \$</b>
<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
Participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	11 \$	6 \$	30 \$	16 \$
Actionnaires	(111)	36	(59)	(1 523)	(291)
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>24 785</b>	<b>25 355</b>	<b>25 456</b>	<b>24 785</b>	<b>25 456</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 66 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (64 M\$ au 30 avril 2023 et 48 M\$ au 31 juillet 2022) et de 192 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (160 M\$ au 31 juillet 2022).

### Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 101 M\$, comparativement à une perte nette de 53 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des produits, à l'augmentation des charges autres que d'intérêts et à une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 101 M\$ par rapport à un résultat net de 47 M\$ au trimestre précédent, ce qui reflète surtout l'augmentation des charges autres que d'intérêts, la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et le recul des produits. Au trimestre précédent, un ajustement visant à réduire les provisions pour procédures judiciaires, présenté à titre d'élément d'importance, a été comptabilisé.

La perte nette pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 s'est établie à 1 493 M\$, comparativement à une perte nette de 275 M\$ à la période correspondante de 2022, en raison surtout de l'accroissement des charges autres que d'intérêts et d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de la période considérée, en regard d'une reprise à la provision au cours de la période précédente, contrebalancée en partie par la hausse des produits.

### Produits

Les produits ont reculé de 42 M\$, ou 39 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 56 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'accroissement de la marge d'intérêts nette et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 98 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie et du recul des produits liés aux investissements stratégiques.

Les produits ont diminué de 9 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 7 M\$, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette, de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur titres de créance et de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, le tout neutralisé en partie par la baisse des honoraires.

Les produits Divers ont baissé de 16 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits liée aux placements de portefeuille, compensée en partie par la progression des produits de trésorerie.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 se sont accrus de 35 M\$, ou 15 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2022.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 164 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'accroissement de la marge d'intérêts nette et à la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 129 M\$, en raison principalement d'une diminution des produits de trésorerie, d'un ajustement sur une BIE plus important et de la baisse des produits liés aux investissements stratégiques.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 5 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de la hausse de la dotation à la provision dans Services bancaires internationaux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 10 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a reculé en lien surtout avec l'évolution moins favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de la hausse de la dotation à la provision dans Services bancaires internationaux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a été de 17 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 9 M\$ pour la période correspondante de 2022. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a fléchi grâce à l'incidence favorable de la mise à jour des paramètres des modèles au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, reflet de l'amélioration de la conjoncture de l'après-pandémie. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 39 M\$, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une hausse des coûts imputables au siège social et d'une augmentation des dépenses dans Services bancaires internationaux.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 137 M\$, ou 78 %, par rapport à celles du trimestre précédent, compte tenu d'un ajustement visant à réduire les provisions pour procédures judiciaires, présenté à titre d'élément d'importance au trimestre précédent, et d'une augmentation des coûts imputables au siège social au trimestre considéré.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 ont augmenté de 1 057 M\$, ou 117 %, en regard de celles de la période correspondante de 2022, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires au premier trimestre de 2023, présentée à titre d'élément d'importance.

### **Impôt sur le résultat**

L'économie d'impôt a augmenté de 38 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 8 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'économie d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a diminué de 170 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2022, du fait essentiellement du DRC et de l'incidence rétroactive de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition au cours de la période considérée, présentée à titre d'élément d'importance au premier trimestre de 2023, le tout neutralisé en partie par l'incidence de pertes avant impôt sur le résultat plus importantes.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	40 412 \$	63 861 \$
Valeurs mobilières	207 113	175 879
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	87 385	84 539
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	538 216	528 657
Dérivés	30 035	43 035
Autres actifs	39 840	47 626
	<b>943 001 \$</b>	<b>943 597 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	704 505 \$	697 572 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	104 704	97 308
Dérivés	38 513	52 340
Autres passifs	37 433	39 703
Titres secondaires	6 455	6 292
Capitaux propres	51 391	50 382
	<b>943 001 \$</b>	<b>943 597 \$</b>

### Actif

Au 31 juillet 2023, le total de l'actif avait reculé de 0,6 G\$, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, net d'une tranche d'environ 10 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 23,4 G\$, ou 37 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 31,2 G\$, ou 18 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable aux hausses liées à des titres de participation détenus à des fins de transaction et aux portefeuilles de titres de créance de l'unité Trésorerie ainsi qu'aux activités liées à la négociation.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 2,8 G\$, ou 3 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, ont augmenté de 9,6 G\$, ou 2 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements, déduction faite de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et du portefeuille de cartes de crédit.

Les dérivés ont diminué de 13,0 G\$, ou 30 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des autres dérivés sur marchandises et des dérivés de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont reculé de 7,8 G\$, ou 16 %, en raison surtout d'une baisse des biens donnés en garantie sur dérivés et des montants à recevoir des courtiers, compensée en partie par la hausse des métaux précieux et des intérêts courus à recevoir.

### Passif

Au 31 juillet 2023, le total du passif avait reculé de 1,6 G\$, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, net d'une tranche d'environ 10 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont augmenté de 6,9 G\$, ou 1 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et des volumes dans les dépôts de détail, contrebalancé en partie par une diminution des dépôts d'entreprises et de gouvernements. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 7,4 G\$, ou 8 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 13,8 G\$, ou 26 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des autres dérivés sur marchandises et des dérivés de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par la hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres passifs ont reculé de 2,3 G\$, ou 6 %, en raison surtout de la diminution des biens donnés en garantie sur dérivés, des montants à payer aux courtiers, du règlement de sommes à payer au titre des salaires et avantages du personnel et des créanciers et charges à payer, le tout neutralisé en partie par une hausse des intérêts courus à payer.

Les titres secondaires ont augmenté de 0,2 G\$, ou 3 %, en raison de l'émission de titres secondaires au cours du premier et du deuxième trimestres, en partie neutralisée par le remboursement des titres secondaires au deuxième trimestre. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

### Capitaux propres

Au 31 juillet 2023, les capitaux propres avaient augmenté de 1,0 G\$, ou 2 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2022, ce qui s'explique surtout par une hausse nette des résultats non distribués attribuable au fait que le résultat net était en excédent des dividendes et des distributions et par l'émission d'actions ordinaires essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, le tout neutralisé en partie par une diminution nette du cumul des autres éléments du résultat global découlant surtout d'une perte de change nette en lien avec notre investissement net dans des établissements à l'étranger et par une perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie.

## Gestion des fonds propres

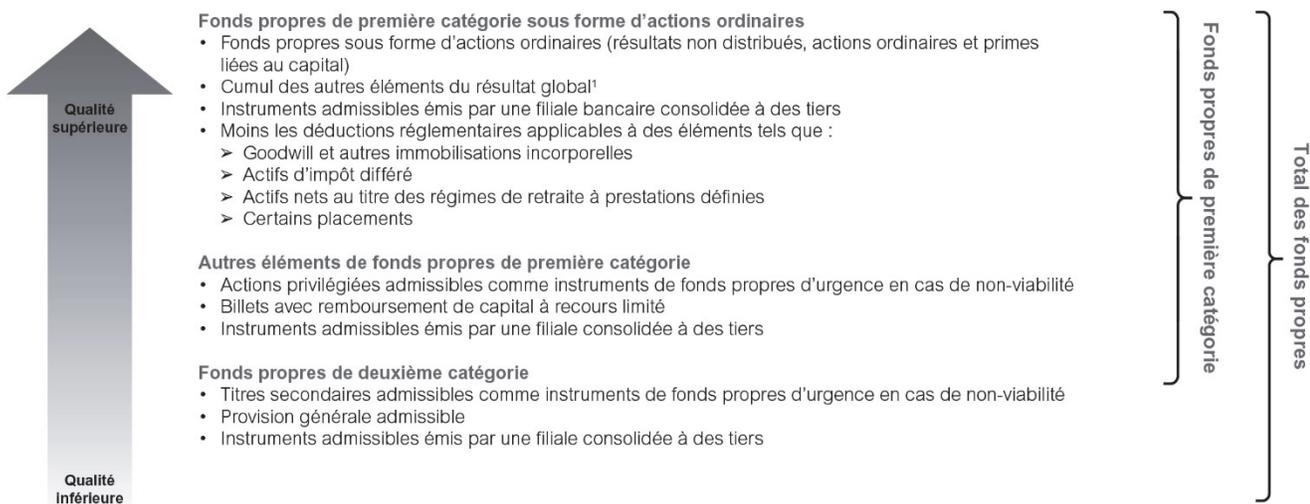
Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 46 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

### Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI, qui était de 2,5 % au 1<sup>er</sup> février 2023, est actuellement établie à 3,0 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 4,0 % de l'APR (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP pour plus de précisions). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé.

En outre, les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Aux termes des lignes directrices du BSIF sur la CTAP, les BISN sont tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours. La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables.

Les ratios cibles actuels des fonds propres réglementaires et de la CTAP sont résumés ci-après. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Nous nous conformons à toutes les exigences actuelles en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Au 31 juillet 2023	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,0 %	11,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	3,0 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	3,0 %	14,5 %
Ratio de levier <sup>3</sup>	3,0 %	s. o.	0,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %
Ratio de CTAP	18,0 %	2,5 %	1,0 %	21,5 %	3,0 %	24,5 %
Ratio de levier CTAP <sup>3</sup>	6,75 %	s. o.	0,5 %	7,25 %	s. o.	7,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2023.

2) Le 20 juin 2023, le BSIF a annoncé une augmentation de la réserve pour stabilité intérieure, la faisant passer de 3,0 % à 3,5 % au 1<sup>er</sup> novembre 2023. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP pour plus de précisions.

3) Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, les BISN sont tenues de détenir une réserve correspondant à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISN, soit 0,5 % pour le ratio de levier et le ratio de levier CTAP.

s. o. Sans objet.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

### Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP<sup>1</sup>

Nos situations de fonds propres et de CTAP dépassent les exigences réglementaires du BSIF. Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	38 731 \$	37 005 \$
Fonds propres de première catégorie	43 673	41 946
Total des fonds propres	50 411	48 263
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	267 544 \$	273 076 \$
Risque de marché	7 839	9 230
Risque opérationnel	42 390	33 328
Total de l'APR	317 773 \$	315 634 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,2 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,7 %	13,3 %
Ratio du total des fonds propres	15,9 %	15,3 %
Expositions du ratio de levier <sup>2</sup>	1 039 329 \$	961 791 \$
Ratio de levier <sup>2</sup>	4,2 %	4,4 %
CTAP disponible	96 037 \$	95 136 \$
Ratio de CTAP	30,2 %	30,1 %
Ratio de levier CTAP <sup>2</sup>	9,2 %	9,9 %

1) Les résultats pour 2022 comprenaient l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, annoncées par le BSIF le 27 mars 2020, qui avaient permis d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions. Les mesures transitoires ne sont plus applicables depuis le premier trimestre de 2023. Au 31 juillet 2023, les résultats reflétaient l'incidence de la mise en œuvre des réformes de Bâle III qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> février 2023 (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et CTAP pour plus de précisions).

2) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, ne s'applique plus depuis le deuxième trimestre de 2023.

### Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 juillet 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, porté par l'incidence d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par la hausse de l'APR.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était surtout le fait du capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes et les distributions), de la hausse du nombre d'actions ordinaires essentiellement liée au régime d'investissement à l'intention des actionnaires et de l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La hausse de l'APR s'explique par une augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel, neutralisée en partie par une diminution de l'APR reflétant le risque de crédit et le risque de marché. L'augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel découle surtout du traitement des provisions pour procédures judiciaires aux termes du cadre révisé pour le risque opérationnel, en conformité avec les réformes de Bâle III et mis en place au deuxième trimestre de 2023. Une diminution nette de l'APR reflétant le risque de crédit liée à la mise en œuvre des réformes de Bâle III, l'incidence favorable d'une opération de transfert de risque et l'incidence nette de la conversion des monnaies étrangères ont été contrebalancées en partie par un accroissement de la taille des actifs. La baisse de l'APR reflétant le risque de marché est en grande partie attribuable à une diminution des niveaux de risque et à la mise à jour des modèles.

### *Ratio des fonds propres de première catégorie*

Au 31 juillet 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

### *Ratio du total des fonds propres*

Au 31 juillet 2023, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, fait surtout attribuable aux facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à une augmentation nette des débetures subordonnées admissibles comme FPUNV et des provisions admissibles incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

### *Ratio de levier*

Au 31 juillet 2023, le ratio de levier avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie ayant été plus que compensée par l'incidence de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. La hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier a été principalement attribuable à la fin de l'exclusion temporaire des réserves auprès d'une banque centrale de la mesure des expositions au bilan.

### *Ratio de CTAP et ratio de levier CTAP*

Au 31 juillet 2023, le ratio de CTAP avait augmenté de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, en raison de l'incidence de l'augmentation de la CTAP, contrebalancée par la hausse de l'APR. L'augmentation de la CTAP découle essentiellement des émissions de passifs admissibles aux fins de la recapitalisation interne.

Au 31 juillet 2023, le ratio de levier CTAP avait diminué de 0,7 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, ce qui découle essentiellement des facteurs mentionnés précédemment qui ont une incidence sur les expositions aux fins du ratio de levier, en partie contrebalancés par une hausse de la CTAP.

## **Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP**

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 39 de notre Rapport annuel 2022). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2022.

### *Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées*

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit;
- cadre révisé pour le risque opérationnel fondé sur les produits et les pertes opérationnelles historiques;
- cadres révisés pour le risque de marché et les REC;
- mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs;
- mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023;
- modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN;
- améliorations à la ligne directrice Normes de liquidité, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs.

Ces changements ont été mis en œuvre au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux cadres pour le risque de marché et les REC qui seront mises en œuvre au premier trimestre de 2024. En outre, les révisions connexes aux exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier ont pris effet au deuxième trimestre de 2023 et les nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier seront mises en œuvre au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN. L'incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires des réformes de Bâle III a été décrite précédemment dans la section Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document Revisions to market risk disclosure requirements, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF exige que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

### *Réserve pour stabilité intérieure*

Le 8 décembre 2022, le BSIF a augmenté la limite supérieure de la fourchette de la RSI, la faisant passer de 2,5 % à 4,0 % du total de l'APR, en réponse à la conjoncture et au degré élevé d'incertitude économique. Au 31 juillet 2023, la RSI a été augmentée, passant de 2,5 % à 3,0 % à partir du 1<sup>er</sup> février 2023. Le 20 juin 2023, le BSIF a également annoncé une augmentation de la réserve pour stabilité intérieure, la faisant passer de 3,0 % à 3,5 % au 1<sup>er</sup> novembre 2023. Par conséquent, les ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres augmenteront pour s'établir respectivement à 11,5 %, 13,0 % et 15,0 % au 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

## **Fractionnement d'actions**

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel serait effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

## **Initiatives liées aux fonds propres**

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2023 :

### *Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires*

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

### *Régime d'achat d'actions par les employés*

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 805 620 actions ordinaires pour une contrepartie de 46 M\$ pour le trimestre considéré et 2 254 186 actions ordinaires pour une contrepartie de 132 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023.

### *Régime d'investissement à l'intention des actionnaires*

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 5 197 202 actions ordinaires pour une contrepartie de 294 M\$ pour le trimestre considéré et 15 281 015 actions ordinaires pour une contrepartie de 862 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023.

### *Dividendes*

Le 24 mai 2023, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui passera de 0,85 \$ par action à 0,87 \$ par action pour le trimestre qui prendra fin le 31 juillet 2023.

### *Titres secondaires*

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débentures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 4 avril 2023, nous avons racheté des débentures à 3,45 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ échéant le 4 avril 2028. Le prix de rachat des débentures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 20 avril 2023, nous avons émis des débentures à 5,35 % d'un montant en capital de 750 M\$ échéant le 20 avril 2033. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,35 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 avril 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,23 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 avril 2033. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

### *Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV)*

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023.

Se reporter à la section Instruments convertibles ci-après et à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

## Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2023	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (FPUNV) <sup>3</sup>	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV) <sup>3</sup>	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV) <sup>3</sup>	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 47 (FPUNV) <sup>3</sup>	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV) <sup>3</sup>	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV) <sup>3</sup>	10 000 000	250	2,50	100 000 000
Série 56 (FPUNV)	600 000	600	2,50	240 000 000
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité<sup>2, 4</sup></b>				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800	2,50	320 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 5</sup></b>				
Débtures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débtures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débture à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débture à 5,35 % échéant le 20 avril 2033 (FPUNV)	s. o.	750	2,50	450 000 000
<b>Total</b>		<b>11 175 \$</b>		<b>5 720 000 000</b>

- 1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action (1 000 \$ l'action dans le cas des actions de série 56), plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.
- 2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.
- 3) Le prix minimal de conversion par action ordinaire des instruments de FPUNV en circulation de la CIBC, y compris les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les débtures subordonnées admissibles comme FPUNV et les billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV, a fait l'objet d'un rajustement, passant de 5,00 \$ à 2,50 \$ pour tenir compte du fractionnement d'actions conformément aux modalités qui régissent les instruments de FPUNV.
- 4) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53, de série 54 et de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
- 5) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débtures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).
- s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 86 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2023. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 juillet 2023, 54,4 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) pour plus de précisions.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. Au cours du deuxième trimestre, nous avons conclu une nouvelle entente avec une entité structurée afin de transférer une partie du risque de crédit découlant de certains prêts aux grandes entreprises aux tiers porteurs d'effets de l'entité structurée. Nous ne consolidons pas l'entité structurée étant donné que notre exposition résiduelle aux rendements variables est nettement moins importante que celle des porteurs d'effets de l'entité structurée. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 45 et 46 de notre Rapport annuel 2022 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 47 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé des activités de gestion de la gouvernance, du risque et de contrôle au nom de la direction de l'unité d'exploitation. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de contrôle sont responsables de types de risque précis à l'échelle de l'entreprise et font également partie de la première ligne de défense. Ils fournissent une expertise à la direction et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle pour les aspects relevant de leur expertise (par exemple la sécurité de l'information). En plus de collaborer avec la direction pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex. des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante de notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 55 à 58 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la pandémie
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2022, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

### **Inflation, taux d'intérêt et croissance économique**

L'inflation élevée a continué d'inciter les principales banques centrales à resserrer leurs politiques monétaires au troisième trimestre de 2023, posant ainsi un risque pour la croissance économique future. La hausse rapide des taux d'intérêt exerce une pression sur le risque de crédit à l'échelle mondiale. Les faillites de banques régionales aux États-Unis font pression sur les conditions de liquidité et de financement dans le secteur des services financiers et ont entraîné un resserrement du crédit des petites et moyennes entreprises aux États-Unis. Le secteur de l'immobilier de bureaux, tout particulièrement aux États-Unis, doit composer avec les enjeux liés aux ententes de travail hybrides mises en place après la pandémie de COVID-19 et aux taux d'intérêt élevés, ce qui se répercute défavorablement sur les évaluations des immeubles de bureaux. Se reporter à la section Risque de crédit – Exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis pour plus de précisions sur notre exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis. L'incidence de la flambée des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires au Canada est abordée dans la section Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien ci-après ainsi que dans la section Risque de crédit – Prêts personnels garantis par des biens immobiliers. Nous surveillons étroitement le contexte macroéconomique et évaluons ses possibles répercussions négatives pour nos clients, contreparties et activités. D'autres précisions sur le contexte macroéconomique se trouvent dans la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques.

### **Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien**

En 2012, le BSIF a instauré la ligne directrice B-20, dont il a ensuite publié une version révisée qui est entrée en vigueur en janvier 2018, dans laquelle il énonçait des attentes en matière de souscription rigoureuse des prêts hypothécaires à l'intention des prêteurs fédéraux. La version révisée a eu l'effet escompté, les ratios dette-revenu ayant diminué en 2018 et en 2019. Par la suite de l'incidence initiale de la pandémie de COVID-19, le marché du logement a fortement rebondi en 2021 et en 2022, la flambée rapide des prix augmentant ainsi le risque que les nouveaux emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs prêts en raison de la hausse de la dette hypothécaire. Au cours des derniers trimestres, la flambée des taux d'intérêt a engendré une certaine correction des prix des logements et a exercé une pression sur le remboursement de la dette. Compte tenu de la progression rapide du niveau des prix des logements et de la réémergence de préoccupations relatives à l'endettement des ménages en 2021-2022, le BSIF a pris des mesures proactives pour évaluer les pratiques des prêteurs dans la conjoncture du marché. En juin 2021, nous avons commencé à déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés et assurés en fonction du taux le plus élevé entre le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, ou 5,25 %, et en juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis pour clarifier le traitement à appliquer aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20. La consultation publique du BSIF sur la ligne directrice B-20 relativement aux mesures complémentaires proposées aux fins du remboursement de la dette afin de contrôler le niveau d'endettement élevé des consommateurs (soit les restrictions du ratio prêt-revenu et du ratio dette-revenu) a pris fin en avril 2023. Le 11 juillet 2023, le BSIF a proposé des changements aux lignes directrices Normes de fonds propres (NFP) et Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH) qui entraîneraient, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, une hausse de l'APR pour les prêts hypothécaires en amortissement négatif dont le RPV est supérieur à 65 %. Nous sommes préparés pour la mise en œuvre des changements proposés si ceux-ci sont parachevés sans que des modifications importantes y soient apportées. La CIBC continue de surveiller l'effet des facteurs macroéconomiques sur ses clients, au moyen de simulations de crise et d'analyses de scénarios et de sensibilité. De plus, la CIBC surveille étroitement, dans le contexte actuel de taux d'intérêt élevés, les signes de tensions financières chez les clients qui ont récemment renouvelé leur prêt hypothécaire, ou qui le renouvelleront bientôt. Se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers pour en savoir plus sur la ligne directrice Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, publiée par le BSIF en juin 2022.

### **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires en général. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- la guerre en Ukraine;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine, ainsi que les répercussions sur les chaînes d'approvisionnement pouvant en découler;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

### **Risque lié aux changements climatiques**

Les risques physiques liés aux changements climatiques, de même que la réglementation visant à en atténuer l'incidence négative, auront des répercussions mesurables sur les collectivités et sur l'économie. Les risques physiques liés aux changements climatiques résultant d'événements météorologiques violents et de problèmes systémiques tels que l'élévation du niveau de la mer peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la CIBC, en perturbant ses activités ou en causant des dommages aux infrastructures essentielles. Les risques liés à la transition, qui résultent du passage de la société à un avenir à faibles émissions de carbone, peuvent avoir une incidence sur la santé financière de nos clients étant donné que les changements en matière de politiques et de technologies visant à limiter le réchauffement climatique pourraient donner lieu à une hausse de leurs coûts d'exploitation et à une baisse de leur rentabilité, ce qui pourrait se traduire par des pertes sur créances plus élevées pour la banque. Nous sommes également exposés à des risques de réputation qui découlent de l'évolution des attentes des parties intéressées à l'égard des mesures, ou de l'absence de

mesures, prises en réponse au risque lié aux changements climatiques. À l'appui de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, nous nous engageons à bien comprendre l'incidence des changements climatiques sur les activités de notre entreprise et à les gérer de façon responsable. Pour appuyer cet engagement, nous avons annoncé notre objectif d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre associée à nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, y compris nos objectifs provisoires de réduction de l'intensité en carbone de nos émissions financées dans les secteurs pétrolier et gazier et de la production d'énergie d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyerons sur notre leadership en matière d'environnement et augmenterons notre capacité à continuer de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires dans un contexte où les risques et les possibilités liés aux changements climatiques sont en pleine évolution.

La pratique d'établir des objectifs de zéro émission nette pour un ensemble d'activités de financement complexes est une nouvelle pratique, et notre méthode s'appuie sur des normes internationales et les pratiques sectorielles exemplaires actuelles. Maintenant que nous avons établi nos premiers objectifs, nous travaillons à accélérer la réalisation de nos ambitions au chapitre des changements climatiques en faisant de nos objectifs de zéro émission nette une partie intégrante de nos pratiques commerciales et de nos activités de financement.

Il y a une demande croissante quant à la présentation d'information sur le recensement et l'atténuation du risque lié aux changements climatiques. Nous appuyons les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) visant la présentation d'informations en lien avec les changements climatiques comparables et uniformes à l'échelle mondiale. En outre, en mars 2023, nous avons publié notre troisième rapport distinct qui présente des renseignements sur les efforts mis en œuvre par la CIBC pour harmoniser ses informations à fournir en lien avec les changements climatiques avec le cadre de divulgation établi par le GIFCC.

Au cours de la dernière année, un certain nombre d'organismes de réglementation et de normalisation ont annoncé leur intention de préparer des cadres de divulgation en matière de risques liés aux changements climatiques. Parmi les plus importantes, l'IFRS Foundation a établi le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board ou ISSB) afin d'élaborer des normes internationales d'information sur la durabilité pour les marchés financiers et d'augmenter la connectivité avec les normes comptables. En juin 2023, l'ISSB a publié ses premières normes, soit IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1) et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2). Les deux normes ont pour but de permettre aux sociétés de présenter aux investisseurs les possibilités et les risques liés à la durabilité à court, moyen et long terme. L'IFRS S1 traite des obligations relatives au contenu et à la présentation des informations à fournir sur la durabilité de manière plus générale, alors que l'IFRS S2 porte expressément sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Selon les dispositions transitoires énoncées dans les normes, celles-ci s'appliqueront à la CIBC pour la période de présentation de l'information annuelle de l'exercice se terminant le 31 octobre 2025 si elles entrent en vigueur au Canada. En outre, les organismes de réglementation comme la SEC, le BSIF et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié leurs projets d'obligations d'information respectifs en lien avec les changements climatiques, notamment en vue d'établir des lignes directrices et des attentes concernant les pratiques et mesures de gestion du risque lié aux changements climatiques afin d'apprécier ce risque. En mars 2023, le BSIF a publié la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*. La ligne directrice s'appliquera initialement à la CIBC pour la période de présentation de l'information annuelle de l'exercice se terminant le 31 octobre 2025, et les informations pertinentes devront être rendues publiques dans les 180 jours suivant la fin de l'exercice. Selon les attentes fondées sur des principes du BSIF énoncées dans la ligne directrice, les entreprises doivent comprendre et atténuer les répercussions des risques climatiques sur leur modèle et leur stratégie d'affaires, disposer de pratiques de gouvernance et de gestion des risques pour gérer les risques climatiques et demeurer résilientes sur le plan financier ainsi que sur le plan opérationnel pour faire face à des scénarios de risques climatiques graves.

Les divergences possibles entre les organismes de réglementation sur les attentes à l'égard des informations à fournir, combinées au rythme de l'évolution du paysage réglementaire, constituent des risques opérationnels pour nous. Nous restons attentifs à ces développements et modifions continuellement notre approche pour appuyer les exigences réglementaires à venir.

Se reporter à la section Risque environnemental et social de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

## Prix des marchandises

Après avoir été en baisse depuis plusieurs mois, les prix des marchandises ont commencé à montrer des signes de vigueur au cours du troisième trimestre de 2023. Les prix du pétrole brut ont augmenté en juillet, atteignant des sommets qui n'avaient pas été observés depuis la mi-avril en raison du resserrement de l'offre et de l'amélioration du contexte macroéconomique. Bien qu'ils soient demeurés largement en deçà des sommets atteints l'an dernier, les prix du gaz naturel ont affiché une légère progression, attribuable au temps chaud et aux stocks constitués inférieurs aux prévisions. La guerre en Ukraine continue d'avoir une incidence sur les prix des marchandises, et les prix des céréales ont affiché une volatilité élevée après que la Russie a décidé de se retirer de l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes. La CIBC continue également de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme alors que les tensions géopolitiques et une volonté d'indépendance sur le plan énergétique s'opposent aux objectifs de décarbonisation dans l'évolution des politiques énergétiques et des échanges commerciaux.

## Sanctions et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les autres crimes connexes constituent une menace pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général. À la lumière de cette menace, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter contre ces activités illégales. Nous nous engageons à nous conformer à toutes les exigences réglementaires en matière de sanctions et de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et le financement des activités terroristes (LFAT) dans les territoires où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Au Canada, des modifications apportées aux règlements pris en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* continuent d'être publiées (dont certaines dispositions entreront en vigueur d'ici 2024) afin de renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Conformément à ces modifications, nous avons mis en place des procédures, des processus et des contrôles liés au processus de diligence raisonnable à l'égard des clients, à la tenue des dossiers et à la présentation de rapports, ainsi que des formations annuelles obligatoires en matière de sanctions et de LBA/LFAT pour tous les employés afin de veiller au respect des obligations réglementaires pertinentes dans chaque pays où nous exerçons nos activités. Depuis mars 2022, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) modifient et intensifient sans cesse les sanctions économiques imposées à la Russie en raison de la guerre qu'elle mène en Ukraine, et la situation continue d'évoluer. Bien que l'exposition globale de la CIBC à cette situation soit limitée, nous continuons de surveiller et d'améliorer les contrôles, au besoin, pour répondre à cette situation en évolution.

### **Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts**

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence européens, ont fait l'objet d'une réforme et ont été remplacés par des taux de référence alternatifs (taux alternatifs) qui répondent aux critères définis par les organismes de réglementation. En plus de ces taux, le taux LIBOR en dollars américains a été abandonné en date du 30 juin 2023. En décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire (TARCOM) pour le marché canadien a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié après juin 2024 et suggéré l'utilisation du CORRA comme taux de référence de remplacement. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR a annoncé l'abandon de ce taux, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur le TARCOM. En outre, le 11 janvier 2023, le Groupe de travail sur le TARCOM a annoncé la création d'un taux CORRA à terme. Se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour plus de précisions.

### **Réforme fiscale**

Le 4 août 2023, le ministère des Finances du Canada a publié des propositions législatives pour la mise en œuvre du plan à deux piliers de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Se reporter à la section Revue des résultats financiers – Impôt sur le résultat et taxes pour plus de précisions.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 juillet 2023 :

Banque CIBC						
					Siège social et autres	
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux		
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Courtage de plein exercice</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> <li>Services bancaires personnels et PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services financiers aux entreprises</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services de Banque d'investissement</li> <li>Services financiers directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 24)</li> </ul>	
Bilan <sup>1</sup>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	
	Actif moyen 320 832	Actif moyen 91 995	Actif moyen 60 637	Actif moyen 283 129	Actif moyen 187 047	
	Dépôts moyens 218 290	Dépôts moyens 96 222	Dépôts moyens 44 046	Dépôts moyens 117 179	Dépôts moyens 236 630	
APR <sup>2</sup>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	
	Risque de crédit 66 551	Risque de crédit 60 919	Risque de crédit <sup>3</sup> 60 007	Risque de crédit <sup>4</sup> 59 773	Risque de crédit <sup>5</sup> 20 294	
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 24	Risque de marché 7 461	Risque de marché 354	
	Risque opérationnel 16 098	Risque opérationnel 6 778	Risque opérationnel 2 542	Risque opérationnel 5 931	Risque opérationnel 11 041	
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>6</sup>	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
	Proportion du total de la CIBC 21	Proportion du total de la CIBC 18	Proportion du total de la CIBC 25	Proportion du total de la CIBC 18	Proportion du total de la CIBC 18	
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	
	Risque de crédit 76	Risque de crédit 80	Risque de crédit 60	Risque de crédit 82	Risque de crédit 51	
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 9	Risque de marché 1	
	Risque opérationnel 18	Risque opérationnel 9	Risque opérationnel 2	Risque opérationnel 8	Risque opérationnel 17	
	Autres risques <sup>7</sup> 6	Autres risques <sup>7</sup> 11	Autres risques <sup>7</sup> 38	Autres risques <sup>7</sup> 1	Autres risques <sup>7</sup> 31	
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.					

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Dans le cadre de l'adoption des réformes de Bâle III, une approche révisée pour répartir l'APR reflétant le risque opérationnel entre chacune des unités d'exploitation stratégiques a pris effet le 30 avril 2023. Les nouvelles répartitions sont établies selon les contributions de chaque unité d'exploitation stratégique au total des produits sur trois ans et au total des pertes opérationnelles sur dix ans. Ce changement de méthode a eu une incidence sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis à compter du troisième trimestre de 2023.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 11 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 14 116 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 403 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

6) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

7) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

Le tableau ci-après présente nos expositions au risque de crédit par portefeuille, selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants des expositions brutes au risque de crédit présentées dans le tableau ci-dessous représentent notre estimation de l'exposition en cas de défaut (ECD) compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés et des REC, mais compte non tenu de la provision pour pertes sur créances et de l'atténuation du risque de crédit. Les montants bruts des expositions au risque de crédit liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont réduits du montant des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres, ce qui reflète l'ECD de ces garanties.

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023			31 oct. 2022		
	Approche NI <sup>1</sup>	Approche standard	Total	Approche NI avancée	Approche standard	Total
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>						
Engagements utilisés <sup>2</sup>	301 758 \$	75 546 \$	377 304 \$	314 712 \$	76 152 \$	390 864 \$
Engagements non utilisés	57 441	9 205	66 646	74 327	10 160	84 487
Transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>3</sup>	322 060	-	322 060	256 063	-	256 063
Divers – hors bilan <sup>3</sup>	15 033	839	15 872	91 350	831	92 181
Dérivés de gré à gré	16 915	156	17 071	21 856	110	21 966
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	713 207	85 746	798 953	758 308	87 253	845 561
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>3</sup>	309 098	-	309 098	237 484	-	237 484
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	404 109	85 746	489 855	520 824	87 253	608 077
<b>Portefeuille de détail</b>						
Engagements utilisés	319 695	10 479	330 174	317 071	10 590	327 661
Engagements non utilisés	102 239	3 697	105 936	99 817	28	99 845
Divers – hors bilan	427	131	558	420	121	541
ECD du portefeuille de détail, montant brut	422 361	14 307	436 668	417 308	10 739	428 047
Expositions de titrisation	23 070	13 004	36 074	15 333	3 257	18 590
ECD, montant brut <sup>4</sup>	1 158 638 \$	113 057 \$	1 271 695 \$	1 190 949 \$	101 249 \$	1 292 198 \$
ECD, montant net <sup>4</sup>	849 540 \$	113 057 \$	962 597 \$	953 465 \$	101 249 \$	1 054 714 \$

- 1) À compter du deuxième trimestre de 2023, la colonne Approche NI comprend les montants selon l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) ainsi que ceux selon l'approche fondée sur les notations internes fondation (approche NI fondation).
- 2) Au premier trimestre de 2023, nous avons procédé à un changement de méthode pour certaines expositions auparavant assujetties à l'approche NI avancée qui sont maintenant assujetties à l'approche standard visant les expositions de titrisation.
- 3) Au deuxième trimestre de 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III, certaines expositions aux termes desquelles nous agissons à titre de garant ont été reclassées prospectivement du poste Divers – hors bilan au poste Transactions assimilées à des mises en pension de titres et comprennent désormais les garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 4) Excluent les expositions découlant de dérivés et de transactions assimilées à des mises en pension de titres qui sont réglés par l'entremise de contreparties centrales admissibles (CCA), ainsi que les expositions au risque de crédit découlant d'autres actifs qui sont soumises au cadre de gestion du risque de crédit, notamment les autres actifs figurant au bilan qui ont une pondération en fonction du risque de 100 %, les participations significatives dans les fonds propres d'institutions autres que financières qui ont une pondération en fonction du risque de 1250 %, le risque de non-règlement et les montants inférieurs aux seuils de déduction qui ont une pondération en fonction du risque de 250 %. À compter du deuxième trimestre de 2023, les expositions aux titres détenus à des fins autres que de négociation sont également exclues et sont assujetties à un ensemble de pondérations en fonction du risque qui s'applique selon la nature du titre. Avant le deuxième trimestre de 2023, les titres détenus à des fins autres que de négociation avaient une pondération en fonction du risque de 100 %.

### Techniques d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

## Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garantis par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2023	Prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>				Marges de crédit hypothécaires <sup>2</sup>		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>3</sup>	20,0 \$	13 %	128,2 \$	87 %	10,8 \$	100 %	20,0 \$	13 %	139,0 \$	87 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>4</sup>	6,6	13	45,3	87	3,9	100	6,6	12	49,2	88
Alberta	11,2	42	15,3	58	1,9	100	11,2	39	17,2	61
Québec	4,9	22	16,9	78	1,2	100	4,9	21	18,1	79
Provinces des Prairies / du Centre	2,9	40	4,4	60	0,6	100	2,9	37	5,0	63
Provinces de l'Atlantique	3,0	33	6,1	67	0,7	100	3,0	31	6,8	69
Portefeuille canadien <sup>5,6</sup>	48,6	18	216,2	82	19,1	100	48,6	17	235,3	83
Portefeuille américain <sup>5</sup>	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Autre portefeuille international <sup>5</sup>	-	-	2,6	100	-	-	-	-	2,6	100
<b>Total des portefeuilles</b>	<b>48,6 \$</b>	<b>18 %</b>	<b>221,2 \$</b>	<b>82 %</b>	<b>19,1 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>48,6 \$</b>	<b>17 %</b>	<b>240,3 \$</b>	<b>83 %</b>
31 octobre 2022	52,6 \$	20 %	214,2 \$	80 %	19,4 \$	100 %	52,6 \$	18 %	233,6 \$	82 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022.

3) Comprend un montant de 9,0 G\$ (9,9 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 79,3 G\$ (77,0 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (6,3 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 2,9 G\$ (3,2 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 30,8 G\$ (30,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 59 % (61 % au 31 octobre 2022) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les rapports prêt-valeur<sup>1</sup> (RPV) moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre le 31 juillet 2023.

	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2023		30 avr. 2023		31 juill. 2022		31 juill. 2023		31 juill. 2022	
	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires								
Ontario <sup>2</sup>	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	64 %	65 %	65 %	65 %	65 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	62	63	62	61	62	63	62	62	62	64
Alberta	71	72	72	72	72	72	72	72	72	73
Québec	69	70	68	69	69	71	69	70	69	71
Provinces des Prairies / du Centre	71	71	71	71	71	73	71	71	71	73
Provinces de l'Atlantique	68	69	69	69	69	70	69	69	70	71
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	66 %	66 %	66 %	65 %	65 %	65 %	66 %	66 %	65 %	66 %
Portefeuille américain <sup>4</sup>	60 %	négl.	68 %	négl.	66 %	négl.	63 %	négl.	64 %	négl.
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	73 %	négl.	71 %	négl.	72 %	négl.	72 %	négl.	73 %	négl.

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 65 % (64 % au 30 avril 2023 et 64 % au 31 juillet 2022) et à 65 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2023 (65 % au 31 juillet 2022).

3) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (60 % au 30 avril 2023 et 61 % au 31 juillet 2022) et à 61 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2023 (62 % au 31 juillet 2022).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les RPV moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2023 <sup>1,2</sup>	54 %	51 %
31 octobre 2022 <sup>1,2</sup>	50 %	48 %

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 juillet 2023 et le 31 octobre 2022 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 30 juin 2023 et au 30 septembre 2022. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 50 % (48 % au 31 octobre 2022). Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 45 % (44 % au 31 octobre 2022).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original. Le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

#### En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
<b>Portefeuille canadien</b>								
31 juillet 2023	- %	1 %	1 %	11 %	51 %	36 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	1 %	10 %	54 %	34 %	- %	- %
<b>Portefeuille américain</b>								
31 juillet 2023	- %	1 %	- %	2 %	10 %	87 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	- %	2 %	9 %	88 %	- %	- %
<b>Autre portefeuille international</b>								
31 juillet 2023	7 %	12 %	20 %	23 %	21 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

#### En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans <sup>1</sup>
<b>Portefeuille canadien</b>								
31 juillet 2023	1 %	3 %	5 %	13 %	31 %	20 %	2 %	25 %
31 octobre 2022	1 %	3 %	5 %	13 %	31 %	17 %	4 %	26 %
<b>Portefeuille américain</b>								
31 juillet 2023	1 %	2 %	7 %	8 %	10 %	72 %	- %	- %
31 octobre 2022	1 %	2 %	6 %	9 %	10 %	72 %	- %	- %
<b>Autre portefeuille international</b>								
31 juillet 2023	7 %	12 %	20 %	23 %	21 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 65,6 G\$ (67,5 G\$ au 31 octobre 2022), dont une tranche de 49,8 G\$ (38,5 G\$ au 31 octobre 2022) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période pendant laquelle le prêt hypothécaire a été octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement est entraîné par la hausse du taux préférentiel qui a commencé tôt en 2022 et qui touche les clients ayant un prêt hypothécaire à taux variable. Cette hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui, dans le contexte des taux d'intérêt actuels, sont présumés avoir été renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte.

Nous avons deux types de prêts liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2023, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 39,9 G\$ (38,7 G\$ au 31 octobre 2022), et une tranche de 19 % de ces prêts (20 % au 31 octobre 2022) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 2,2 G\$ (1,7 G\$ au 31 octobre 2022) ou 1,1 % (0,8 % au 31 octobre 2022) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 6,0 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2022). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 120 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 % ; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

#### Clarification par le BSIF du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis, Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, lequel vient s'ajouter aux attentes actuelles qui sont formulées dans la ligne directrice B-20. Le préavis précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels inversés, des prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et des programmes de prêts combinés (PPC), et s'applique à toutes les institutions financières fédérales (IFF) qui offrent des prêts hypothécaires résidentiels ou font l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts au Canada. Les changements auront une incidence sur le Programme ressource-toit de la CIBC, lequel est considéré comme un PPC, si le RPV dépasse 65 % lorsqu'il est combiné à d'autres produits hypothécaires. Le BSIF s'attend à ce que la tranche du solde d'un produit au titre du PPC qui dépasse la limite de 65 % du RPV soit amortissable et non réoctroyable. Pour les prêts du Programme ressource-toit qui ont été montés précédemment, les remboursements du principal afférents au prêt hypothécaire et au Programme ressource-toit doivent entraîner une réduction de la limite globale autorisée jusqu'à ce que leur solde soit ramené à un RPV de 65 %. Pour les emprunteurs concernés, le BSIF prévoit que ce changement aura lieu lors du premier renouvellement de leur produit hypothécaire au titre du Programme ressource-toit après octobre 2023. Nous prévoyons cesser l'octroi de prêts du Programme ressource-toit qui ne respectent pas les exigences du BSIF d'ici octobre 2023.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2023		31 oct. 2022	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	5,95 \$	90,3 %	11,18 \$	79,1 %
De qualité inférieure	0,64	9,7	2,87	20,3
Liste de surveillance	-	-	0,09	0,6
Défaut	-	-	-	-
Sans note	-	-	-	-
	<b>6,59 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>14,14 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

## Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les						Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les								
	31 juill. 2023			30 avr. 2023			31 juill. 2022			31 juill. 2023			31 juill. 2022		
	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total
<b>Prêts douteux bruts</b>															
Solde au début de la période	1 409 \$	919 \$	2 328 \$	1 042 \$	900 \$	1 942 \$	999 \$	775 \$	1 774 \$	920 \$	823 \$	1 743 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	573	501	1 074	528	481	1 009	151	386	537	1 333	1 471	2 804	400	1 062	1 462
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(15)	(95)	(110)	(24)	(137)	(161)	(41)	(64)	(105)	(86)	(323)	(409)	(70)	(214)	(284)
Remboursements nets <sup>1</sup>	(153)	(125)	(278)	(108)	(79)	(187)	(153)	(107)	(260)	(302)	(296)	(598)	(234)	(342)	(576)
Montants radiés	(80)	(285)	(365)	(37)	(254)	(291)	(41)	(201)	(242)	(128)	(761)	(889)	(237)	(527)	(764)
Change et autres	(23)	(10)	(33)	8	8	16	(2)	(1)	(3)	(26)	(9)	(35)	21	9	30
Solde à la fin de la période	1 711 \$	905 \$	2 616 \$	1 409 \$	919 \$	2 328 \$	913 \$	788 \$	1 701 \$	1 711 \$	905 \$	2 616 \$	913 \$	788 \$	1 701 \$
<b>Provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>															
Prêts douteux nets <sup>2</sup>	627 \$	373 \$	1 000 \$	514 \$	363 \$	877 \$	356 \$	287 \$	643 \$	627 \$	373 \$	1 000 \$	356 \$	287 \$	643 \$
Solde au début de la période	895 \$	556 \$	1 451 \$	632 \$	573 \$	1 205 \$	622 \$	471 \$	1 093 \$	569 \$	510 \$	1 079 \$	525 \$	536 \$	1 061 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	302	(14)	288	367	19	386	(86)	13	(73)	791	82	873	(120)	(12)	(132)
Variation nette de la provision	(113)	(10)	(123)	(104)	(36)	(140)	21	17	38	(276)	(60)	(336)	152	(23)	129
Solde à la fin de la période	1 084 \$	532 \$	1 616 \$	895 \$	556 \$	1 451 \$	557 \$	501 \$	1 058 \$	1 084 \$	532 \$	1 616 \$	557 \$	501 \$	1 058 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,30 %			0,27 %			0,20 %			0,30 %			0,20 %

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

## Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2023, les prêts douteux bruts s'élevaient à 2 616 M\$, soit une hausse de 915 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, du commerce de détail et de gros et des institutions financières, ainsi que dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur de la fabrication des biens d'équipement.

Les prêts douteux bruts se sont accrus de 288 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'augmentations dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et des institutions financières, le tout contrebalancé en partie par une baisse dans le secteur de la fabrication des biens d'équipement et dans CIBC FirstCaribbean.

Une tranche de 46 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros, de l'éducation et des soins de santé et des services sociaux.

Une tranche de 41 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, des institutions financières, du commerce de détail et de gros, des services aux entreprises et du matériel informatique et des logiciels.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction.

## Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 1 000 M\$, soit une hausse de 357 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, du commerce de détail et de gros, et de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, ainsi que dans les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires au Canada.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 123 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout des hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du commerce de détail et de gros, ainsi que dans les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels au Canada.

## Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023		31 oct. 2022	
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	901 \$	- \$	901 \$	874 \$
Prêts personnels	254	-	254	247
Cartes de crédit <sup>1</sup>	202	109	311	331
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	268	-	268	256
	<b>1 625 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>1 734 \$</b>	<b>1 708 \$</b>

1) En ce qui concerne le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis, les cartes de crédit ont été transférées dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait au moment de l'acquisition et ce classement chronologique s'est poursuivi dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

## Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 juillet 2023	Expositions directes								Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>1</sup>				Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées				Non capitalisées								
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)		
Royaume-Uni	9 272 \$	825 \$	3 607 \$	13 704 \$	7 086 \$	618 \$	7 704 \$	1 024 \$	1 \$	336 \$	1 361 \$	22 769 \$	
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni <sup>2</sup>	6 702	2 293	5 588	14 583	6 376	1 518	7 894	18	62	387	467	22 944	
Caraïbes	4 892	2 148	3 475	10 515	1 693	2 053	3 746	4	-	55	59	14 320	
Amérique latine <sup>3</sup>	646	116	30	792	408	11	419	-	45	1	46	1 257	
Asie	501	4 334	3 556	8 391	123	356	479	-	290	851	1 141	10 011	
Océanie <sup>4</sup>	7 542	1 053	1 356	9 951	3 731	39	3 770	38	-	23	61	13 782	
Divers	162	-	2	164	521	1	522	-	-	-	-	686	
<b>Total<sup>5</sup></b>	<b>29 717 \$</b>	<b>10 769 \$</b>	<b>17 614 \$</b>	<b>58 100 \$</b>	<b>19 938 \$</b>	<b>4 596 \$</b>	<b>24 534 \$</b>	<b>1 084 \$</b>	<b>398 \$</b>	<b>1 653 \$</b>	<b>3 135 \$</b>	<b>85 769 \$</b>	
31 octobre 2022	26 724 \$	11 093 \$	16 440 \$	54 257 \$	18 017 \$	4 591 \$	22 608 \$	1 023 \$	365 \$	1 936 \$	3 324 \$	80 189 \$	

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 3,2 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2022), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 66,4 G\$ (62,4 G\$ au 31 octobre 2022), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 4 508 M\$ (4 355 M\$ au 31 octobre 2022) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

## Exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis

Au 31 juillet 2023, le montant utilisé des prêts octroyés dans le portefeuille lié aux secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis s'élevait à 22 993 M\$, dont un montant de 4 747 M\$ (3 600 M\$ US) attribuable à notre exposition au secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis. Le montant total de nos prêts commerciaux en cours en lien avec le secteur de l'immobilier de bureaux aux États-Unis était de 5 074 M\$ (3 848 M\$ US), dont un montant de 327 M\$ (248 M\$ US) lié à des secteurs autres que celui de l'immobilier et de la construction comprenant une tranche de 677 M\$ (514 M\$ US) considérée comme étant des prêts douteux. Le RPV moyen du portefeuille était de 60 % au moment de sa création, mais les valeurs ont fortement reculé en raison des difficultés qu'a connues ce secteur. Nous surveillons étroitement le portefeuille à mesure que la conjoncture évolue.

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle surtout des activités de Marchés des capitaux et de Trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les instruments d'intermédiation bancaire comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et au financement, à la gestion des liquidités et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023				31 oct. 2022				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	13 545 \$	- \$	1 587 \$	11 958 \$	31 535 \$	- \$	3 009 \$	28 526 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	26 867	-	26 867	-	32 326	9	32 317	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	207 113	64 197	142 916	-	175 879	50 295	125 584	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	13 497	-	13 497	-	15 326	-	15 326	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	73 888	-	73 888	-	69 213	-	69 213	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	272 525	-	272 525	-	269 706	-	269 706	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	45 552	-	45 552	-	45 429	-	45 429	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	18 179	-	18 179	-	16 479	-	16 479	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	194 350	397	193 953	-	188 542	209	188 333	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(3 715)	-	(3 715)	-	(3 073)	-	(3 073)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	30 035	27 998	2 037	-	43 035	40 048	2 987	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 325	-	11 325	-	11 574	-	11 574	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	39 840	2 970	23 765	13 105	47 626	2 025	34 294	11 307	de taux d'intérêt, lié aux actions de change
	<b>943 001 \$</b>	<b>95 562 \$</b>	<b>822 376 \$</b>	<b>25 063 \$</b>	<b>943 597 \$</b>	<b>92 586 \$</b>	<b>811 178 \$</b>	<b>39 833 \$</b>	
Dépôts	704 505 \$	681 <sup>2</sup> \$	637 932 \$	65 892 \$	697 572 \$	714 <sup>2</sup> \$	626 562 \$	70 296 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	17 749	16 101	1 648	-	15 284	14 216	1 068	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 092	-	5 092	-	4 853	-	4 853	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	81 863	-	81 863	-	77 171	-	77 171	-	de taux d'intérêt
Dérivés	38 513	37 205	1 308	-	52 340	46 393	5 947	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	11 339	-	11 339	-	11 586	-	11 586	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	26 094	2 896	11 509	11 689	28 117	2 836	14 347	10 934	de taux d'intérêt
Titres secondaires	6 455	-	6 455	-	6 292	-	6 292	-	de taux d'intérêt
	<b>891 610 \$</b>	<b>56 883 \$</b>	<b>757 146 \$</b>	<b>77 581 \$</b>	<b>893 215 \$</b>	<b>64 159 \$</b>	<b>747 826 \$</b>	<b>81 230 \$</b>	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les									Aux dates indiquées ou pour les	
	31 juill. 2023				30 avr. 2023			31 juill. 2022		31 juill. 2023	31 juill. 2022
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Risque de taux d'intérêt	9,6 \$	5,7 \$	7,2 \$	7,4 \$	6,3 \$	7,0 \$	5,8 \$	6,8 \$	7,1 \$	7,8 \$	
Risque d'écart de taux	1,8	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,9	1,4	4,2	
Risque lié aux actions	7,4	3,3	5,5	4,9	3,3	6,1	4,3	5,6	5,6	4,9	
Risque de change	0,9	0,3	0,6	0,5	0,7	0,8	1,1	1,9	0,8	1,9	
Risque lié aux marchandises	3,8	1,4	2,3	2,4	1,9	2,5	1,3	1,9	2,5	2,6	
Risque spécifique de la dette	3,9	1,7	1,9	2,4	2,0	2,2	1,8	2,1	2,1	2,3	
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(9,3)	(9,8)	(7,8)	(10,7)	(7,2)	(10,0)	(10,4)	(14,6)	
Total de la VAR (mesure de un jour)	12,2 \$	6,9 \$	9,5 \$	9,2 \$	7,8 \$	9,3 \$	8,5 \$	10,2 \$	9,1 \$	9,1 \$	
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	50,1 \$	15,6 \$	43,6 \$	33,0 \$	32,1 \$	34,8 \$	23,5 \$	27,1 \$	37,1 \$	29,0 \$	
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	118,1 \$	88,1 \$	88,1 \$	101,7 \$	109,3 \$	103,1 \$	121,9 \$	139,5 \$	112,7 \$	138,6 \$	

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 a baissé de 0,1 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la diminution du risque lié aux actions et du risque de change, en partie neutralisée par la baisse de l'avantage de diversification et la hausse du risque lié aux taux d'intérêt.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 a baissé de 1,8 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait principalement de l'augmentation de l'avantage de diversification. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 ont diminué de 1,4 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison d'une diminution des obligations détenues dans le portefeuille de négociation au sein de notre portefeuille de titres à revenu fixe.

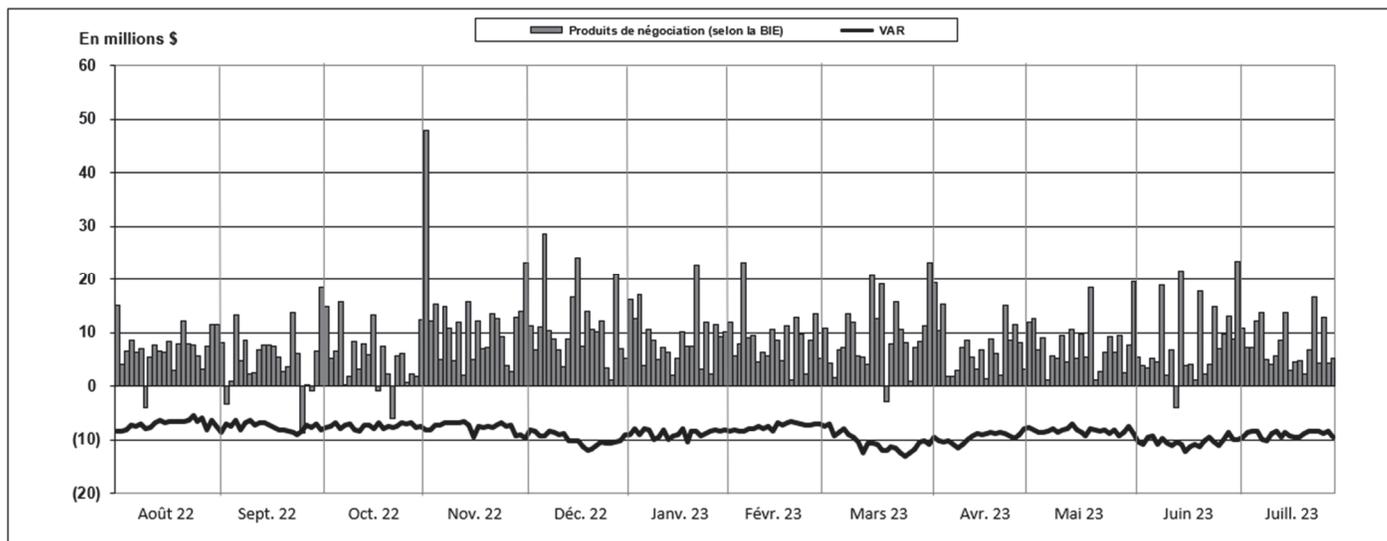
## Produits de négociation

Les produits de négociation (selon la BIE) comprennent les produits de négociation nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (selon la BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (selon la BIE) ont été positifs 99 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) se sont établis à 7,9 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) correspondent au total des produits de négociation (selon la BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

### Produits de négociation (selon la BIE)<sup>1</sup> c. la VAR<sup>2</sup>

Le graphique des produits de négociation (selon la BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (selon la BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant de non-concordance entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure.

### Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 juill. 2023			30 avr. 2023			31 juill. 2022		
	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	303 \$	111 \$	414 \$	276 \$	83 \$	359 \$	321 \$	33 \$	354 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(593)	(293)	(886)	(502)	(290)	(792)	(667)	(317)	(984)
<b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(310)	(86)	(396)	(328)	(62)	(390)	(375)	(31)	(406)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	519	312	831	413	311	724	614	322	936

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

## Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
<b>31 juill. 2023</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	40 142 \$	- \$	40 142 \$	1 094 \$	39 318 \$
Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	151 717	86 227	237 944	124 310	113 634
Autres titres de créance	4 588	8 254	12 842	2 409	10 433
Titres de participation	45 565	26 259	71 824	34 690	37 134
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	32 389	3 516	35 905	16 491	19 414
Autres actifs liquides <sup>2</sup>	12 172	2 206	14 378	7 382	6 996
	<b>286 843 \$</b>	<b>126 462 \$</b>	<b>413 305 \$</b>	<b>186 376 \$</b>	<b>226 929 \$</b>
<b>31 oct. 2022</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	63 861 \$	- \$	63 861 \$	286 \$	63 575 \$
Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	133 923	85 602	219 525	122 283	97 242
Autres titres de créance	6 764	8 957	15 721	2 262	13 459
Titres de participation	30 825	29 521	60 346	30 408	29 938
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	33 148	3 321	36 469	16 711	19 758
Autres actifs liquides <sup>2</sup>	19 159	2 326	21 485	16 040	5 445
	<b>287 680 \$</b>	<b>129 727 \$</b>	<b>417 407 \$</b>	<b>187 990 \$</b>	<b>229 417 \$</b>

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
CIBC (société mère)	168 980 \$	166 968 \$
Filiales canadiennes	1 278	11 535
Filiales étrangères	56 671	50 914
	<b>226 929 \$</b>	<b>229 417 \$</b>

Dans un scénario de crise de liquidité, des hypothèses liées à la décote et à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées à la valeur des actifs liquides non grevés pour estimer les entrées de trésorerie générées par la monétisation des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés au 31 juillet 2023 affichaient une diminution de 2,5 G\$ depuis le 31 octobre 2022, du fait surtout de la réduction des soldes de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des titres liquides non grevés détenus. Ces variations découlent d'une baisse des dépôts des clients d'entreprises et de gouvernements au cours de la période.

Nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

### Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers <sup>1</sup>	Disponibles à titre de garantie	Divers <sup>2</sup>	
<b>31 juill. 2023</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	1 094 \$	39 318 \$	- \$	40 412 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	162 505	5 923	163 727	-	332 155
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	-	55 196	28 635	443 060	526 891
Autres actifs	6 286	-	3 078	71 836	81 200
	<b>168 791 \$</b>	<b>62 213 \$</b>	<b>234 758 \$</b>	<b>514 896 \$</b>	<b>980 658 \$</b>
<b>31 oct. 2022</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	286 \$	63 575 \$	- \$	63 861 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	157 357	5 263	141 964	-	304 584
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	-	46 720	29 645	440 718 <sup>5</sup>	517 083
Autres actifs	13 637	-	2 304	86 294	102 235
	<b>170 994 \$</b>	<b>52 269 \$</b>	<b>237 488 \$</b>	<b>527 012 \$</b>	<b>987 763 \$</b>

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Révisés par rapport au montant présenté précédemment.

### Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

### Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC réalise ses opérations principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 juillet 2023

	Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>		
1 HQLA	s. o.	182 337 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	218 869 \$	16 741
3 Dépôts stables	99 806	2 994
4 Dépôts moins stables	119 063	13 747
5 Financement de gros non garanti, dont :	225 338	102 577
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	108 761	26 120
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	91 961	51 841
8 Dettes non garanties	24 616	24 616
9 Financement de gros garanti	s. o.	13 599
10 Exigences supplémentaires, dont :	152 195	32 798
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	19 800	7 443
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	4 327	4 327
13 Facilités de crédit et de liquidité	128 068	21 028
14 Autres obligations de financement contractuelles	6 547	5 321
15 Autres obligations de financement conditionnelles	407 584	8 039
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	179 075
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	91 165	19 071
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	24 983	12 503
19 Autres entrées de trésorerie	8 219	8 219
20 Total des entrées de trésorerie	124 367 \$	39 793 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>
21 Total des HQLA	s. o.	182 337 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	139 282 \$
23 LCR	s. o.	131 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2023		
24 Total des HQLA	s. o.	177 309 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	143 091 \$
26 LCR	s. o.	124 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.  
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2023, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 124 % au trimestre précédent à 131 %, ce qui découle d'une augmentation des HQLA et d'une baisse du total des sorties nettes de trésorerie. L'augmentation des HQLA par rapport au trimestre précédent reflète principalement la hausse du financement à terme.

### Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	a b c d e				Valeur pondérée
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	
En millions de dollars, au 31 juillet 2023					
<b>Élément de FSD</b>					
1 <b>Fonds propres</b>	52 996 \$	- \$	- \$	5 849 \$	58 845 \$
2 Fonds propres réglementaires	52 996	-	-	5 849	58 845
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 <b>Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises</b>	180 069	55 127	22 205	17 933	254 739
5 Dépôts stables	89 470	18 996	11 524	8 448	122 438
6 Dépôts moins stables	90 599	36 131	10 681	9 485	132 301
7 <b>Financement de gros</b>	161 227	185 862	56 902	98 286	229 990
8 Dépôts opérationnels	105 660	3 925	-	-	54 793
9 Autres financements de gros	55 567	181 937	56 902	98 286	175 197
10 <b>Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants</b>	-	2 306	1 431	11 557	-
11 <b>Autres passifs</b>	-	-	191 985 <sup>1</sup>	-	7 258
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	102 274 <sup>1</sup>	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	46 483	131	43 097	7 258
14 <b>FSD total</b>					550 832
<b>Élément de RSF</b>					
15 <b>Total des HQLA du NSFR</b>					16 264
16 <b>Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles</b>	-	2 686	-	88	1 430
17 <b>Prêts et titres productifs</b>	73 184	123 360	56 486	353 590	396 151
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	26 350	785	57	1 769
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	436	41 046	7 788	19 817	28 794
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	36 117	39 550	28 092	117 768	165 023
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 148	14 900	19 440	208 824	177 853
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 148	14 828	19 364	203 814	173 520
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	18 483	1 514	381	7 124	22 712
25 <b>Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants</b>	-	2 306	1 431	11 557	-
26 <b>Autres actifs</b>	13 165	-	81 247 <sup>1</sup>	-	44 789
27 Produits de base physiques, y compris l'or	3 078	-	-	-	2 616
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	10 614 <sup>1</sup>	-	9 022
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	8 260 <sup>1</sup>	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	21 884 <sup>1</sup>	-	1 094
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 087	33 286	238	6 965	32 057
32 <b>Éléments hors bilan</b>	-	-	400 224 <sup>1</sup>	-	13 784
33 <b>RSF total</b>					472 418 \$
34 <b>NSFR</b>					117 %
En millions de dollars, au 30 avril 2023					
35 <b>FSD total</b>					541 466 \$
36 <b>RSF total</b>					464 661 \$
37 <b>NSFR</b>					117 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 juillet 2023, notre NSFR était de 117 %, ce qui est comparable à celui du trimestre précédent, principalement en raison de l'accroissement du financement de gros, en partie contrebalancé par la hausse des prêts garantis et des titres.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

## Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 juillet 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques <sup>1</sup>	2 705 \$	769 \$	1 481 \$	1 124 \$	6 079 \$	- \$	- \$	6 079 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	5 404	13 833	19 928	29 782	68 947	-	-	68 947
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	173	463	852	1 045	2 533	-	-	2 533
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	40	3 508	5 374	11 671	20 593	18 968	24 663	64 224
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	106	106	152	66	324
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	1 770	525	1 409	3 704	2 025	8 953	14 682
Titrisation de créances hypothécaires	-	2 311	-	-	2 311	3 313	27 298	32 922
Obligations sécurisées	-	-	-	995	995	2 822	898	4 715
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	34	34	-	6 421	6 455
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	8	8
Divers <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-
	8 322 \$	22 654 \$	28 160 \$	46 166 \$	105 302 \$	27 280 \$	68 307 \$	200 889 \$
Dont :								
Garanti	- \$	4 081 \$	525 \$	2 404 \$	7 010 \$	8 160 \$	37 149 \$	52 319 \$
Non garanti	8 322	18 573	27 635	43 762	98 292	19 120	31 158	148 570
	8 322 \$	22 654 \$	28 160 \$	46 166 \$	105 302 \$	27 280 \$	68 307 \$	200 889 \$
31 octobre 2022	12 656 \$	22 453 \$	29 368 \$	44 504 \$	108 981 \$	17 005 \$	70 702 \$	196 688 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

3) Comprend les dépôts de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2023		31 oct. 2022	
\$ CA	47,4 \$	24 %	51,2 \$	26 %
\$ US	107,4	53	103,0	52
Divers	46,1	23	42,5	22
	200,9 \$	100 %	196,7 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

## Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 juillet 2023	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie <sup>1</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang <sup>2</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang <sup>3</sup>	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	BBB (élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

s. o. Sans objet.

## Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,1
Baisse de trois crans	0,1	0,3

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

## Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques <sup>1</sup>	13 545 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 545 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	26 867	-	-	-	-	-	-	-	-	26 867
Valeurs mobilières Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	4 922	8 033	3 354	4 585	4 601	27 134	64 299	42 791	47 394	207 113
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	13 497	-	-	-	-	-	-	-	-	13 497
Prêts	46 430	10 131	9 033	1 463	3 383	3 349	99	-	-	73 888
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 421	5 632	10 595	7 308	17 232	64 069	157 447	7 821	-	272 525
Prêts personnels	999	505	703	896	780	859	4 033	5 808	30 969	45 552
Cartes de crédit	382	764	1 145	1 145	1 145	4 581	9 017	-	-	18 179
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12 085	9 282	10 228	12 494	13 720	34 472	72 905	18 233	10 931	194 350
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 715)	(3 715)
Dérivés	2 159	3 771	3 878	2 108	1 755	4 036	6 869	5 459	-	30 035
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 411	895	12	7	-	-	-	-	-	11 325
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	39 840	39 840
<b>31 octobre 2022</b>	<b>162 138 \$</b>	<b>38 036 \$</b>	<b>33 508 \$</b>	<b>30 461 \$</b>	<b>37 755 \$</b>	<b>106 155 \$</b>	<b>339 631 \$</b>	<b>77 111 \$</b>	<b>118 802 \$</b>	<b>943 597 \$</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>2</sup>	20 231 \$	42 105 \$	59 883 \$	49 373 \$	53 784 \$	44 024 \$	71 104 \$	17 614 \$	346 387 \$	704 505 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	17 749	-	-	-	-	-	-	-	-	17 749
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 092	-	-	-	-	-	-	-	-	5 092
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	56 942	24 134	287	-	-	-	500	-	-	81 863
Dérivés	1 449	4 178	3 758	2 880	2 045	4 707	9 170	10 326	-	38 513
Acceptations	10 425	895	12	7	-	-	-	-	-	11 339
Autres passifs	7	41	72	72	72	292	572	897	24 069	26 094
Titres secondaires	-	-	-	-	34	-	-	6 421	-	6 455
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 391</b>	<b>51 391</b>
<b>31 octobre 2022</b>	<b>123 388 \$</b>	<b>44 632 \$</b>	<b>48 750 \$</b>	<b>62 962 \$</b>	<b>57 224 \$</b>	<b>39 220 \$</b>	<b>84 857 \$</b>	<b>36 779 \$</b>	<b>445 785 \$</b>	<b>943 597 \$</b>

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 235,6 G\$ (232,1 G\$ au 31 octobre 2022); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 446,8 G\$ (443,0 G\$ au 31 octobre 2022); et des dépôts bancaires totalisant 22,1 G\$ (22,5 G\$ au 31 octobre 2022).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

## Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 juillet 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 891 \$	10 366 \$	5 022 \$	4 849 \$	8 716 \$	21 068 \$	65 611 \$	2 847 \$	228 431 \$	348 801 \$
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	35 774	5 518	6 107	-	-	-	-	-	-	47 399
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 338	1 962	5 408	3 556	3 783	513	878	133	-	19 571
Facilités de garantie de liquidité	-	63	12 905	379	684	477	638	161	-	15 307
Lettres de crédit documentaires et commerciales	29	56	25	4	7	2	56	-	-	179
Divers	462	-	-	-	-	-	-	-	-	462
	<b>41 494 \$</b>	<b>17 965 \$</b>	<b>29 467 \$</b>	<b>8 788 \$</b>	<b>13 190 \$</b>	<b>22 060 \$</b>	<b>67 183 \$</b>	<b>3 141 \$</b>	<b>228 431 \$</b>	<b>431 719 \$</b>
31 octobre 2022	50 694 \$	28 841 \$	13 542 \$	10 256 \$	8 415 \$	22 105 \$	68 049 \$	2 735 \$	216 873 \$	421 510 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 176,5 G\$ (167,3 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Excluent les prêts de valeurs de 5,1 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2022) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat <sup>1</sup>	84 \$	145 \$	218 \$	158 \$	202 \$	517 \$	694 \$	163 \$	2 181 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	3	92	474	569
Engagements d'investissement	-	1	1	9	-	3	14	536	564
Engagements de prise ferme	53	-	-	-	-	-	-	-	53
Cotisations de retraite <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>137 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>219 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>202 \$</b>	<b>523 \$</b>	<b>800 \$</b>	<b>1 173 \$</b>	<b>3 367 \$</b>
31 octobre 2022	1 066 \$	193 \$	341 \$	250 \$	220 \$	597 \$	847 \$	1 074 \$	4 588 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Excluent les obligations locatives qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16 et qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2023, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 82 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel, y compris l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des événements survenus dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques, continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

### Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le LIBOR) sont assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. Les autres taux LIBOR en dollars américains ont cessé d'être publiés le 30 juin 2023. Comme l'avait annoncé la Financial Conduct Authority (FCA) en mars 2023, la ICE Benchmark Administration (IBA), administrateur du taux LIBOR, prolonge la publication du taux LIBOR en dollars américains à 1 mois, à 3 mois et à 6 mois sur une base synthétique non représentative pour une période limitée à compter du 30 juin 2023, afin de soutenir la transition progressive de certains contrats de longue date.

En décembre 2021, le Groupe de travail sur le TARCOR a recommandé à l'administrateur du CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux CORRA. Après les consultations publiques, RBSL a annoncé, le 16 mai 2022, qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à compter du 28 juin 2024. Après cette annonce, le BSIF a publié ses attentes relatives à la transition, lesquelles correspondent à l'approche en deux étapes proposée par le Groupe de travail sur le TARCOR pour la transition du CDOR. Le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux dérivés et toutes les nouvelles valeurs mobilières passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et à ce qu'aucune nouvelle exposition indexée sur le taux CDOR ne soit créée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les IFF se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024. Dans la feuille de route qui étaye son plan de transition, le Groupe de travail sur le TARCOR a élaboré un certain nombre d'initiatives visant à privilégier l'adoption du taux CORRA pour accroître la liquidité basée sur ce taux. Dans le cadre de ces initiatives, le passage du taux CDOR au taux CORRA pour les produits dérivés négociés sur le marché a été achevé. En janvier 2023, le Groupe de travail sur le TARCOR a annoncé la création de taux CORRA pour des échéances de un et de trois mois, lesquels devraient être lancés officiellement le 5 septembre 2023, selon ce que le Groupe de travail sur le TARCOR a par la suite annoncé, le 10 août 2023. De plus, en juillet 2023, le Groupe de travail sur le TARCOR a annoncé qu'aucun nouveau prêt fondé sur le taux CDOR ou sur des acceptations bancaires ne pourra être monté après le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels vers les taux alternatifs pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur, le rendement ou le marché de la négociation des contrats faisant référence aux taux d'intérêt de référence actuels. Cette transition pourrait mener à l'abandon de certains taux LIBOR et d'autres taux d'intérêt de référence. Un nombre important des contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation.

En réponse à la réforme des taux d'intérêt de référence, la CIBC a mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

Notre programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts continue de gérer et de coordonner tous les aspects liés à la transition. Dans le cadre de ce programme, au cours du troisième trimestre de 2023, nous avons en grande partie terminé la transition de nos contrats indexés au taux LIBOR en dollars américains, y compris les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale, vers les taux alternatifs, d'une manière conforme aux attentes des organismes de réglementation. Par conséquent, le fait que la FCA ait annoncé en mars 2023 que l'administrateur du taux LIBOR poursuivra la publication de certains taux LIBOR en dollars américains sur une base synthétique non représentative pour une période limitée après le 30 juin 2023 afin de permettre aux intervenants du marché d'utiliser ces taux dans des contrats de longue date n'aura pas d'incidence importante sur notre transition. Conformément aux attentes des organismes de réglementation, il n'y a eu aucun montage de nouvelles valeurs mobilières ou de nouveaux dérivés fondés sur le taux LIBOR après le 30 juin 2023, seules quelques exceptions ayant été autorisées. La mise en œuvre du plan de transition du taux CDOR se poursuit dans le cadre de notre programme afin d'assurer une transition ordonnée et en phase avec les attentes des autorités de réglementation. Dans le cadre du programme, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et d'en tenir compte dans notre plan de mise en œuvre tout en rendant l'information accessible à nos clients et en offrant à ces derniers des conseils concernant les faits nouveaux. La haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés dans le cadre du programme.

### **Cotisation spéciale à la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)**

Le 11 mai 2023, le conseil d'administration de la FDIC a approuvé un avis de proposition de réglementation visant l'établissement d'une cotisation spéciale pour certaines institutions de dépôt des États-Unis dans le but de récupérer le coût des mesures prises pour protéger les déposants non assurés à la suite de la fermeture de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank. La FDIC propose d'imposer aux institutions une cotisation spéciale établie à un taux annuel d'environ 12,5 points de base de la valeur de leurs dépôts non assurés dépassant un seuil préétabli, payable sur une période de huit trimestres. Le projet de réglementation a fait l'objet d'une période de consultation ayant pris fin le 21 juillet 2023 et à l'issue de laquelle la FIDC prévoit publier une version définitive de la réglementation qui entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Selon ce qui est prévu, la cotisation spéciale commencerait à s'appliquer au cours de la première période de cotisation trimestrielle de 2024 (c.-à-d. du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2024, la date d'échéance pour le paiement de cette cotisation étant fixée au 28 juin 2024) et serait perçue sur un total de huit trimestres. Compte tenu de la réglementation qui est proposée, nous prévoyons que notre institution de dépôt aux États-Unis, CIBC Bank USA, sera assujettie à la cotisation spéciale. L'incidence de cette réglementation sur nos résultats financiers dépendra de la version définitive publiée par la FDIC.

### **Contrôles et procédures**

#### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2023 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

#### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

### **Transactions entre parties liées**

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2022. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 93 et 186 de notre Rapport annuel 2022.

# Glossaire

## **Actif productif d'intérêts moyen**

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

## **Base d'imposition équivalente (BIE)**

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

## **Biens administrés**

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

## **Biens sous gestion**

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

## **Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)**

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de pension fédéraux au Canada qui sont constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales.

## **Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires**

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

## **Cautionnements et lettres de crédit de soutien**

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

## **Coefficient d'efficacité**

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

## **Coefficient de pertes sur créances**

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

## **Contrat à terme de gré à gré**

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

## **Contrat à terme normalisé**

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

## **Contrat de dérivés négocié en Bourse**

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

## **Contrat de garantie de taux d'intérêt**

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

## **Coût amorti**

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

## **Coût de remplacement courant**

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

## **Couverture**

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

## **Dérivés**

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

## **Dérivés de crédit**

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

## **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

## **Entités structurées**

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

## **Équivalents temps plein**

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

## **Évaluation à la valeur de marché**

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

## **Garanties**

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

## **Instrument financier hors bilan**

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

## **Juste valeur**

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

## **Levier d'exploitation**

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

## **Marge d'intérêts nette**

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

## **Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen**

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

## **Méthode du taux d'intérêt effectif**

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

## **Montant notionnel**

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

## **Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)**

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

## **Option**

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

## **Point de base**

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

## **Produits nets d'intérêts**

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

### **Provision pour pertes sur créances**

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

### **Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)**

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

### **Ratio de versement de dividendes**

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

### **Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens**

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

### **Rendement des actions**

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

### **Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires**

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

### **Rendement total pour les actionnaires**

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

### **Swap**

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

### **Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)**

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

### **Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)**

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

### **Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres**

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

### **Valeurs empruntées**

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

### **Valeurs prêtées**

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

### **Valeurs vendues à découvert**

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

### **Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres**

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

# Glossaire en matière de risque et de fonds propres

## **Accord général de compensation**

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

## **Actif pondéré en fonction du risque (APR)**

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI, l'APR est calculé au moyen de la PD, de la PCD et de l'ECD et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

## **Approche complète visant les opérations de financement par titres**

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

## **Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)**

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

## **Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché**

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

## **Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit**

Version de l'approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, sous réserve du respect des exigences minimales. Depuis le deuxième trimestre de 2023, il n'est plus permis d'appliquer l'approche NI avancée à certaines catégories d'expositions.

## **Approche fondée sur les notations internes fondation (NI fondation) visant le risque de crédit**

Version de l'approche fondée sur les NI visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la PD, ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, et appliquent aux autres composantes, telles que la PCD et l'ECD, celles de l'autorité de contrôle. Depuis le deuxième trimestre de 2023, l'approche NI fondation doit être appliquée à certaines catégories d'expositions.

## **Approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit**

Approche visant à déterminer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit en fonction des composantes du risque, soit la PD, la PCD, l'ECD et l'échéance effective.

## **Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation**

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

## **Approche standard visant le risque de crédit**

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

## **Approche standard visant le risque opérationnel**

Approche entrée en vigueur au deuxième trimestre de 2023, qui se fonde sur une formule visée par le règlement et composée de trois éléments :

i) l'indicateur d'activité (IA), qui est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers; ii) la composante indicateur d'activité (CIA), qui est calculée en multipliant l'IA par un ensemble de coefficients marginaux réglementaires; iii) le multiplicateur des pertes internes (MPI), qui est un facteur scalaire fondé sur les pertes moyennes historiques et la CIA.

## **Approche standard visant les expositions de titrisation**

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

### **Autres expositions hors bilan**

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

### **Autres prêts de détail**

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

### **Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)**

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

### **Capital économique**

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

### **Contrepartie centrale (CC)**

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

### **Contrepartie centrale admissible (CC admissible)**

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

### **Engagements non utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

### **Engagements utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

### **Exigences supplémentaires liées aux risques**

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

### **Exposition aux fins du ratio de levier**

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, soldes inutilisés des expositions sur cartes de crédit, expositions de titrisation et opérations non réglées).

### **Exposition en cas de défaut (ECD)**

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

### **Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension**

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

### **Expositions aux banques**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux dérivés de gré à gré**

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

### **Expositions aux entités souveraines**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux entreprises**

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, à des sociétés en nom collectif et à des entreprises individuelles, ainsi qu'aux prêts garantis par ces entités.

### **Flux de trésorerie nets cumulatifs**

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

## **Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)**

Avec prise en effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

## **Fonds propres réglementaires**

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

## **Gestion de l'actif et du passif (GAP)**

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

## **Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres**

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires. Les mesures transitoires ne sont plus applicables à compter du premier trimestre de 2023.

## **Passifs admissibles à la recapitalisation interne**

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

## **Perte en cas de défaut (PCD)**

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

## **Portefeuilles de détail**

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

## **Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements**

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

## **Prêts de détail aux petites et moyennes entreprises (PME)**

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts accordés aux PME notées conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

## **Prêts de détail renouvelables admissibles**

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

## **Prêts personnels garantis par des biens immobiliers**

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garantis par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

## Prêts spécialisés

Sous-ensemble des expositions aux entreprises faisant partie de l'une des sous-catégories suivantes : financement de projets (FP), financement d'objets (FO), financement de produits de base (FPB), immobilier de rapport (IDR) et immobilier commercial à forte volatilité (ICFV). La principale source de remboursement de ces créances est le revenu généré par l'actif ou les actifs et non la capacité propre que pourrait avoir une entreprise commerciale dans un sens plus large.

## Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

## Profit économique

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

## Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

## Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

## Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

## Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

## Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

## Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

## Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

## Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

## Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellées en devise.

## Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

## Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

## Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

**Risque de réputation**

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

**Risque de taux d'intérêt structurel**

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

**Risque opérationnel**

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

**Risque stratégique**

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

**Titrisation**

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

**Titrisations simples, transparentes et comparables (STC)**

Expositions de titrisation qui répondent aux critères STC aux fins des fonds propres réglementaires. Ces expositions sont admissibles à un traitement de fonds propres différent en vertu du cadre de titrisation.

**Valeur à risque**

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

**Valeur à risque en situation de crise**

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

## Table des matières

<b>64</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>65</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>66</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>67</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>68</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>69</b>	<b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b>

69	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	83	Note 9	–	Capital-actions
69	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	84	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
70	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	85	Note 11	–	Impôt sur le résultat
74	Note 4	–	Transactions importantes	86	Note 12	–	Résultat par action
74	Note 5	–	Valeurs mobilières	86	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
76	Note 6	–	Prêts	87	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
82	Note 7	–	Dépôts	88	Note 15	–	Informations sectorielles
83	Note 8	–	Titres secondaires				

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>13 545 \$</b>	31 535 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>26 867</b>	32 326
<b>Valeurs mobilières (note 5)</b>	<b>207 113</b>	175 879
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>13 497</b>	15 326
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>73 888</b>	69 213
<b>Prêts (note 6)</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	272 525	269 706
Prêts personnels	45 552	45 429
Cartes de crédit	18 179	16 479
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	194 350	188 542
Provision pour pertes sur créances	(3 715)	(3 073)
	<b>526 891</b>	517 083
<b>Divers</b>		
Dérivés	30 035	43 035
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 325	11 574
Immobilisations corporelles	3 214	3 377
Goodwill	5 211	5 348
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 710	2 592
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	675	632
Actif d'impôt différé	619	480
Autres actifs	27 411	35 197
	<b>81 200</b>	102 235
	<b>943 001 \$</b>	943 597 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	235 601 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements	394 491	397 188
Banques	22 094	22 523
Emprunts garantis	52 319	45 766
	<b>704 505</b>	697 572
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>17 749</b>	15 284
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>5 092</b>	4 853
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>81 863</b>	77 171
<b>Divers</b>		
Dérivés	38 513	52 340
Acceptations	11 339	11 586
Passif d'impôt différé	42	45
Autres passifs	26 052	28 072
	<b>75 946</b>	92 043
<b>Titres secondaires (note 8)</b>	<b>6 455</b>	6 292
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 925	4 923
Actions ordinaires (note 9)	15 742	14 726
Surplus d'apport	103	115
Résultats non distribués	29 796	28 823
Cumul des autres éléments du résultat global	609	1 594
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>51 175</b>	50 181
Participations ne donnant pas le contrôle	216	201
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>51 391</b>	50 382
	<b>943 001 \$</b>	943 597 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Produits d'intérêts (note 14)<sup>1</sup></b>					
Prêts	7 830 \$	7 263 \$	4 449 \$	22 020 \$	11 068 \$
Valeurs mobilières	1 870	1 735	884	5 176	2 179
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 186	1 028	308	3 209	506
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	733	657	159	2 157	234
	<b>11 619</b>	<b>10 683</b>	<b>5 800</b>	<b>32 562</b>	<b>13 987</b>
<b>Charges d'intérêts (note 14)</b>					
Dépôts	6 966	6 211	2 123	19 064	3 710
Valeurs vendues à découvert	105	102	103	299	259
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	1 107	987	252	2 984	379
Titres secondaires	117	118	55	338	119
Divers	88	78	31	249	64
	<b>8 383</b>	<b>7 496</b>	<b>2 564</b>	<b>22 934</b>	<b>4 531</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>3 236</b>	<b>3 187</b>	<b>3 236</b>	<b>9 628</b>	<b>9 456</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	143	136	120	382	414
Frais sur les dépôts et les paiements	261	214	222	695	659
Commissions sur crédit	355	324	324	1 016	955
Honoraires d'administration de cartes	67	106	98	279	335
Honoraires de gestion de placements et de garde	451	435	435	1 314	1 332
Produits tirés des fonds communs de placement	428	422	430	1 322	1 358
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	84	82	94	256	271
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	82	87	87	257	299
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	562	495	318	1 735	863
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	27	31	6	68	41
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	82	77	76	286	217
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des contreparties comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3	36	11	35	38
Divers	69	70	114	206	207
	<b>2 614</b>	<b>2 515</b>	<b>2 335</b>	<b>7 851</b>	<b>6 989</b>
<b>Total des produits</b>	<b>5 850</b>	<b>5 702</b>	<b>5 571</b>	<b>17 479</b>	<b>16 445</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)</b>	<b>736</b>	<b>438</b>	<b>243</b>	<b>1 469</b>	<b>621</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Salaires et avantages du personnel	1 888	1 863	1 767	5 660	5 260
Frais d'occupation	199	200	192	607	600
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	613	608	606	1 809	1 699
Communications	88	96	90	273	263
Publicité et expansion des affaires	76	68	90	217	233
Honoraires	51	59	76	168	231
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	28	31	30	98	90
Divers (note 13)	364	215	332	2 077	944
	<b>3 307</b>	<b>3 140</b>	<b>3 183</b>	<b>10 909</b>	<b>9 320</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 807</b>	<b>2 124</b>	<b>2 145</b>	<b>5 101</b>	<b>6 504</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>377</b>	<b>436</b>	<b>479</b>	<b>1 551</b>	<b>1 446</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 430 \$</b>	<b>1 688 \$</b>	<b>1 666 \$</b>	<b>3 550 \$</b>	<b>5 058 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>10 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>16 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	66 \$	67 \$	46 \$	205 \$	134 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 354	1 610	1 614	3 315	4 908
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>1 420 \$</b>	<b>1 677 \$</b>	<b>1 660 \$</b>	<b>3 520 \$</b>	<b>5 042 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars) (note 12)<sup>2</sup></b>					
De base	1,47 \$	1,77 \$	1,79 \$	3,63 \$	5,44 \$
Dilué	1,47	1,76	1,78	3,63	5,42
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)<sup>2</sup></b>	<b>0,870</b>	<b>0,850</b>	<b>0,830</b>	<b>2,570</b>	<b>2,440</b>

1) Comprendent des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 11,0 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (10,1 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 et 5,2 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022) et de 30,8 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (12,4 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022).

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
Résultat net	1 430 \$	1 688 \$	1 666 \$	3 550 \$	5 058 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1 205)	784	(136)	(1 431)	1 352
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	676	(431)	81	788	(780)
	(529)	353	(55)	(643)	572
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	83	134	(104)	346	(677)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(20)	(25)	(5)	(52)	(30)
	63	109	(109)	294	(707)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(686)	105	(121)	(5)	(863)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	165	(107)	248	(315)	502
	(521)	(2)	127	(320)	(361)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	18	(69)	(32)	(145)	396
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(45)	7	75	(186)	222
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	6	7	(84)	19	(30)
	(21)	(55)	(41)	(312)	588
Total des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	(1 008)	405	(78)	(981)	92
Résultat global	422 \$	2 093 \$	1 588 \$	2 569 \$	5 150 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	10 \$	11 \$	6 \$	30 \$	16 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	66 \$	67 \$	46 \$	205 \$	134 \$
Porteurs d'actions ordinaires	346	2 015	1 536	2 334	5 000
Résultat global applicable aux actionnaires	412 \$	2 082 \$	1 582 \$	2 539 \$	5 134 \$

<sup>1</sup> Comprend des pertes de 6 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (profits de 40 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023 et pertes de 43 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022) et des profits de 55 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (pertes de 170 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	39 \$	(28) \$	5 \$	46 \$	(45) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(56)	32	(5)	(67)	49
	(17)	4	-	(21)	4
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(34)	(29)	12	(97)	145
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	7	10	2	20	11
	(27)	(19)	14	(77)	156
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	264	(21)	43	22	308
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(63)	33	(88)	113	(179)
	201	12	(45)	135	129
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(7)	10	12	39	(141)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	17	(6)	(27)	68	(79)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(2)	(3)	28	(6)	7
	8	1	13	101	(213)
	165 \$	(2) \$	(18) \$	138 \$	76 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>					
Solde au début de la période	4 925 \$	4 925 \$	4 325 \$	4 923 \$	4 325 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	-	-	800	-	800
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(800)	-	(800)
Actions autodétenues	-	-	-	2	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 925 \$</b>	<b>4 925 \$</b>	<b>4 325 \$</b>	<b>4 925 \$</b>	<b>4 325 \$</b>
<b>Actions ordinaires (note 9)</b>					
Solde au début de la période	15 389 \$	15 046 \$	14 545 \$	14 726 \$	14 351 \$
Émission d'actions ordinaires	357	341	95	1 020	320
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(29)
Actions autodétenues	(4)	2	3	(4)	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>15 742 \$</b>	<b>15 389 \$</b>	<b>14 643 \$</b>	<b>15 742 \$</b>	<b>14 643 \$</b>
<b>Surplus d'apport</b>					
Solde au début de la période	118 \$	115 \$	115 \$	115 \$	110 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3	3	3	8	15
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(17)	(1)	(11)	(20)	(19)
Divers <sup>1</sup>	(1)	1	-	-	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>103 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>107 \$</b>
<b>Résultats non distribués</b>					
Solde au début de la période	29 240 \$	28 403 \$	27 567 \$	28 823 \$	25 793 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 420	1 677	1 660	3 520	5 042
Dividendes et distributions					
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(66)	(67)	(46)	(205)	(134)
Actions ordinaires	(799)	(775)	(750)	(2 345)	(2 202)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(105)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	2	2	9	4	46
Divers	(1)	-	(1)	(1)	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>29 796 \$</b>	<b>29 240 \$</b>	<b>28 439 \$</b>	<b>29 796 \$</b>	<b>28 439 \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Solde au début de la période	1 697 \$	1 344 \$	685 \$	1 811 \$	58 \$
Variation nette de l'écart de change	(529)	353	(55)	(643)	572
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 168 \$</b>	<b>1 697 \$</b>	<b>630 \$</b>	<b>1 168 \$</b>	<b>630 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	(385) \$	(494) \$	(405) \$	(616) \$	193 \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	63	109	(109)	294	(707)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(322) \$</b>	<b>(385) \$</b>	<b>(514) \$</b>	<b>(322) \$</b>	<b>(514) \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>					
Solde au début de la période	(461) \$	(459) \$	(351) \$	(662) \$	137 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(521)	(2)	127	(320)	(361)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(982) \$</b>	<b>(461) \$</b>	<b>(224) \$</b>	<b>(982) \$</b>	<b>(224) \$</b>
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
Solde au début de la période	669 \$	738 \$	1 062 \$	832 \$	634 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	18	(69)	(32)	(145)	396
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>687 \$</b>	<b>669 \$</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>687 \$</b>	<b>1 030 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
Solde au début de la période	93 \$	86 \$	119 \$	234 \$	(28) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(45)	7	75	(186)	222
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>48 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>194 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	6 \$	1 \$	92 \$	(5) \$	75 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	6	7	(84)	19	(30)
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués	(2)	(2)	(9)	(4)	(46)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>10 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(1) \$</b>
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>	<b>609 \$</b>	<b>1 619 \$</b>	<b>1 115 \$</b>	<b>609 \$</b>	<b>1 115 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Solde au début de la période	215 \$	203 \$	193 \$	201 \$	182 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	10	11	6	30	16
Dividendes	(2)	(2)	(2)	(6)	(6)
Divers	(7)	3	(2)	(9)	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>216 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>195 \$</b>
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>51 391 \$</b>	<b>51 506 \$</b>	<b>48 824 \$</b>	<b>51 391 \$</b>	<b>48 824 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>					
Résultat net	1 430 \$	1 688 \$	1 666 \$	3 550 \$	5 058 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	736	438	243	1 469	621
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	274	282	260	833	769
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	3	3	8	15
Impôt différé	(62)	206	(31)	(126)	72
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(27)	(31)	(6)	(68)	(41)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	-	(3)	(9)	(3)	(9)
Autres éléments hors caisse, montant net	1 582	1	(278)	1 643	(340)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 483	(2 757)	7 868	5 459	3 040
Prêts, nets des remboursements	(1 040)	(8 411)	(14 320)	(11 658)	(51 812)
Dépôts, nets des retraits	(1 803)	9 573	9 169	(470)	54 323
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 018	(908)	1 209	2 465	(2 611)
Intérêts courus à recevoir	108	(564)	(188)	(744)	(427)
Intérêts courus à payer	406	905	222	2 047	389
Actifs dérivés	(1 015)	1 440	10 382	13 041	(333)
Passifs dérivés	2 298	(2 788)	(5 515)	(13 354)	7 631
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(13 015)	290	(3 061)	(15 136)	1 231
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	1 197	215	3 438	5 304	7 231
Impôt exigible	46	(400)	69	250	(980)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(585)	1 581	205	239	836
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	5 944	5 590	(3 131)	5 620	(9 553)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(3 240)	2 189	(654)	1 829	(2 909)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(4 098)	(4 608)	4 154	(4 675)	7 437
Divers, montant net	(1 135)	2 471	(3 747)	2 525	(5 788)
	(6 495)	6 402	7 948	48	13 850
<b>Flux de trésorerie de financement</b>					
Émission de titres secondaires	-	750	-	1 750	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	(1 500)	-	(1 500)	-
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	-	-	798	-	798
Rachat d'actions privilégiées	-	-	(800)	-	(800)
Émission d'actions ordinaires au comptant	46	44	44	138	188
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(134)
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(4)	2	3	(2)	1
Dividendes et distributions versés	(571)	(546)	(755)	(1 688)	(2 222)
Remboursement des obligations locatives	(84)	(83)	(81)	(249)	(240)
	(613)	(1 333)	(791)	(1 551)	(1 409)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(19 689)	(20 516)	(13 782)	(62 294)	(54 265)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	9 965	5 977	4 679	20 435	16 885
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	8 758	8 726	7 410	26 171	20 019
Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco	-	-	-	-	(3 078)
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(238)	(240)	(272)	(724)	(717)
	(1 204)	(6 053)	(1 965)	(16 412)	(21 156)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(84)	49	(10)	(75)	92
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>(8 396)</b>	<b>(935)</b>	<b>5 182</b>	<b>(17 990)</b>	<b>(8 623)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	21 941	22 876	20 768	31 535	34 573
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>13 545 \$</b>	<b>21 941 \$</b>	<b>25 950 \$</b>	<b>13 545 \$</b>	<b>25 950 \$</b>
Intérêts versés au comptant	7 977 \$	6 590 \$	2 342 \$	20 887 \$	4 142 \$
Intérêts reçus au comptant	11 404	9 876	5 349	31 002	12 752
Dividendes reçus au comptant	323	242	263	816	808
Impôt sur le résultat payé au comptant	394	629	441	1 427	2 354

1) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

2) Comprend des liquidités soumises à restrictions de 471 M\$ (494 M\$ au 30 avril 2023 et 482 M\$ au 31 juillet 2022) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 30 août 2023.

## Note 1. Changements de méthodes comptables

### a) Modifications des normes comptables pour la période considérée

Aucune norme comptable nouvelle ou modifiée n'a pris effet pour la CIBC au cours du présent exercice.

### b) Modifications de méthodes comptables futures

L'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), publiée en mai 2017, remplace l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17 visant en partie à aider les sociétés à mettre en œuvre la norme. L'IFRS 17 et ses modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce qui correspondra au 1<sup>er</sup> novembre 2023 en ce qui nous concerne. L'IFRS 17 fournit des lignes directrices complètes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir à l'égard de contrats d'assurance que nous émettons et des contrats de réassurance que nous détenons. L'IFRS 17 exige que les groupes de contrats d'assurance soient établis et évalués sur la base des flux de trésorerie d'exécution à l'aide des modèles d'évaluation énoncés dans la norme. Les contrats d'assurance comptabilisés selon la méthode générale d'évaluation (MGE) sont évalués en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution, d'un ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels qui représente le profit non acquis au niveau du portefeuille, lequel est ensuite ventilé en groupes constitués en fonction de leur niveau de rentabilité. Nous prévoyons évaluer nos contrats d'assurance selon la MGE lorsque le périmètre du contrat excède un an. Les contrats d'assurance comptabilisés selon la méthode de la répartition des primes (MRP) sont évalués sur la base des primes reçues. Nous prévoyons évaluer nos contrats d'assurance selon la MRP lorsque le périmètre du contrat est inférieur à un an. Les produits sont comptabilisés progressivement à mesure que les services d'assurance sont fournis, quel que soit le modèle d'évaluation utilisé parmi les deux modèles susmentionnés. Si nous déterminons qu'un groupe de contrats est déficitaire à la comptabilisation initiale ou si un groupe de contrats devient déficitaire lors d'une évaluation ultérieure, nous comptabilisons les pertes correspondantes immédiatement. L'IFRS 17 sera appliquée de façon rétrospective sauf si cela est impraticable. Nous prévoyons des changements au moment de la comptabilisation des produits tirés des contrats d'assurance et aux passifs des contrats d'assurance selon l'IFRS 17 et un ajustement transitoire qui se traduira par une incidence négative sur les capitaux propres à l'adoption de l'IFRS 17. Nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption de l'IFRS 17 ait une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Nous continuons à nous préparer en vue de la mise en œuvre de l'IFRS 17, processus qui est supervisé par un comité de direction. Le comité de direction est formé de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activités et des groupes fonctionnels, notamment Finance, Technologie et Gestion du risque ainsi que notre actuaire désigné. Nous avons évalué les changements à nos méthodes comptables et actuarielles découlant de l'adoption de l'IFRS 17 et avons quasiment achevé la mise en œuvre d'une solution technologique à l'appui de la conformité aux nouvelles exigences comptables.

Nous continuons de finaliser l'évaluation de l'incidence de cette norme sur nos états financiers consolidés.

## Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2022, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Note 3. Évaluation de la juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
<b>31 juill. 2023</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	40 412 \$	- \$	- \$	- \$	40 412 \$	40 412 \$	- \$
Valeurs mobilières	63 736	82 432	-	60 945	207 113	205 513	(1 600)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	13 497	-	-	-	13 497	13 497	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	57 952	15 936	-	-	73 888	73 888	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	272 066	4	-	-	272 070	265 864	(6 206)
Prêts personnels	44 608	-	-	-	44 608	44 472	(136)
Cartes de crédit	17 480	-	-	-	17 480	17 542	62
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	192 046	538	149	-	192 733	192 266	(467)
Dérivés	-	30 035	-	-	30 035	30 035	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 325	-	-	-	11 325	11 325	-
Autres actifs	17 604	-	-	-	17 604	17 604	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	221 523 \$	- \$	14 078 \$	- \$	235 601 \$	235 169 \$	(432) \$
Entreprises et gouvernements	375 790	-	18 701	-	394 491	395 048	557
Banques	22 094	-	-	-	22 094	22 094	-
Emprunts garantis	50 743	-	1 576	-	52 319	52 243	(76)
Dérivés	-	38 513	-	-	38 513	38 513	-
Acceptations	11 339	-	-	-	11 339	11 339	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	17 749	-	-	17 749	17 749	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 092	-	-	-	5 092	5 092	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	78 705	-	3 158	-	81 863	81 863	-
Autres passifs	17 635	118	56	-	17 809	17 809	-
Titres secondaires	6 455	-	-	-	6 455	6 602	147
<b>31 oct. 2022</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	62 193 \$	1 668 \$	- \$	- \$	63 861 \$	63 861 \$	- \$
Valeurs mobilières	52 484	67 296	-	56 099	175 879	173 663	(2 216)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 326	-	-	-	15 326	15 326	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	53 626	15 587	-	-	69 213	69 213	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	269 409	4	-	-	269 413	262 865	(6 548)
Prêts personnels	44 527	-	-	-	44 527	44 394	(133)
Cartes de crédit	15 695	-	-	-	15 695	15 775	80
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	186 485	758	205	-	187 448	186 967	(481)
Dérivés	-	43 035	-	-	43 035	43 035	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 574	-	-	-	11 574	11 574	-
Autres actifs	26 387	-	-	-	26 387	26 387	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	220 244 \$	- \$	11 851 \$	- \$	232 095 \$	231 532 \$	(563) \$
Entreprises et gouvernements	383 502	-	13 686	-	397 188	397 145	(43)
Banques	22 523	-	-	-	22 523	22 523	-
Emprunts garantis	44 110	-	1 656	-	45 766	45 507	(259)
Dérivés	-	52 340	-	-	52 340	52 340	-
Acceptations	11 586	-	-	-	11 586	11 586	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 284	-	-	15 284	15 284	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 853	-	-	-	4 853	4 853	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	73 084	-	4 087	-	77 171	77 171	-
Autres passifs	19 830	102	22	-	19 954	19 954	-
Titres secondaires	6 292	-	-	-	6 292	6 329	37

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 juill. 2023	Total 31 oct. 2022
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 juill. 2023	31 oct. 2022	31 juill. 2023	31 oct. 2022	31 juill. 2023	31 oct. 2022		
En millions de dollars, aux								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	- \$	1 668 \$	- \$	- \$	- \$	1 668 \$
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	1 949	2 611	26 634	25 539	-	-	28 583	28 150
Titres de créance de sociétés	-	-	3 518	3 609	2	2	3 520	3 611
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 282	3 656	208	207	3 490	3 863
	1 949	2 611	33 434	32 804	210	209	35 593	35 624
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	538	276	149 <sup>1</sup>	687 <sup>1</sup>	687	963
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	4	4	-	-	4	4
	-	-	542	280	149	687	691	967
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	2 883	4 888	49 760	42 200	-	-	52 643	47 088
Titres de créance de sociétés	-	-	6 197	6 967	-	-	6 197	6 967
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 549	1 522	-	-	1 549	1 522
	2 883	4 888	57 506	50 689	-	-	60 389	55 577
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	45 987	30 962	854	773	554	459	47 395	32 194
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	15 936	15 587	-	-	15 936	15 587
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	6	7 750	8 249	20	18	7 770	8 273
De change	-	-	11 471	21 297	-	-	11 471	21 297
De crédit	-	-	23	14	44	45	67	59
Sur actions	4 634	2 776	2 555	2 345	2	4	7 191	5 125
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	27	94	3 509	8 187	-	-	3 536	8 281
	4 661	2 876	25 308	40 092	66	67	30 035	43 035
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>55 480 \$</b>	<b>41 337 \$</b>	<b>133 580 \$</b>	<b>141 893 \$</b>	<b>979 \$</b>	<b>1 422 \$</b>	<b>190 039 \$</b>	<b>184 652 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>2</sup>	- \$	- \$	(34 177) \$	(26 908) \$	(352) \$	(409) \$	(34 529) \$	(27 317) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(6 656)	(5 499)	(11 093)	(9 785)	-	-	(17 749)	(15 284)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(3 158)	(4 087)	-	-	(3 158)	(4 087)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	(1)	(12 301)	(12 850)	(1 068)	(1 533)	(13 371)	(14 384)
De change	-	-	(13 983)	(27 229)	-	-	(13 983)	(27 229)
De crédit	-	-	(18)	(13)	(49)	(50)	(67)	(63)
Sur actions	(3 932)	(3 220)	(4 290)	(3 151)	(5)	(3)	(8 227)	(6 374)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(76)	(365)	(2 789)	(3 925)	-	-	(2 865)	(4 290)
	(4 010)	(3 586)	(33 381)	(47 168)	(1 122)	(1 586)	(38 513)	(52 340)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(10 666) \$</b>	<b>(9 085) \$</b>	<b>(81 809) \$</b>	<b>(87 948) \$</b>	<b>(1 474) \$</b>	<b>(1 995) \$</b>	<b>(93 949) \$</b>	<b>(99 028) \$</b>

1) Comprend un montant de 149 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (205 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprend les dépôts désignés à la JVRN de 34 074 M\$ (26 802 M\$ au 31 octobre 2022), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 281 M\$ (391 M\$ au 31 octobre 2022), les autres passifs désignés à la JVRN de 56 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2022) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 118 M\$ (102 M\$ au 31 octobre 2022).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023, nous avons transféré un montant de 1 053 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 652 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 1 114 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2023, nous avons transféré un montant de 2 166 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 372 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 954 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 22 M\$ du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, nous avons transféré un montant de 402 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 1 784 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 juillet 2023, le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>1</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>						
<b>31 juill. 2023</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	229	-	-	-	-	-	33	(54)	208
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	180	-	(1)	(4)	-	-	-	(26)	149
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG</b>	593	4	6	6	-	-	18	(73)	554
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	50	-	(25)	-	-	(10)	5	-	20
De change	24	-	-	-	-	(24)	-	-	-
De crédit	45	(1)	-	-	-	-	-	-	44
Sur actions	6	1	-	-	-	-	-	(5)	2
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 129 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>(158) \$</b>	<b>979 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(342) \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>(352) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(768)	-	(290)	-	-	3	(8)	(5)	(1 068)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(50)	1	-	-	-	-	-	-	(49)
Sur actions	(3)	-	-	-	(2)	2	(2)	-	(5)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 163) \$</b>	<b>(18) \$</b>	<b>(292) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(60) \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>(1 474) \$</b>
<b>30 avr. 2023</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	305	-	-	-	-	-	4	(80)	229
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	374	-	2	3	-	-	- <sup>6</sup>	(199) <sup>6</sup>	180
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG</b>	478	-	26	9	-	-	142	(62)	593
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	43	-	2	-	-	-	5	-	50
De change	-	-	24	-	-	-	-	-	24
De crédit	44	(1)	2	-	-	-	-	-	45
Sur actions	6	-	-	-	2	-	1	(3)	6
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 252 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>(344) \$</b>	<b>1 129 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(428) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>78 \$</b>	<b>(342) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(753)	-	(36)	-	-	8	-	13	(768)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(49)	1	(2)	-	-	-	-	-	(50)
Sur actions	(5)	-	-	-	(1)	3	-	-	(3)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 235) \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>91 \$</b>	<b>(1 163) \$</b>
<b>31 juill. 2022</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	110	-	-	-	-	-	37	-	147
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	570	-	1	(2)	-	-	-	81	650
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG<sup>9</sup></b>	481	7	43	(100)	-	-	38	(15)	454
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	17	-	(1)	-	-	-	-	-	16
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	42	-	1	-	-	-	-	-	43
Sur actions	2	-	-	-	2	-	-	-	4
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 224 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>(102) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>1 316 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(694) \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>(490) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(744)	-	188	-	-	25	-	(25)	(556)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(47)	-	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(1)	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	(3)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 486) \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>256 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>(1 096) \$</b>

- 1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.
- 2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.
- 3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.
- 4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.
- 5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 77 M\$ (76 M\$ au 30 avril 2023 et 108 M\$ au 31 juillet 2022), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 219 M\$ (245 M\$ au 30 avril 2023 et 376 M\$ au 31 juillet 2022) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 56 M\$ (21 M\$ au 30 avril 2023 et 6 M\$ au 31 juillet 2022).
- 6) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>						
<b>31 juill. 2023</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	207	-	-	-	-	-	139	(138)	208
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	687	-	5	(9)	-	-	-	(534)	149
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG</b>									
	459	5	41	15	-	-	186	(152)	554
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	18	-	-	-	-	(10)	12	-	20
De change	-	-	24	-	-	(24)	-	-	-
De crédit	45	(2)	1	-	-	-	-	-	44
Sur actions	4	1	-	-	2	(2)	5	(8)	2
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 422 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(36) \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>(832) \$</b>	<b>979 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>									
	(409) \$	(23) \$	(8) \$	- \$	(2) \$	- \$	(79) \$	169 \$	(352) \$
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(1 533)	-	61	-	-	389	(11)	26	(1 068)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(50)	2	(1)	-	-	-	-	-	(49)
Sur actions	(3)	-	(1)	-	(3)	5	(3)	-	(5)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 995) \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>394 \$</b>	<b>(93) \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>(1 474) \$</b>
<b>31 juill. 2022</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	130	(38)	147
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(9)	21	-	-	-	(400)	650
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG<sup>6</sup></b>									
	396	7	43	(22)	-	-	83	(53)	454
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	35	-	(20)	-	-	-	-	1	16
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	49	(7)	1	-	-	-	-	-	43
Sur actions	13	1	(2)	-	1	(8)	1	(2)	4
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 588 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>(492) \$</b>	<b>1 316 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>									
	(742) \$	(73) \$	(12) \$	- \$	- \$	2 \$	(110) \$	445 \$	(490) \$
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(136)	-	(416)	-	-	27	-	(31)	(556)
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	(54)	7	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(77)	-	(1)	-	(1)	67	-	9	(3)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 009) \$</b>	<b>(66) \$</b>	<b>(429) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>(110) \$</b>	<b>423 \$</b>	<b>(1 096) \$</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 77 M\$ (108 M\$ au 31 juillet 2022), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 219 M\$ (376 M\$ au 31 juillet 2022) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 56 M\$ (6 M\$ au 31 juillet 2022).

6) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

## Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 2 M\$, net des couvertures pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (une perte nette de 12 M\$ et un profit net de 24 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022), qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur. Une perte nette de 18 M\$, nette des couvertures pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 a été subie sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur (profit net de 53 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## Note 4. Transactions importantes

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à Saint-Kitts-et-Nevis, à la Grenade et à la Dominique. Les ventes des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à la Grenade ont été conclues respectivement le 24 mars 2023 et le 14 juillet 2023, les conditions de clôture ayant été satisfaites. Les projets de transactions à Saint-Kitts-et-Nevis et à la Dominique n'ont pas eu de suite, et les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023. Ces projets et clôtures de projets n'ont pas eu d'incidence importante.

## Note 5. Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023	31 oct. 2022
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	60 945 \$	56 099 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti <sup>1</sup>	63 736	52 484
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	82 432	67 296
	<b>207 113 \$</b>	<b>175 879 \$</b>

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2022).

### Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023			31 oct. 2022				
	Coût/ Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût/ Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	11 737 \$	42 \$	(3) \$	11 776 \$	10 646 \$	10 \$	(17) \$	10 639 \$
Autres gouvernements canadiens	14 058	91	(36)	14 113	17 494	32	(74)	17 452
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	21 502	10	(233)	21 279	12 305	5	(351)	11 959
Gouvernements d'autres pays	5 468	21	(14)	5 475	7 048	21	(31)	7 038
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 043	1	(34)	1 010	1 202	1	(40)	1 163
Titres adossés à des créances mobilières	543	1	(5)	539	375	-	(16)	359
Titres de créance de sociétés	6 235	-	(38)	6 197	7 023	-	(56)	6 967
	<b>60 586</b>	<b>166</b>	<b>(363)</b>	<b>60 389</b>	<b>56 093</b>	<b>69</b>	<b>(585)</b>	<b>55 577</b>
Titres de participation de sociétés <sup>2</sup>	542	46	(32)	556	525	31	(34)	522
	<b>61 128 \$</b>	<b>212 \$</b>	<b>(395) \$</b>	<b>60 945 \$</b>	<b>56 618 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>(619) \$</b>	<b>56 099 \$</b>

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 21 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023 était de 5 M\$ (5 M\$ et 25 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022) et de 10 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (89 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (un profit de 2 M\$ et de 9 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022) et de 4 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (46 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et de remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 juillet 2023 a été de 1 M\$ (2 M\$ et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022) et de 3 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 juillet 2023 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2023 et le 31 juillet 2022) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022).

## Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés <sup>1</sup>	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les					
<b>31 juill.</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti</b>				
<b>2023</b>	Solde au début de la période	8 \$	20 \$	15 \$	43 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	-	-	(1)	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	(1)	-	(1)
	Solde à la fin de la période	8 \$	19 \$	14 \$	41 \$
	<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	2	19	-	21
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	14	20
<b>30 avr.</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti<sup>3</sup></b>				
<b>2023</b>	Solde au début de la période	6 \$	19 \$	12 \$	37 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	2	-	3	5
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	8 \$	20 \$	15 \$	43 \$
	<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	2	20	-	22
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	15	21
<b>31 juill.</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti<sup>3</sup></b>				
<b>2022</b>	Solde au début de la période	6 \$	18 \$	11 \$	35 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	1	1	-	2
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	6 \$	19 \$	11 \$	36 \$
	<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	4	19	-	23
	Titres de créance évalués au coût amorti	2	-	11	13
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos les					
<b>31 juill.</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti</b>				
<b>2023</b>	Solde au début de la période	7 \$	20 \$	12 \$	39 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	2	-	2	4
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	(1)	-	(2)
	Solde à la fin de la période	8 \$	19 \$	14 \$	41 \$
	<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	2	19	-	21
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	14	20
<b>31 juill.</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti<sup>3</sup></b>				
<b>2022</b>	Solde au début de la période	6 \$	15 \$	13 \$	34 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	-	3	(2)	1
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	6 \$	19 \$	11 \$	36 \$
	<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	4	19	-	23
	Titres de créance évalués au coût amorti	2	-	11	13

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti

2) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

## Note 6. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

31 juill.  
2023

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>				
Solde au début de la période	78 \$	110 \$	196 \$	384 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(2)	(8)	(6)
Changements apportés au modèle	1	-	1	2
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(4)	71	39	106
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	26	(26)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	11	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	16	53	33	102
Radiations	-	-	(21)	(21)
Recouvrements	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	(2)	-	(4)	(6)
Solde à la fin de la période	92 \$	163 \$	200 \$	455 \$
<b>Prêts personnels</b>				
Solde au début de la période	165 \$	588 \$	167 \$	920 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	11	(8)	(7)	(4)
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(82)	162	105	185
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	88	(88)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(24)	24	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(16)	16	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(8)	74	114	180
Radiations	-	-	(117)	(117)
Recouvrements	-	-	14	14
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)
Change et autres	(1)	(1)	(3)	(5)
Solde à la fin de la période	156 \$	661 \$	173 \$	990 \$
<b>Cartes de crédit</b>				
Solde au début de la période	173 \$	559 \$	- \$	732 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(12)	-	(8)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(71)	187	66	182
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	88	(88)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(22)	22	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(51)	51	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(1)	58	117	174
Radiations	-	-	(147)	(147)
Recouvrements	-	-	30	30
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	172 \$	617 \$	- \$	789 \$
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>				
Solde au début de la période	339 \$	691 \$	515 \$	1 545 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(8)	(6)	(6)
Changements apportés au modèle	(2)	(1)	-	(3)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(76)	184	181	289
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	55	(55)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	7	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(39)	39	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(22)	88	214	280
Radiations	-	-	(80)	(80)
Recouvrements	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(15)	(15)
Change et autres	(7)	(15)	(9)	(31)
Solde à la fin de la période	310 \$	764 \$	628 \$	1 702 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>3</sup></b>	<b>730 \$</b>	<b>2 205 \$</b>	<b>1 001 \$</b>	<b>3 936 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
Prêts	639 \$	2 076 \$	1 000 \$	3 715 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>4</sup>	91	129	1	221

- Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.
- La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.
- Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2023, au 30 avril 2023 et au 31 juillet 2022 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.
- Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.
- Comprend, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, les provisions pour pertes de crédit attendues de 63 M\$ qui avaient été comptabilisées immédiatement après l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, qui a eu lieu le 4 mars 2022.
- Tient compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliqué par CIBC Bank USA au cours du premier trimestre de 2023.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	58 \$	80 \$	170 \$	308 \$	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	2	(1)	(9)	(8)	5	-	(6)	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	-	47	43	90	(34)	13	11	(10)
Transferts <sup>1</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	19	(18)	(1)	-	19	(17)	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(1)	3	(2)	-	(3)	6	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	-	(4)	4	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	20	29	33	82	(13)	(2)	4	(11)
Radiations	-	-	(6)	(6)	-	-	(17)	(17)
Recouvrements	-	-	3	3	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	1	(1)	-	-	-	(1)	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>78 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>284 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	147 \$	639 \$	157 \$	943 \$	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	10	(20)	(10)	(20)	10	(14)	(4)	(8)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	19	-	19
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(128)	120	89	81	(61)	125	50	114
Transferts <sup>1</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	147	(146)	(1)	-	48	(47)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	15	(5)	-	(9)	13	(4)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(20)	20	-	-	(24)	24	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	19	(51)	93	61	(12)	72	65	125
Radiations	-	-	(101)	(101)	-	-	(80)	(80)
Recouvrements	-	-	17	17	-	-	16	16
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	(1)	-	2	1	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>165 \$</b>	<b>588 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>639 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>904 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	142 \$	685 \$	- \$	827 \$	193 \$	550 \$	- \$	743 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(20)	-	(12)	6	(7)	-	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(142)	123	49	30	(156)	212	43	99
Transferts <sup>1</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	171	(171)	-	-	119	(119)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(6)	6	-	-	(16)	16	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(64)	64	-	-	(33)	33	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	31	(126)	113	18	(47)	69	76	98
Radiations	-	-	(147)	(147)	-	-	(104)	(104)
Recouvrements	-	-	34	34	-	-	28	28
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>173 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>732 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>619 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>765 \$</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
Solde au début de la période	303 \$	579 \$	411 \$	1 293 \$	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(3)	(16)	(10)	7	(2)	(16)	(11)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(35)	170	152	287	(31)	44	29	42
Transferts <sup>1</sup>								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	66	(63)	(3)	-	16	(13)	(3)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	10	(1)	-	(12)	12	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(8)	8	-	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	31	106	140	277	(20)	40	11	31
Radiations	-	-	(37)	(37)	-	-	(41)	(41)
Recouvrements	-	-	8	8	-	-	10	10
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	5	6	1	12	(2)	-	3	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>339 \$</b>	<b>691 \$</b>	<b>515 \$</b>	<b>1 545 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>454 \$</b>	<b>356 \$</b>	<b>1 049 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>3</sup></b>	<b>755 \$</b>	<b>1 948 \$</b>	<b>878 \$</b>	<b>3 581 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>1 782 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>3 002 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	668 \$	1 852 \$	877 \$	3 397 \$	493 \$	1 687 \$	643 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>4</sup>	87	96	1	184	84	95	-	179

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

	31 juill. 2023				31 juill. 2022			
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos les								
	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	57 \$	69 \$	167 \$	293 \$	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(3)	(21)	(15)	14	(4)	(17)	(7)
Changements apportés au modèle	1	-	1	2	(4)	(1)	-	(5)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(20)	147	94	221	(73)	67	68	62
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	61	(60)	(1)	-	65	(60)	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(14)	16	(2)	-	(7)	13	(6)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(6)	6	-	-	(9)	9	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	37	94	77	208	(5)	6	49	50
Radiations	-	-	(31)	(31)	-	-	(41)	(41)
Recouvrements	-	-	5	5	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(12)	(12)	-	-	(11)	(11)
Change et autres	(2)	-	(6)	(8)	1	1	3	5
Solde à la fin de la période	92 \$	163 \$	200 \$	455 \$	55 \$	70 \$	159 \$	284 \$
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	137 \$	656 \$	146 \$	939 \$	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	33	(43)	(21)	(31)	27	(37)	(7)	(17)
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)	1	19	-	20
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(277)	363	260	346	(251)	362	138	249
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	309	(308)	(1)	-	239	(236)	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(43)	48	(5)	-	(29)	41	(12)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(53)	53	-	-	(57)	57	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	21	7	286	314	(13)	92	173	252
Radiations	-	-	(304)	(304)	-	-	(204)	(204)
Recouvrements	-	-	52	52	-	-	54	54
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	(2)	(2)	(3)	(7)	-	-	2	2
Solde à la fin de la période	156 \$	661 \$	173 \$	990 \$	137 \$	639 \$	128 \$	904 \$
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	159 \$	709 \$	- \$	868 \$	136 \$	517 \$	- \$	653 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations <sup>5</sup>	13	(59)	-	(46)	71	(27)	-	44
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(388)	534	156	302	(341)	496	109	264
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	432	(432)	-	-	321	(321)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(44)	44	-	-	(41)	41	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(179)	179	-	-	(87)	87	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	13	(92)	335	256	10	102	196	308
Radiations	-	-	(426)	(426)	-	-	(282)	(282)
Recouvrements	-	-	91	91	-	-	86	86
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	172 \$	617 \$	- \$	789 \$	146 \$	619 \$	- \$	765 \$
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
Solde au début de la période	335 \$	490 \$	351 \$	1 176 \$	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	24	(14)	(26)	(16)	30	(12)	(31)	(13)
Changements apportés au modèle	(2)	5	-	3	(13)	2	-	(11)
Réévaluation nette <sup>1,6</sup>	(165)	464	405	704	(130)	71	94	35
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	156	(153)	(3)	-	89	(82)	(7)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(29)	43	(14)	-	(20)	22	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(56)	56	-	-	(6)	6	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(16)	289	418	691	(44)	(5)	60	11
Radiations	-	-	(128)	(128)	-	-	(237)	(237)
Recouvrements	-	-	19	19	-	-	27	27
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(27)	(27)	-	-	(11)	(11)
Change et autres	(9)	(15)	(5)	(29)	6	10	9	25
Solde à la fin de la période	310 \$	764 \$	628 \$	1 702 \$	239 \$	454 \$	356 \$	1 049 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>3</sup></b>	<b>730 \$</b>	<b>2 205 \$</b>	<b>1 001 \$</b>	<b>3 936 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>1 782 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>3 002 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	639 \$	2 076 \$	1 000 \$	3 715 \$	493 \$	1 687 \$	643 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>4</sup>	91	129	1	221	84	95	-	179

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

## Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

La faiblesse de l'activité économique mondiale devrait se maintenir pendant le reste de 2023 et au début de 2024, et nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des événements dans le secteur bancaire aux États-Unis et des événements géopolitiques. Par conséquent, au cours du trimestre considéré, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux ci-après présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 31 juillet 2023</b>						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	0,8 %	1,9 %	2,1 %	2,5 %	(1,5) %	1,2 %
États-Unis	0,7 %	1,7 %	2,6 %	3,1 %	(2,1) %	0,9 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,8 %	5,9 %	5,4 %	5,4 %	6,8 %	6,8 %
États-Unis	4,2 %	4,2 %	3,2 %	3,3 %	5,3 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	(0,9) %	4,0 %	4,1 %	6,7 %	(8,5) %	0,5 %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	3,3 %	5,9 %	9,3 %	10,8 %	(8,8) %	(1,5) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,7 %	14,9 %	15,1 %	14,6 %	16,6 %	15,1 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	82 \$	78 \$	94 \$	105 \$	68 \$	59 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 30 avril 2023</b>						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	0,8 %	2,0 %	2,1 %	2,5 %	(1,6) %	1,3 %
États-Unis	0,9 %	1,8 %	2,9 %	3,0 %	(3,0) %	1,0 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,7 %	5,9 %	5,4 %	5,5 %	6,6 %	6,9 %
États-Unis	4,2 %	4,1 %	3,3 %	3,3 %	5,5 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	(9,4) %	3,2 %	(0,3) %	6,3 %	(16,8) %	(1,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	0,1 %	5,9 %	6,6 %	10,4 %	(21,0) %	(1,4) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,3 %	14,6 %	14,7 %	14,4 %	16,3 %	14,9 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	80 \$	81 \$	101 \$	105 \$	68 \$	60 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 31 octobre 2022</b>						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	0,8 %	1,5 %	3,9 %	2,8 %	(0,6) %	1,0 %
États-Unis	0,7 %	1,3 %	2,9 %	3,0 %	(2,1) %	0,4 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,5 %	5,9 %	4,9 %	5,6 %	6,0 %	6,8 %
États-Unis	4,0 %	4,2 %	3,3 %	3,3 %	5,6 %	5,1 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	(2,5) %	1,9 %	10,1 %	6,6 %	(13,1) %	(5,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	(1,4) %	6,0 %	6,3 %	12,1 %	(13,4) %	(1,3) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,5 %	15,1 %	14,4 %	14,5 %	15,9 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	92 \$	81 \$	119 \$	107 \$	76 \$	56 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent, respectivement, nos attentes au 31 juillet 2023, au 30 avril 2023 et au 31 octobre 2022, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective. Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 31 juillet 2023 se caractérise par une croissance relativement faible du PIB réel au Canada et aux États-Unis, les banques centrales ayant imposé des taux d'intérêt plus élevés dans le but de freiner la demande et de ramener l'inflation près des taux cibles, ainsi que par une légère augmentation du taux de chômage. Notre scénario de référence présume toujours que les taux d'intérêt demeureront à un niveau élevé pendant le reste de l'année civile 2023, et qu'ils diminueront légèrement jusqu'à la fin de l'année civile 2024, demeurant toutefois à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie. Par rapport au trimestre précédent, notre scénario de référence présume des taux d'intérêt plus élevés au Canada et aux États-Unis. Une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard des hypothèses de notre scénario de référence sur les répercussions économiques des taux d'intérêt plus élevés, de l'assouplissement des pressions inflationnistes, de l'incidence des événements récents dans le secteur bancaire aux États-Unis au cours de l'année, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent une récession et un taux de chômage plus élevé au Canada, en raison de la correction à la baisse du marché du logement, des taux d'intérêt plus élevés et de la baisse des dépenses de consommation. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent également une récession, en raison des taux d'intérêt qui ont été relevés afin de juguler l'inflation élevée persistante. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus favorable par rapport à celle du scénario de référence, en particulier aux États-Unis.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation, l'incidence économique des événements dans le secteur bancaire aux États-Unis au cours de l'année et les risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine sont cruciales pour ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer, notamment en ce qui a trait aux avantages découlant des niveaux d'épargne plus élevés des ménages pendant la pandémie. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 328 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2023 (248 M\$ au 31 octobre 2022). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 1 040 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2023 (847 M\$ au 31 octobre 2022). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon nos tranches de probabilités de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

## Prêts<sup>1</sup>

En millions de dollars, aux				31 juill. 2023				31 oct. 2022
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
– Exceptionnellement faible	167 133 \$	9 316 \$	- \$	176 449 \$	174 749 \$	140 \$	- \$	174 889 \$
– Très faible	47 441	8 942	-	56 383	53 795	498	-	54 293
– Faible	18 121	9 753	-	27 874	24 200	6 816	-	31 016
– Moyen	722	6 717	-	7 439	261	4 927	-	5 188
– Élevé	-	1 029	-	1 029	-	906	-	906
– Défaut	-	-	470	470	-	-	374	374
– Non noté	2 476	211	194	2 881	2 604	214	222	3 040
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut <sup>3, 4, 5</sup>	235 893	35 968	664	272 525	255 609	13 501	596	269 706
Provision pour pertes de crédit attendues	92	163	200	455	57	69	167	293
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	235 801	35 805	464	272 070	255 552	13 432	429	269 413
<b>Prêts personnels</b>								
– Exceptionnellement faible	19 042	2	-	19 044	18 943	1	-	18 944
– Très faible	4 390	13	-	4 403	6 119	5	-	6 124
– Faible	10 582	4 787	-	15 369	9 117	4 953	-	14 070
– Moyen	1 013	3 072	-	4 085	934	3 084	-	4 018
– Élevé	215	1 507	-	1 722	266	1 089	-	1 355
– Défaut	-	-	205	205	-	-	175	175
– Non noté	667	21	36	724	657	34	52	743
Prêts personnels, montant brut <sup>4, 5</sup>	35 909	9 402	241	45 552	36 036	9 166	227	45 429
Provision pour pertes de crédit attendues	126	645	173	944	115	641	146	902
Prêts personnels, montant net	35 783	8 757	68	44 608	35 921	8 525	81	44 527
<b>Cartes de crédit</b>								
– Exceptionnellement faible	3 728	-	-	3 728	3 151	-	-	3 151
– Très faible	1 317	-	-	1 317	1 042	-	-	1 042
– Faible	7 107	19	-	7 126	6 936	597	-	7 533
– Moyen	2 464	2 709	-	5 173	992	2 927	-	3 919
– Élevé	6	684	-	690	-	682	-	682
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	139	6	-	145	145	7	-	152
Cartes de crédit, montant brut <sup>5</sup>	14 761	3 418	-	18 179	12 266	4 213	-	16 479
Provision pour pertes de crédit attendues	155	544	-	699	143	641	-	784
Cartes de crédit, montant net	14 606	2 874	-	17 480	12 123	3 572	-	15 695
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	101 558	526	-	102 084	87 184	404	-	87 588
– De qualité inférieure	90 970	7 068	-	98 038	101 889	6 457	-	108 346
– Liste de surveillance	73	3 554	-	3 627	66	2 971	-	3 037
– Défaut	-	-	1 711	1 711	-	-	920	920
– Non noté	199	16	-	215	208	17	-	225
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>3, 6, 7</sup>	192 800	11 164	1 711	205 675	189 347	9 849	920	200 116
Provision pour pertes de crédit attendues	266	724	627	1 617	285	458	351	1 094
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	192 534	10 440	1 084	204 058	189 062	9 391	569	199 022
<b>Total des prêts, montant net</b>	<b>478 724 \$</b>	<b>57 876 \$</b>	<b>1 616 \$</b>	<b>538 216 \$</b>	<b>492 658 \$</b>	<b>34 920 \$</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>528 657 \$</b>

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 21 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 20 M\$ avaient été comptabilisées au 31 juillet 2023 (15 M\$ au 31 octobre 2022). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 13 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 4 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 687 M\$ (963 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Les montants présentés au 31 juillet 2023 tiennent compte de l'incidence du changement de fournisseur de cote de crédit pour nos prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, qui a pris effet au deuxième trimestre de 2023.

6) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 11 325 M\$ (11 574 M\$ au 31 octobre 2022).

7) Les montants présentés au 31 juillet 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA au premier trimestre de 2023.

## Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023				31 oct. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
<b>Détail</b>								
– Exceptionnellement faible	153 087 \$	7 \$	- \$	153 094 \$	149 286 \$	6 \$	- \$	149 292 \$
– Très faible	17 885	94	-	17 979	14 461	51	-	14 512
– Faible	12 338	1 557	-	13 895	10 844	2 412	-	13 256
– Moyen	1 398	1 068	-	2 466	522	1 402	-	1 924
– Élevé	147	745	-	892	155	682	-	837
– Défaut	-	-	39	39	-	-	39	39
– Non noté	504	7	-	511	484	8	-	492
Expositions de détail, montant brut <sup>1</sup>	185 359	3 478	39	188 876	175 752	4 561	39	180 352
Provision pour pertes de crédit attendues	47	89	-	136	38	83	-	121
Expositions de détail, montant net	185 312	3 389	39	188 740	175 714	4 478	39	180 231
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	137 700	287	-	137 987	119 069	121	-	119 190
– De qualité inférieure	53 416	2 040	-	55 456	64 446	2 540	-	66 986
– Liste de surveillance	20	817	-	837	15	571	-	586
– Défaut	-	-	159	159	-	-	69	69
– Non noté	519	24	-	543	575	26	-	601
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>2</sup>	191 655	3 168	159	194 982	184 105	3 258	69	187 432
Provision pour pertes de crédit attendues	44	40	1	85	50	32	-	82
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	191 611	3 128	158	194 897	184 055	3 226	69	187 350
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	376 923 \$	6 517 \$	197 \$	383 637 \$	359 769 \$	7 704 \$	108 \$	367 581 \$

1) Les montants présentés au 31 juillet 2023 tiennent compte de l'incidence du changement de fournisseur de cote de crédit pour nos prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, qui a pris effet au deuxième trimestre de 2023.

2) Les montants présentés au 31 juillet 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA au premier trimestre de 2023.

## Note 7. Dépôts<sup>1, 2</sup>

En millions de dollars, aux	31 juill. 2023			31 oct. 2022	
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5, 6</sup>	Total	Total
Particuliers	13 876 \$	127 641 \$	94 084 \$	235 601 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	97 331	93 869	203 291	394 491	397 188
Banques	13 597	73	8 424	22 094	22 523
Emprunts garantis <sup>8</sup>	-	-	52 319	52 319	45 766
	124 804 \$	221 583 \$	358 118 \$	704 505 \$	697 572 \$
Se compose de ce qui suit :					
– Détenus au coût amorti				670 431 \$	670 770 \$
– Désignés à leur juste valeur				34 074	26 802
				704 505 \$	697 572 \$
Composition du total des dépôts <sup>9</sup> :					
– Dépôts non productifs d'intérêts					
– Canada				85 275 \$	93 801 \$
– États-Unis				13 413	17 053
– Établissements à l'étranger				5 880	6 452
– Dépôts productifs d'intérêts					
– Canada				473 908	447 409
– États-Unis				91 372	92 333
– Établissements à l'étranger				34 657	40 524
				704 505 \$	697 572 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 241,2 G\$ (243,3 G\$ au 31 octobre 2022) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 55,5 G\$ (53,1 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Nets de billets acquis de 1,7 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2022).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 54,4 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 13,2 G\$ (10,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

## Note 8. Titres secondaires

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débetures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033.

Le 4 avril 2023, nous avons racheté des débetures à 3,45 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ échéant le 4 avril 2028. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités.

Le 20 avril 2023, nous avons émis des débetures à 5,35 % d'un montant en capital de 750 M\$ échéant le 20 avril 2033. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 5,35 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 avril 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement et majoré de 2,23 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 avril 2033.

## Note 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2023		30 avr. 2023		31 juill. 2022		31 juill. 2023		31 juill. 2022	
	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant								
Solde au début de la période	917 769 363	15 389 \$	911 628 796	15 046 \$	903 154 932	14 545 \$	906 040 097	14 726 \$	901 655 952	14 351 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres <sup>2</sup>	340 410	17	61 493	3	203 657	11	533 234	26	1 510 875	82
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires <sup>3</sup>	5 197 202	294	5 337 388	296	635 977	40	15 281 015	862	1 603 223	113
Régime d'achat d'actions par les employés	805 620	46	708 052	42	661 554	44	2 254 186	132	1 709 684	125
	924 112 595	15 746 \$	917 735 729	15 387 \$	904 656 120	14 640 \$	924 108 532	15 746 \$	906 479 734	14 671 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 800 000)	(29)
Actions autodétenues	(78 660)	(4)	33 634	2	35 053	3	(74 597)	(4)	11 439	1
Solde à la fin de la période	924 033 935	15 742 \$	917 769 363	15 389 \$	904 691 173	14 643 \$	924 033 935	15 742 \$	904 691 173	14 643 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Comprendent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

3) Depuis le 27 janvier 2023, date de versement des dividendes, les participants qui exercent leurs options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires bénéficient d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen du marché sur les dividendes réinvestis dans des actions ordinaires additionnelles émises à même le capital autorisé.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (en fonction du nombre d'actions après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

### Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

#### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023.



## Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
Régimes de retraite à cotisations définies	12 \$	13 \$	11 \$	44 \$	38 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>	50	51	43	149	129
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies</b>	<b>62 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>167 \$</b>

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

## Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les				
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
				Autres régimes			Autres régimes	
				Régimes de retraite			Régimes de retraite	
				d'avantages postérieurs à l'emploi			d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	231 \$	(67) \$	(123) \$	14 \$	(3) \$	(6) \$	(284) \$	1 332 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	(220)	(9)	84	-	-	-	113	(869)
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	1	-	-	-	(1)	-
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	11 \$	(76) \$	(38) \$	14 \$	(3) \$	(6) \$	(172) \$	463 \$
							(12) \$	74 \$
								74 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

## Note 11. Impôt sur le résultat

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire total d'environ 1 772 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2018 à l'égard des années d'imposition précitées en lien avec le refus des déductions de certains dividendes, notamment au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les réévaluations visent un montant d'impôt supplémentaire d'environ 170 M\$ pour l'année d'imposition 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2023, la CIBC a perdu son appel devant la Cour d'appel fédérale, qu'elle avait interjeté contre une décision de la Cour canadienne de l'impôt refusant la déduction, par la CIBC, d'une perte en capital de change. L'incidence de la décision de la Cour d'appel fédérale s'est reflétée dans nos états financiers consolidés intermédiaires du trimestre précédent, tout comme l'incidence des montants compensés au titre d'autres ajustements. La Cour canadienne de l'impôt et la Cour d'appel fédérale ont entendu une affaire semblable portant sur les questions pertinentes et ont permis la déduction de la perte en capital de change. En août 2023, la CIBC a déposé une demande d'autorisation d'en appeler d'un jugement devant la Cour suprême du Canada. Comme il a été mentionné précédemment, l'exposition potentielle de la CIBC est d'environ 100 M\$ au titre d'autres questions similaires.

Au cours d'exercices précédents, l'ARC a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). Ultérieurement, l'ARC a conclu avec la CIBC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La CIBC travaille conjointement avec l'Internal Revenue Service en vue du règlement de la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

## Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2023	30 avr. 2023	31 juill. 2022	31 juill. 2023	31 juill. 2022
<b>Résultat de base par action<sup>1</sup></b>					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 420 \$	1 677 \$	1 660 \$	3 520 \$	5 042 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	66	67	46	205	134
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 354 \$	1 610 \$	1 614 \$	3 315 \$	4 908 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	918 551	912 297	903 742	912 542	902 703
Résultat de base par action	1,47 \$	1,77 \$	1,79 \$	3,63 \$	5,44 \$
<b>Résultat dilué par action<sup>1</sup></b>					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 354 \$	1 610 \$	1 614 \$	3 315 \$	4 908 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	918 551	912 297	903 742	912 542	902 703
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>2</sup> (en milliers)	368	665	1 590	594	2 429
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	144	257	286	215	315
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	919 063	913 219	905 618	913 351	905 447
Résultat dilué par action	1,47 \$	1,76 \$	1,78 \$	3,63 \$	5,42 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 6 824 114 options en cours (6 839 822 au 30 avril 2023 et 2 397 160 au 31 juillet 2022) à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,24 \$ (63,23 \$ au 30 avril 2023 et 70,05 \$ au 31 juillet 2022) pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, et d'un nombre moyen de 6 472 004 options en cours (néant au 31 juillet 2022) à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,45 \$ (néant au 31 juillet 2022) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## Note 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts importants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,5 G\$ au 31 juillet 2023. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 juillet 2023 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022 :

- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : Le tribunal a rendu sa décision le 1<sup>er</sup> décembre 2022, concluant à la responsabilité de la CIBC. Une audience sur le montant des dommages-intérêts a eu lieu le 19 décembre 2022. En janvier 2023, le tribunal a ordonné le paiement de dommages-intérêts d'un montant de 491 M\$ US, plus les intérêts courus jusqu'au jugement. Par suite de la décision rendue par le tribunal, nous avons comptabilisé une provision de 855 M\$ US (1 169 M\$ avant impôt ou 844 M\$ après impôt) dans les autres charges autres que d'intérêts, ce qui correspond au montant des dommages-intérêts accordés, plus les intérêts courus jusqu'au jugement, pour la période close le 31 janvier 2023. Le 6 février 2023, le tribunal a rendu son jugement final, ordonnant le paiement de dommages-intérêts de 856 M\$ US, incluant les intérêts courus jusqu'au jugement en date du 6 février 2023. Les intérêts devaient continuer de courir sur la somme ordonnée dans le jugement final. En février 2023, les parties ont réglé l'affaire. Aux termes du règlement, la CIBC a versé 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement. La différence de 85 M\$ US (114 M\$ avant impôt ou 82 M\$ après impôt) entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement a été reflétée dans les autres charges autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2023. Ce dossier est maintenant clos.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : En mars 2023, le règlement a été approuvé en Ontario. En mai 2023, le règlement a été approuvé au Québec. Ce dossier est maintenant clos.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'audience sur l'approbation du règlement dans *Haroch* a eu lieu en février 2023. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré. En mars 2023, le règlement dans *Haroch* a été approuvé. Ce dossier est maintenant clos.
- *Pope v. CIBC and CIBC Trust* : En janvier 2023, les demandeurs ont transmis une ébauche de déclaration modifiée. L'audition de la requête pour une décision sur les modifications proposées par les demandeurs à l'ébauche de déclaration, prévue pour juillet 2023, a été reportée.
- *The Registered Retirement Savings Plan (RRSP) of J.T.G v. His Majesty The King* : L'appel a été entendu en mai 2023. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : En janvier 2023, le tribunal a rendu sa décision, rejetant la certification du recours collectif dans *Frayce*. Les demandeurs ont interjeté appel de la décision de certification. L'appel interjeté par les demandeurs contre la décision de certification dans *Frayce* devrait être entendu en décembre 2023. En août 2023, il a été sursis temporairement dans les affaires *Ciardullo*, *Ciardullo and Aggarwal* et *Woodard* en attendant une décision sur la responsabilité dans *Pozgaj*. La motion en certification dans *Pozgaj* devrait être entendue en octobre 2023.
- *Chalmers and Campbell v. CIBC* : La motion en certification devrait être entendue en novembre 2023.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022.

## Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2023		30 avr. 2023		31 juill. 2022		31 juill. 2023		31 juill. 2022	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti <sup>1, 2</sup>	10 322 \$	8 006 \$	9 440 \$	7 148 \$	4 956 \$	2 348 \$	28 810 \$	21 890 \$	11 971 \$	4 054 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG <sup>1</sup>	697	s. o.	659	s. o.	229	s. o.	1 955	s. o.	432	s. o.
Divers <sup>3</sup>	600	377	584	348	615	216	1 797	1 044	1 584	477
<b>Total</b>	<b>11 619 \$</b>	<b>8 383 \$</b>	<b>10 683 \$</b>	<b>7 496 \$</b>	<b>5 800 \$</b>	<b>2 564 \$</b>	<b>32 562 \$</b>	<b>22 934 \$</b>	<b>13 987 \$</b>	<b>4 531 \$</b>

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

## Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s <sup>1</sup>	1 898 \$	443 \$	477 \$	461 \$	(43) \$	3 236 \$
2023	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	514	907	189	894	110	2 614
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 412</b>	<b>1 350</b>	<b>666</b>	<b>1 355</b>	<b>67</b>	<b>5 850</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	423	40	255	6	12	736
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	58	-	26	2	188	274
	<b>Autres charges autres que d'intérêts</b>	<b>1 245</b>	<b>674</b>	<b>319</b>	<b>671</b>	<b>124</b>	<b>3 033</b>
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	686	636	66	676	(257)	1 807
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	189	169	(7)	182	(156)	377
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>497 \$</b>	<b>467 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>494 \$</b>	<b>(101) \$</b>	<b>1 430 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	497	467	73	494	(111)	1 420
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>320 832 \$</b>	<b>91 995 \$</b>	<b>60 637 \$</b>	<b>283 129 \$</b>	<b>187 047 \$</b>	<b>943 640 \$</b>
30 avr.	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s <sup>1</sup>	1 732 \$	453 \$	460 \$	562 \$	(20) \$	3 187 \$
2023	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	548	883	188	800	96	2 515
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 280</b>	<b>1 336</b>	<b>648</b>	<b>1 362</b>	<b>76</b>	<b>5 702</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	123	46	248	19	2	438
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	61	-	31	1	189	282
	<b>Autres charges autres que d'intérêts</b>	<b>1 213</b>	<b>673</b>	<b>323</b>	<b>663</b>	<b>(14)</b>	<b>2 858</b>
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	883	617	46	679	(101)	2 124
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	246	165	(9)	182	(148)	436
	<b>Résultat net</b>	<b>637 \$</b>	<b>452 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>1 688 \$</b>
	Résultat net applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	11 \$
	Actionnaires	637	452	55	497	36	1 677
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>317 531 \$</b>	<b>91 708 \$</b>	<b>61 440 \$</b>	<b>273 196 \$</b>	<b>188 900 \$</b>	<b>932 775 \$</b>
31 juill.	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s <sup>1</sup>	1 767 \$	442 \$	415 \$	662 \$	(50) \$	3 236 \$
2022	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	554	896	189	537	159	2 335
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 321</b>	<b>1 338</b>	<b>604</b>	<b>1 199</b>	<b>109</b>	<b>5 571</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	59	1	29	1	170	260
	<b>Autres charges autres que d'intérêts</b>	<b>1 254</b>	<b>669</b>	<b>305</b>	<b>592</b>	<b>103</b>	<b>2 923</b>
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	808	658	235	615	(171)	2 145
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	213	174	42	168	(118)	479
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>595 \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>193 \$</b>	<b>447 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>1 666 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	595	484	193	447	(59)	1 660
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>310 716 \$</b>	<b>87 216 \$</b>	<b>54 528 \$</b>	<b>280 592 \$</b>	<b>166 911 \$</b>	<b>899 963 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) de 66 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 (64 M\$ au 30 avril 2023 et 48 M\$ au 31 juillet 2022), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s <sup>1</sup>	5 339 \$	1 360 \$	1 413 \$	1 558 \$	(42) \$	9 628 \$
2023	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 613	2 677	607	2 640	314	7 851
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>6 952</b>	<b>4 037</b>	<b>2 020</b>	<b>4 198</b>	<b>272</b>	<b>17 479</b>
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	704	132	601	15	17	1 469
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	178	1	87	5	562	833
	Autres charges autres que d'intérêts	3 689	2 011	992	1 982	1 402	10 076
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 381	1 893	340	2 196	(1 709)	5 101
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	658	505	11	593	(216)	1 551
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 723 \$</b>	<b>1 388 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>(1 493) \$</b>	<b>3 550 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	30 \$	30 \$
	Actionnaires	1 723	1 388	329	1 603	(1 523)	3 520
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>318 781 \$</b>	<b>91 198 \$</b>	<b>60 489 \$</b>	<b>284 418 \$</b>	<b>188 421 \$</b>	<b>943 307 \$</b>
31 juill.	Produits (pertes) d'intérêts net(te)s <sup>1</sup>	4 937 \$	1 220 \$	1 189 \$	2 214 \$	(104) \$	9 456 \$
2022	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 710	2 718	615	1 605	341	6 989
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>6 647</b>	<b>3 938</b>	<b>1 804</b>	<b>3 819</b>	<b>237</b>	<b>16 445</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	167	2	84	4	512	769
	Autres charges autres que d'intérêts	3 495	1 996	888	1 777	395	8 551
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 414	1 938	714	2 099	(661)	6 504
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	636	512	115	569	(386)	1 446
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 778 \$</b>	<b>1 426 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>(275) \$</b>	<b>5 058 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	16 \$	16 \$
	Actionnaires	1 778	1 426	599	1 530	(291)	5 042
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>301 508 \$</b>	<b>83 016 \$</b>	<b>52 264 \$</b>	<b>280 372 \$</b>	<b>167 006 \$</b>	<b>884 166 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement sur une BIE de 192 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023 (160 M\$ au 31 juillet 2022), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

## POUR NOUS JOINDRE

**Secrétaire général** : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs** : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse [relationsinvestisseurs@cibc.com](mailto:relationsinvestisseurs@cibc.com).

**Communications et affaires publiques** : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC** : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct** : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers** : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 31 août 2023, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 6514906#; pour la conférence en anglais, composez le 416 406-0743 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 6992806#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 14 septembre 2023, à 23 h 59 (HE). Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4645396#. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7957917#.

**Webdiffusion audio** : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 31 août 2023 à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Assemblée annuelle** : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2024.

**Fonds propres réglementaires** : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Créances requalifiables** : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

**Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 <sup>er</sup> mai 2023	56,40 \$	
1 <sup>er</sup> juin 2023	56,66 \$	
4 juill. 2023	56,11 \$	
28 juill. 2023		56,61 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce  
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada  
[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)